
UC-NRLF
$B 19 005


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS



offert par l'auteur à
son ami Mr Blanqui aîné
H. Say

HISTOIRE
DES
RELATIONS COMMERCIALES
ENTRE
LA FRANCE ET LE BRÉSIL.

Œuvres de Jean-Baptiste SAY,

EN VENTE

CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent, et se composent les richesses.

5e édition, 3 vol. in-8. Prix : 18 fr.

COURS COMPLET

D'ÉCONOMIE POLITIQUE PRATIQUE.

6 vol. in-8. (épuisé.)

Le même ouvrage en 2 beaux volumes in-8.

Prix : 20 fr.

MÉLANGES ET CORRESPONDANCE D'ÉCONOMIE POLITIQUE,

OUVRAGE POSTHUME

Publié par Ch. COMTE, son gendre.

1 vol. in-8. Prix : 7 fr.

PETIT VOLUME,

CONTENANT

QUELQUES APERÇUS DES HOMMES ET DE LA SOCIÉTÉ.

Troisième édition,

Publiée par Horace SAY, son fils.

1 vol. in-32. Prix : 2 fr.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue Jacob, 30.

HISTOIRE

DES

RELATIONS COMMERCIALES

ENTRE

LA FRANCE ET LE BRÉSIL,

ET

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES MONNAIES, LES CHANGES, LES BANQUES ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR,

PAR

HORACE SAY,

Membre de la Chambre de Commerce de Paris, et du Conseil général du département de la Seine.

PARIS,

CHEZ GUILLAUMIN, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DU DICTIONNAIRE DU COMMERCE ET DES MARCHANDISES,

Galerie de la Bourse, 5, passage des Panoramas.

M DCCC XXXIX.

A

M. MICHEL DELAROCHE,

ANCIEN DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE.

Mon cher Cousin,

Mon père, après avoir dirigé lui-même mon éducation vers un but pratique, a eu recours à votre amitié pour guider mes pas dans la carrière commerciale, et j'ai retrouvé près de vous une sollicitude et une indulgence toute paternelle.

C'est après avoir occupé une place dans vos bureaux; c'est sur un navire appartenant à votre maison de commerce; c'est porteur de votre procuration, que je suis parti pour le Brésil dans les premiers jours de 1815; depuis lors votre amitié

m'a toujours été précieuse, et pendant cette longue période de relations intimes, les principales questions qui ont intéressé le commerce ont fait souvent l'objet de nos entretiens. Au moment donc où je quitte les affaires actives et où je me décide à publier le résumé de mes observations sur un commerce que j'ai suivi sans interruption pendant vingt-cinq années, je suis heureux de la permission que vous me donnez de présenter cet ouvrage sous vos auspices.

Je me félicite en même temps de trouver une nouvelle occasion de vous témoigner ma reconnaissance et mon attachement.

HORACE SAY.

Paris, 26 avril 1839.

PRÉFACE.

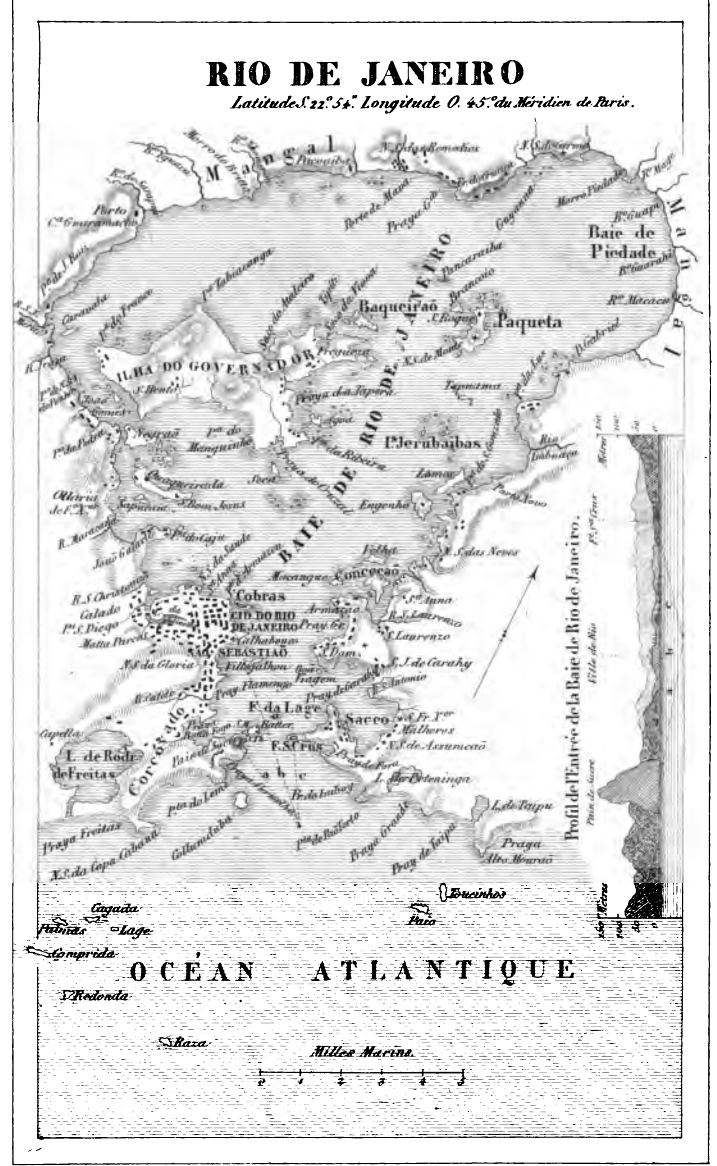
—

Les événements politiques si graves qui ont agité le monde depuis cinquante ans ont nécessairement apporté des changements notables dans les rapports commerciaux des nations entre elles. L'indépendance des Etats-Unis d'abord, et depuis le commencement de ce siècle l'émancipation de l'Amérique méridionale, ont ouvert un champ plus vaste à l'industrie européenne.

Les monarchies espagnoles et portugaises ont vu s'éteindre leur ancienne domination. Le moment n'est pas venu cependant de tracer une histoire complète de l'établissement des nouvelles républiques qui se sont formées dans les contrées que gouvernait jadis l'Espagne; puisqu'elles ne sont malheureusement pas arrivées encore à une organisation qui puisse présenter des garanties de stabilité pour l'avenir. Mais les colonies portugaises ont été plus heureuses : elles étaient sous leur ancien régime réunies par une administration commune; et le Brésil présentait déjà une unité nationale qu'il a su conserver. Les événements de la politique générale ont été singulièrement favorables à ce pays, et il a passé graduellement, par la seule force des choses, du ré-

gime colonial le plus absolu à l'indépendance la plus complète. Sa prospérité a été entravée, il est vrai, par des embarras financiers et par les inconvenients qui résultent d'un mauvais régime monétaire; mais il a marché cependant avec progrès, et présente déjà aux manufactures ainsi qu'au commerce de l'Europe de nombreux débouchés; ses relations avec la France prennent chaque année une importance plus réelle.

L'auteur de cet ouvrage a été l'un des premiers Français qui aient débarqué au Brésil en 1815, et il n'a pas cessé depuis lors d'entretenir des relations suivies avec ce pays. Il a pensé que le tableau des phases diverses par lesquelles une aussi riche contrée avait dû passer pour arriver à l'indépendance; que l'analyse des difficultés premières rencontrées par le commerce français, que l'examen des entraves qui ont retardé un développement de relations si profitables pour la France, offriraient de l'intérêt à tous ceux qui aiment à s'occuper des questions commerciales et économiques. Ce qu'il publie aujourd'hui est le fruit de sa propre expérience; c'est en quelque sorte un fragment des mémoires d'un commerçant.



J. Blumenthal del.

HISTOIRE

DES

RELATIONS COMMERCIALES

ENTRE

LA FRANCE ET LE BRÉSIL.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction historique. — Émigration du Gouvernement portugais au Brésil. (1807 à 1814.)

Vers la fin de 1807, une armée française traversait le nord de l'Espagne, et, sous les ordres du général Junot, marchait aux frontières du Portugal. Les petits tombent souvent victimes des querelles des grands ; tel aussi devait être le sort de ce pays ; il ne pouvait éviter la conquête : l'empire français était dans toute sa force, et le

Portugal était l'une des cases de l'échiquier européen sur lequel se jouait une immense partie.

La ruine de tout commerce maritime était devenue, sous le nom de système continental, une tactique de guerre contre l'Angleterre, et le but de l'expédition, commandée par le général Junot, était de fermer les ports occidentaux de la Péninsule aux navires de cette nation. Un traité secret avec l'Espagne avait préparé et rendu facile la marche de l'armée, qui, formée d'abord sous le titre de corps d'observation de la Gironde, s'avançait à marches forcées sur Lisbonne. C'est en professant les intentions les plus bienveillantes pour les Portugais que l'on pénétrait au sein de leur pays; on venait, disait-on, en amis et dans le seul but de les soustraire au joug de l'Angleterre; mais si les proclamations avaient quelque sincérité à l'égard des peuples, il n'en était pas de même des assurances d'amitié et des offres de protection dont elles étaient accompagnées pour le gouvernement du pays. On lui gardait haine et rancune pour n'avoir eu ni bonne volonté ni force à tenir les promesses, si souvent renouvelées depuis le traité de 1801, de repousser tout commerce anglais de ses côtes. Le trône, relevé jadis par le duc de Bragance, allait donc s'écrouler sous l'un de ses plus faibles successeurs.

Toutes les mesures étaient bien prises ; l'armée française ne rencontrait point d'adversaires, elle aurait d'ailleurs au besoin renversé tous les obstacles, et c'est à jour fixe qu'aurait pu se prédire son entrée à Lisbonne. Ce n'était après tout qu'un petit épisode de la grande lutte qui agitait alors l'Europe ; mais ce que ne prévoyait pas l'empereur puissant qui avait ordonné l'expédition, ce que ne prévoyait aucun de ceux qui y prenaient part, c'étaient les conséquences finales qu'elle devait avoir un jour sur le commerce maritime du monde entier. Elle allait en effet devenir l'occasion déterminante de la plus heureuse des révolutions pour le Brésil; et dans peu d'années, ce vaste et beau pays devait procurer au commerce maritime de l'Angleterre, et un peu plus tard au commerce de la France, à celui de tous les autres pays de l'Europe, des débouchés bien autrement importants que ceux offerts jusque là par le Portugal lui-même.

L'Espagne et le Portugal, déchus de leur ancienne splendeur, sans prépondérance en Europe, n'en continuaient pas moins à gouverner de leur autorité débile les vastes colonies de l'Amérique méridionale. Mais la fin du système colonial approchait pour le nouveau monde; les colonies du Mexique, de la Côte ferme, du Pérou, du Brésil,

allaient échapper au joug de leurs métropoles, et, deux fois plus étendues que l'Europe, ces contrées étaient déjà trop peuplées pour être conquises par de nouveaux maîtres; elles devaient donc devenir indépendantes. Toutefois, les populations, disséminées sur d'aussi vastes territoires, n'étaient point préparées à se gouverner par elles-mêmes; l'esprit défiant des métropoles s'était opposé à toute organisation locale, et sous ce rapport aucune comparaison ne pouvait s'établir entre ces pays et les colonies anglaises du Nord. Les provinces étaient restées étrangères les unes aux autres; on y avait même semé à dessein des germes de défiance et de mutuelles rivalités. L'éducation y était peu développée; il y a plus, elle y avait été entravée; les écoles, comme les institutions judiciaires, étaient au nombre des monopoles que s'était réservés la mère-patrie. Pour chercher l'instruction aussi bien que la justice, les colons devaient revenir dans la péninsule ibérique, où l'une était peut-être aussi difficile à trouver que l'autre. Un clergé peu éclairé exerçait un empire fâcheux sur des populations nourries de préjugés, et tenues, autant que faire se pouvait, dans l'ignorance la plus complète de ce qui se passait dans le reste du monde. La transition brusque de cet état d'esclavage à un état

d'indépendance absolue, devait être accompagnée de conséquences fâcheuses pour des pays reculés en civilisation, comme l'étaient encore au commencement de ce siècle les colonies espagnoles et portugaises. L'insuffisance de lumières pour se diriger; l'absence de moyens d'action dans les mains des hommes les plus capables de fonder une bonne administration; les rivalités de provinces; les luttes inévitables et incessantes des ambitions individuelles, qu'une révolution soudaine ne pouvait manquer de faire surgir dans chaque localité; tout, enfin, tendait à précipiter le continent américain dans une longue anarchie.

Les colonies espagnoles n'ont pu échapper à ces chances malheureuses, et, après trente années d'indépendance, elles sont loin d'avoir atteint le degré de richesse et de puissance auquel, dès les premiers jours de leur émancipation, elles auraient eu droit de prétendre. Le Brésil, au contraire, a passé sans secousse de l'esclavage colonial à l'indépendance la plus complète; la simple translation du gouvernement portugais de Lisbonne à Rio-de-Janeiro a suffi pour opérer cette révolution; et une fois ce grand évènement accompli, aucun obstacle n'est venu entraver le développement de ses conséquences. Heureux les peuples auxquels il est donné d'améliorer ainsi

leur sort par des progrès rapides, qui ne sont autre chose après tout que des révolutions successives opérées sans violences ! L'expédition française de 1807, entreprise dans un tout autre but, gratifia le Brésil de cet immense bienfait.

Le trône de Portugal était alors occupé par une vieille reine en démence ; son fils, roi plus tard sous le nom de Jean VI, gouvernait en qualité de régent. Esprit borné et indécis, ce prince se trouvait froissé par les évènements européens, sur lesquels sa nullité personnelle le laissait sans influence. Voyant son pays envahi, et le général français s'approcher chaque jour de sa capitale, il ne savait à quel parti s'arrêter ; Junot lui promettait au nom de l'empereur la conservation de sa couronne, mais on pouvait douter de la sincérité de cette promesse ; et d'un autre côté, les envoyés anglais insistaient sur la nécessité d'une retraite prudente dans les possessions portugaises d'Amérique. Dans cette perplexité, on mit sous les yeux du régent un numéro du *Moniteur* français, parvenu jusqu'à Lisbonne en douze jours (rapidité vraiment extraordinaire pour l'époque) ; ce journal contenait un article dirigé contre la politique de l'Angleterre, où, après avoir dit que son amitié portait malheur aux peuples, on ajoutait : « Le prince-régent de

» Portugal perd son trône ; il le perd pour n'avoir
» pas voulu saisir les marchandises anglaises qui
» sont à Lisbonne. Que fait donc l'Angleterre, cette
» alliée si puissante? Elle regarde avec indifférence
» ce qui se passe en Portugal. Que fera-t-elle quand
» le Portugal sera pris? Ira-t-elle s'emparer du
» Brésil? non : si les Anglais font cette tentative,
» les catholiques les en chasseront. La chute de la
» maison de Bragance restera une nouvelle preuve
» que la perte de quiconque s'attache aux Anglais
» est inévitable. »

Les termes de cet article du journal officiel étaient trop précis pour laisser dans le doute l'esprit du prince, et dès ce moment il résolut de passer en Amérique. Il s'embarqua le 25 novembre avec la famille royale et tout ce qu'il put rassembler de précieux ; la cour s'empressa de suivre son exemple. Tous les navires qui étaient dans le Tage furent rapidement encombrés de passagers et de bagages, et le convoi ne tarda pas à aller se joindre à une escadre anglaise de seize voiles qui l'attendait au bas du fleuve.

Avant de s'éloigner de Lisbonne, le régent institua un gouverneur auquel il transmit ses pouvoirs pour les conserver jusqu'à la paix. Le bon droit était dans ce cas du côté du prince portugais ; aussi le décret par lequel il se démit de son

autorité, et l'instruction qui y était jointe, étaient-ils écrits en termes simples, et avec un ton de vérité qui, dans de pareilles circonstances, deviennent de l'éloquence. Les actes d'abdication en général sont plus vrais d'expression, et s'adressent plus à la raison et au cœur des peuples, que les chants de triomphe d'un gouvernement qui croit n'avoir plus rien à craindre de ses ennemis.

« Après avoir fait inutilement tous mes efforts, » disait le prince-régent dans le préambule de son » décret, pour conserver la neutralité à l'avantage » de mes vassaux fidèles et chéris ; après avoir fait » pour obtenir ce but le sacrifice de tous mes trésors, m'être même porté, au grand préjudice de » mes sujets, à fermer mes ports à mon ancien » et loyal allié, le roi de la Grande-Bretagne, je » vois s'avancer vers l'intérieur de mes États les » troupes de l'empereur des Français ; et cependant » son territoire ne m'étant point contigu, j'avais le » droit de me croire à l'abri de toute attaque de sa » part. Ces troupes se dirigent sur ma capitale. » Dans ces circonstances, considérant l'inutilité » d'une défense, et voulant éviter une effusion de » sang, alors qu'il n'y a aucune probabilité de résultat utile, et pensant que mes fidèles vassaux » auront moins à souffrir dans ces circonstances, si

»je m'absente de ce royaume, je me suis déter-»miné, pour leur avantage, à passer avec la reine »et toute ma famille dans mes États d'Amérique, »et à m'établir dans la ville de Rio-de-Janeiro.»

Le décret nommait ensuite un gouverneur et divers officiers pour former un gouvernement provisoire; une instruction y était jointe entrant dans quelques détails sur les devoirs imposés à ces fonctionnaires, et l'on y trouve porticulièrement les injonctions suivantes : « Ils auront »soin de conserver autant que possible la tranquil-»lité à l'intérieur; que les troupes françaises aient »de bons logements, qu'elles reçoivent toute es-»pèce de secours, qu'il ne leur soit fait aucune »insulte, et ce, sous les peines les plus ri-»goureuses; conservant toujours la bonne har-»monie qui doit exister entre deux nations qui, »quoique armées, n'ont point de raisons d'ini-»mitié.»

Le 29 novembre la famille royale de Portugal mettait à la voile de l'embouchure du Tage, et le lendemain l'armée française entrait à Lisbonne. Ces évènements attiraient peu l'attention de l'Europe, préoccupée d'un autre côté de guerres plus sérieuses; mais ils n'en devaient pas moins avoir les plus importantes conséquences pour l'avenir du Brésil. La flotte qui portait ainsi l'indépendance à

un vaste empire, fut assaillie par la tempête ; une partie des navires marchands en fut séparée : le vaisseau de soixante-quatorze canons, *le Juan de Castro*, eut beaucoup à souffrir. Cependant le prince-régent et sa famille débarquèrent heureusement à Bahia, le 19 janvier 1808. L'escadre anglaise et la majeure partie des navires portugais continuèrent leur route pour Rio-de-Janeiro, où le prince lui-même ne devait pas tarder à se rendre.

La joie fut grande à Bahia quand on vit débarquer ce gouvernement d'Europe, qui avait si long-temps tenu sous une tutelle sévère et jalouse le pays auquel il venait alors demander asile. Sans se rendre compte peut-être de toutes les conséquences que cet évènement devait avoir pour le pays, la population pressentait cependant qu'une ère nouvelle commençait pour le Portugal américain ; les maisons s'illuminèrent, et de tous côtés on fêta de son mieux les nouveaux débarqués.

Dès le 28 janvier parut un décret ouvrant les ports du Brésil aux navires des nations en paix avec la couronne de Portugal. Un droit de douane uniforme de 24 pour cent sur la valeur fut imposé à l'entrée de toute marchandise, savoir 20 pour cent comme impôt consolidé, et 4 pour cent

comme impôt additionnel destiné à subvenir aux dépenses extraordinaires de guerre.

Ce décret si simple, si naturel, contenait à lui seul toute une révolution ; c'était pour le Brésil la fin du régime colonial exclusif qu'il avait subi depuis l'établissement des Européens sur le sol américain. Sans doute le prince pensait prendre alors une mesure provisoire ; il espérait que la paix ne tarderait pas à se conclure ; qu'il retournerait s'asseoir encore, de par le droit divin, sur son trône de Portugal, et qu'il se trouverait ainsi avoir, par sa prudence et par des mesures temporaires, conservé à son pays la possession des belles colonies d'Amérique ; la cour, le clergé l'entretenaient dans de semblables illusions. Mais un autre pressentiment ne pouvait manquer de naître et de fermenter dans l'esprit de la population ; l'indépendance n'est pas un de ces présents que l'on peut faire à un pays avec réserve de le reprendre. A compter de cette époque il était évident que le Brésil ne rentrerait plus sous le joug de l'Europe ; sa prospérité et sa puissance pouvaient se développer avec plus ou moins de rapidité, mais dans tous les cas par ses propres ressources, sans entraves, comme sans appui de la part de la mère-patrie. Ce développement eût été plus prompt sans doute, s'il eût

été secondé par un gouvernement plus éclairé; mais en attendant, le pas le plus difficile était franchi : le Brésil était indépendant.

La famille royale reçut à Rio-de-Janeiro le même accueil qu'à Bahia; aux espérances de l'avenir se joignait, dans tous les cœurs, le sentiment d'une religieuse vénération pour la royauté; sentiment qui s'était jusqu'alors allié par tradition au culte de la divinité, et qui était d'autant plus sincère, que, séparées par l'Océan des lieux où s'élevait le trône, les populations brésiliennes ne songeaient point encore à en examiner les bases.

La satisfaction que les habitants de Rio-de-Janeiro éprouvaient, en voyant leur ville devenir le siége du gouvernement, leur fit supporter sans plainte et sans réclamation les inconvénients qui devaient suivre nécessairement l'arrivée et le séjour d'une cour. La famille royale était en effet accompagnée de tous les grands seigneurs attachés à son service, et qui, suivant l'expression en usage dans cette cour féodale, étaient *domestiques du palais* (*criados do paço*); à ce personnel déjà très nombreux, s'ajoutaient encore beaucoup d'employés civils, religieux ou militaires, et des Portugais de tous rangs qui s'étaient joints à cette émigration; et comme l'arrivée de tout ce monde n'avait pu être prévue; que le

nombre des habitations de la ville était loin d'être suffisant, on ne savait où se loger. Sous un gouvernement aussi absolu que celui qui venait de se transporter du Portugal au Brésil, ce qui appartient aux sujets appartient au prince; il lui est donc permis de disposer de leurs propres maisons, et dès lors on trouva tout simple de déloger les propriétaires pour donner des demeures aux dignitaires de la cour. En conséquence un officier royal procéda à pourvoir militairement au logement de chacun; il parcourut la ville et choisit les maisons qui lui parurent les plus convenables; la formalité qu'il employait pour notifier aux propriétaires qu'ils eussent à se retirer, pour faire place au service royal, était des plus simples. Il se bornait à faire tracer avec de la craie blanche sur la porte de chaque maison choisie les initiales *P. R.* (*prince-régent*), et sur la vue de ces lettres fatales, il ne restait plus à chacun qu'à faire ses paquets pour évacuer les lieux. Ce maréchal-des-logis de la cour avait le titre pompeux de *Aposantador-mor* qu'on aurait pu traduire par celui de *grand délogeur*. Ce qu'il y eut de plus injuste dans cette mesure, c'est que le prix du loyer fut fixé d'office, d'après l'impôt que payait chaque maison sous le régime colonial, sans égard à la valeur nouvelle des loge-

ments, dont le prix avait cependant triplé par le seul fait de l'ouverture des ports au commerce étranger.

Nul n'osait réclamer; mais pour se soustraire autant que possible à l'action des agents de la cour, chacun tâchait de se rattacher à son tour par quelque titre au palais; c'est ainsi que tel marchand de la ville obtenait la charge de *porteiro-mor*, grand portier du palais, dont les fonctions se bornaient à traverser une fois par an, en grand uniforme, la place publique, pour allumer le feu de la fête de Saint-Jean. Du reste, les grandes dignités restèrent toujours pour les Portugais d'Europe, ce qui fit développer plus tard un sentiment de jalousie et de haine dans l'esprit des Brésiliens. Il aurait fallu nationaliser le gouvernement sur la terre qu'il venait habiter; mais le prince-régent et ses ministres n'eurent jamais assez de portée dans les idées pour en sentir l'importance et la nécessité.

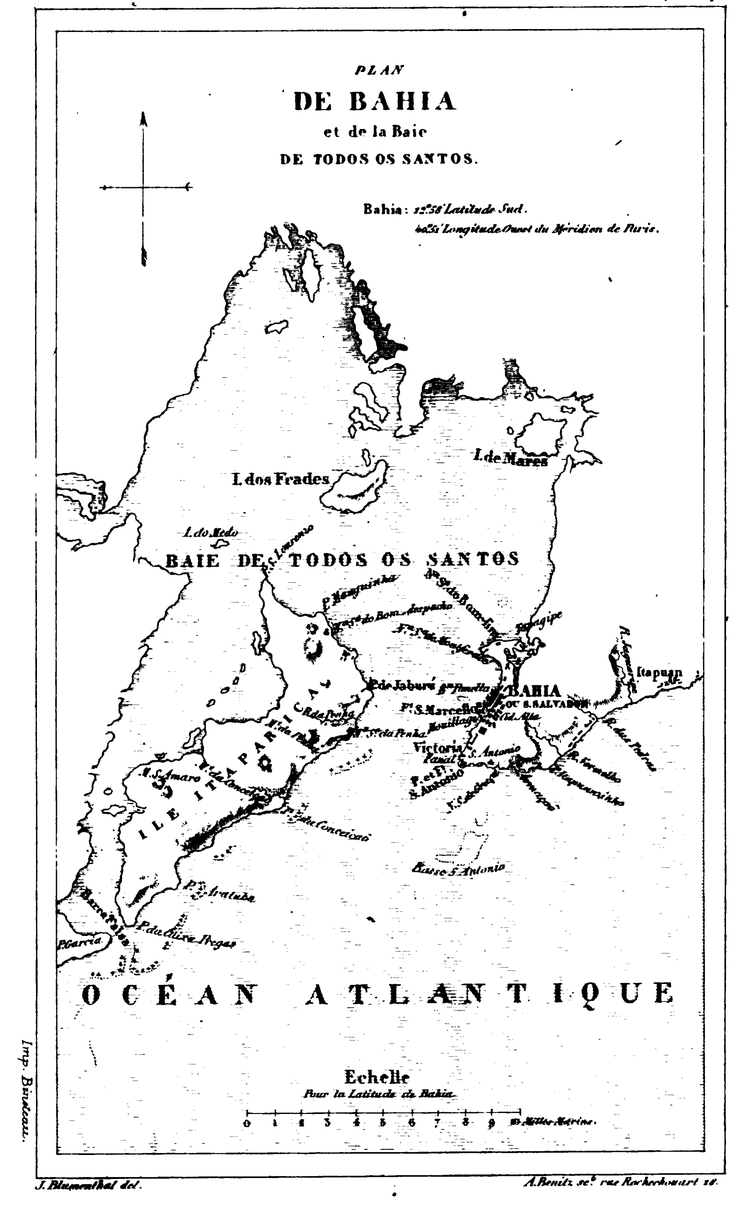
Cependant Rio-de-Janeiro était devenu le siége du gouvernement; son port était libre; son commerce devait se développer avec rapidité; et ces avantages étaient suffisants pour pallier bien des torts aux yeux des habitants, et leur faire prendre leur parti de quelques actes arbitraires ou injustes.

Les Français s'étant emparés du Portugal, et restant en guerre avec la maison de Bragance, le Brésil se trouvait ainsi privé de toute communication avec le continent européen; aussi l'ouverture de ses ports ne dut-elle profiter d'abord qu'aux Anglais; une foule de négociants de cette nation vint en effet s'établir à Rio-de-Janeiro, à Bahia, à Pernambouc; les marchandises anglaises vinrent remplacer celles que le pays ne pouvait plus recevoir du Portugal. Le prince-régent n'avait rien à refuser à un gouvernement ami qui avait protégé son émigration, et qui travaillait en même temps à reconquérir pour lui son territoire européen; aussi les négociants anglais trouvèrent-ils toute protection au Brésil; des stipulations précises les mirent promptement à l'abri des mesures arbitraires qui pouvaient à tout instant frapper les sujets portugais ou brésiliens, et ils se trouvaient ainsi jouir de véritables priviléges, à l'exclusion même des nationaux. Ces circonstances ont donné au commerce anglais une avance de six ou sept années pour l'établissement de ses relations avec le Brésil; et pendant le temps qui s'est écoulé jusqu'à la paix de 1814, bien des habitudes ont eu le temps de se former. On répète souvent que les manufacturiers d'Angleterre ont su approprier leurs produits aux demandes et

aux besoins des populations de l'Amérique. Cela est vrai en partie; mais on ne tient pas assez de compte des circonstances qui, en même temps, ont forcé ces mêmes populations à s'accoutumer aux produits des ateliers anglais, alors qu'elles ne pouvaient s'en procurer d'autres.

Lorsque la paix arriva, les Brésiliens demandèrent avec instance qu'on leur envoyât des bas de soie et des draps français, dont la réputation était grande et ancienne parmi eux; mais lorsque ces marchandises arrivèrent, ils reprochèrent aux bas de soie de n'avoir pas l'élasticité des bas (*patent-stockings*) des Anglais; ils reprochèrent aux draps leur défaut de légèreté; et cependant les bas français avaient conservé cette solidité de fabrication et cet éclat de blancheur qui leur avaient valu leur antique réputation; les draps avaient la même finesse, la même beauté qu'autrefois; mais le temps et l'interruption des communications avaient habitué les Brésiliens à des produits qui, s'ils n'avaient pas toutes les mêmes qualités, du moins en avaient d'autres auxquelles les consommateurs ne voulaient plus renoncer. C'est ainsi que dans les questions commerciales il convient d'étudier toutes les causes, et ne pas croire trop aveuglément les reproches réciproques que se font les parties intéressées,

lorsque les affaires restent au-dessous de leurs espérances. Après la longue interruption que les guerres de l'empire avaient occasionnée au commerce maritime, la reprise des affaires d'exportation ne pouvait devenir complétement avantageuse pour la France, qu'avec du temps et par le développement de nouvelles habitudes, aussi bien chez les consommateurs que chez les fabricants.



Imp. Bineteau.

J. Blumenthal del.

A. Benitz sc. rue Rochechouart 18.

CHAPITRE II.

Géographie physique et commerciale du Brésil. — Rio-de-Janeiro. — Bahia. — Pernambouc. — Commencement de la guerre avec Buenos-Ayres.

—

On a reproché avec raison au gouvernement portugais de n'avoir rien fait, lors de son arrivée au Brésil, pour réunir par des liens communs les diverses provinces ou capitaineries de ce vaste empire. Le nom de Brésil était devenu en quelque sorte le nom générique des possessions portugaises de l'Amérique méridionale; mais il n'y avait point à proprement parler d'unité brésilienne. Un gouverneur général avait, il est vrai, résidé jusqu'au milieu du siècle dernier à Bahia; depuis cette époque ce gouverneur général avait transporté sa résidence à Rio-de-Janeiro, mais il était loin en réalité d'exercer une autorité active et influente sur tout le pays qui s'étend de l'Amazone à la Plata. Le gouvernement de la mère-

patrie entretenait des communications directes et fréquentes avec chacune des capitaineries ; la position géographique de celles du nord rendait ces communications directes inévitables. Mais il n'en résultait pas moins que la plupart des provinces restaient étrangères les unes aux autres. Aussitôt cependant que les communications avec le Portugal se sont trouvées interrompues, que le gouvernement royal lui-même a été transporté au Brésil, que Rio-de-Janeiro est devenu la capitale de l'empire brésilien, il aurait fallu multiplier les relations de province à province, faciliter les communications entre tous les points, établir partout une administration uniforme. Au lieu d'agir ainsi d'une manière efficace sur le pays, le gouvernement, dépourvu de lumières et d'énergie, est resté dans l'apathie, et incapable de bien comme de mal, il a subi les évènements sans jamais les dominer.

Les diverses capitaineries n'ont point senti suffisamment le lien commun qui devait les unir, et les communications sont restées trop rares et trop difficiles entre les points éloignés de l'empire et la capitale ; l'organisation du pays a ressemblé à une espèce de fédération, alors que l'unité nationale eût été au contraire plus favorable aux progrès en tous genres. Le pays était trop vaste

en effet, la population était trop peu nombreuse et trop inégalement répartie; les moyens d'instruction trop insuffisants pour que de long-temps il pût se former divers centres d'action; l'influence aurait dû venir d'un foyer commun, et si le gouvernement de Rio-de-Janeiro avait su comprendre sa mission, la prospérité du pays eût sans doute été plus rapide. Mais, si les habitants sont trop éloignés les uns des autres, s'ils manquent de lumières, ils sont en même temps de mœurs douces, paisibles et faciles à gouverner; le Brésil a en quelque sorte marché seul et de lui-même, en l'absence de toute influence gouvernementale.

Ce pays forme par sa configuration même un ensemble naturel; aucune limite ne s'élève pour séparer les diverses provinces les unes des autres, et c'est là un avantage de plus que les possessions portugaises ont eu sur les possessions espagnoles en Amérique. Celles-ci, divisées par la nature, étaient en état de rivalité jalouse sous leurs anciens maîtres, et semblent n'avoir conquis leur liberté, que pour se déchirer entre elles par des querelles et des guerres sans motifs comme sans fin. Ces possessions, situées sur des mers différentes, forment comme une vaste ceinture qui entoure le Brésil; des frontières septentrionales de ce pays, la Nouvelle-Grenade s'étend

jusqu'à la mer des Antilles. Le Pérou, la Bolivie et le Chili, occupent toute la côte sur l'océan Pacifique ; les deux premiers de ces pays bornent le Brésil à l'est. Enfin les provinces de la Plata sont situées sur l'Atlantique, et établissent d'une manière plus ou moins précise la limite méridionale des anciennes possessions portugaises.

La position du Brésil sur la côte orientale de l'Amérique méridionale présente de l'analogie avec la position des États-Unis dans l'Amérique du Nord, et d'assez grands rapports entre la configuration des deux parties du vaste continent américain rendent encore cette analogie plus frappante. Dans les deux Amériques, en effet, les chaînes de montagnes s'étendent du nord au sud, et se trouvent ainsi parallèles aux côtes des deux océans. La principale de ces chaînes, celle dont les sommets sont les plus élevés, et qui peut être considérée comme la colonne vertébrale du Nouveau-Monde, est la grande Cordillière, qui s'étend dans le Chili, la Bolivie, le Pérou, se prolonge pour former l'isthme de Panama, et reparaît ensuite dans l'Amérique du Nord, sous le nom de Montagnes-Rocheuses. Du côté du levant, les montagnes du Nouveau-Monde ont moins d'élévation et présentent moins d'âpreté ; mais les directions sont encore les mêmes : les monts Al-

légants ou montagnes bleues se développent dans les États-Unis parallèlement aux côtes de l'Atlantique; les îles des Antilles accusent l'existence d'une chaîne sous-marine, dont elles seraient les sommets, et qui semble, comme l'isthme de Panama, servir de liaison aux deux Amériques. Enfin au Brésil une chaîne importante de montagnes reparaît et se prolonge le long de la côte de l'Océan. Le continent américain, d'une formation partout identique, semble ainsi avoir été partagé en deux parties par une grande irruption de l'Océan, qui serait venu former le golfe du Mexique et la mer des Antilles.

Cette disposition générale des montagnes du Nouveau-Monde établit la même analogie pour l'écoulement des eaux intérieures et la formation des fleuves. Ainsi le centre de chacune des Amériques forme en quelque sorte une immense vallée, qui, renflée vers la partie centrale, déverse les eaux vers le nord d'une part, et vers le midi de l'autre. Le Saint-Laurent et le Mississipi écoulent les eaux du centre de l'Amérique septentrionale, comme le fleuve des Amazones et la rivière de la Plata écoulent les eaux du centre de l'Amérique du Sud. Les grands lacs du nord trouvent encore leurs analogues dans les lacs moins

grands et dans les terrains inondés, qui sont aux pieds des grandes Cordillières du Brésil.

Les fleuves secondaires qui traversent les États-Unis tels que l'Hudson, la Delaware, le Potowmack, n'arrivent à l'Océan qu'après avoir franchi, en déployant leurs belles cataractes, la chaîne granitique parallèle à la mer. De même au Brésil c'est après de longs détours au travers des Andes maritimes que les fleuves secondaires finissent par gagner l'Atlantique. Ce n'est toutefois que dans un monde tracé sur une aussi large échelle, que les fleuves du Brésil peuvent être appelés secondaires, car le San-Francisco, le Rio-Doce et le Parahiba égalent en majesté le Rhin, la Seine et le Danube.

La disposition du vaste territoire qui compose le Brésil est très favorable à la variété des productions; le terrain s'élève en quelque sorte par gradins successifs de la côte maritime à l'intérieur, et donne ainsi au pays l'avantage d'avoir des climats divers sous les mêmes latitudes. A la rive brûlante où la canne à sucre se développe avec vigueur, succèdent les pentes de montagnes où se plaît le caféyer, et aux régions favorables au cotonier succèdent ensuite de vastes prairies, où pourront paître un jour d'immenses troupeaux. D'un autre côté le pays s'étend au

sud jusque dans la zone tempérée, et présente ainsi dans son étendue des localités convenables à toutes les cultures connues. Si l'on joint à tant d'avantages celui d'être d'une salubrité parfaite, on conçoit à quel avenir de prospérité il peut prétendre.

Pendant long-temps encore le Brésil restera purement agricole, et paiera avec les produits de son sol les articles fabriqués qu'il devra tirer de l'extérieur. Sous le rapport des produits naturels qu'il fournit au commerce, il peut être partagé en quatre zones distinctes d'exportations (1). La première ou la plus septentrionale, s'étendrait des frontières de la Guyane jusqu'à la province de Maranham; elle fournit le cacao, le riz, et beaucoup d'articles de droguerie qui croissent presque sans culture dans cette région ardente. La seconde, de Maranham à Bahia, donne le coton en excellente qualité; la troisième, de Bahia à Rio-de-Janeiro, fournit le café et le sucre; on doit observer au reste que le sucre est fourni par toute la côte orientale, qu'il s'en expédie beaucoup de la province de Pernambouc, et que sous ce rapport cet article peut être considéré comme commun aux deux zones moyennes. Enfin

(1) Voir la carte du Brésil placée à la fin de cet ouvrage.

la quatrième zone, comprenant toute la portion qui est sous un climat tempéré, s'étendrait du tropique du Capricorne jusqu'aux rives de la Plata; elle fournit les animaux domestiques, les cuirs, les cornes et la viande séchée qui se consomme dans le nord du pays, et s'exporte dans les Antilles pour la nourriture des nègres. Cette partie du pays fournit aussi quelquefois le maté (1); ce thé américain dont l'infusion, qui se hume avec un chalumeau, présente peu de charmes à un palais européen, mais n'en sert pas moins à charger les navires qui partent de cette côte pour doubler le cap Horn et se rendre au Chili.

Le Brésil produit en outre partout et avec abondance les bois de construction et d'ébénisterie (2). Le bois rouge qui sert à la teinture se tire principalement de la province de Pernambouc; c'est à sa couleur vive ressemblant au feu, à la

---

(1) Le maté, ou herbe du Paraguay, n'est autre chose que la feuille d'un arbre appelé congonha ou maté (*Ilex Paraguariensis*). Le savant botaniste Auguste de Saint-Hilaire a constaté que cet arbre croît aussi bien dans la province de Mines qu'au Paraguay, et que si l'on fait quelque différence des deux provenances dans le commerce, cela tient uniquement à ce que les Brésiliens n'apportent pas assez de soins dans la récolte et dans la préparation des feuilles. Aug. de Saint-Hilaire, *Voyage au Brésil*, 2e relation, t. I, p. 273.

(2) Voir à l'appendice, note A.

braise (en portugais *braza*), que l'on se plaît à reporter l'étymologie du mot Brésil. Par le décret du 28 janvier 1808, qui ouvrait les ports du Brésil au commerce étranger, le gouvernement s'est réservé le monopole de la vente de ce bois. Cet article a du reste perdu de son importance commerciale, depuis que les progrès des sciences ont multiplié les moyens de teinture.

L'imagination s'effraie lorsqu'on songe à la quantité de chacun de ces produits que le Brésil pourrait fournir, si le pays tout entier était mis en culture. En effet cette contrée, douze ou quinze fois plus grande que la France, égale presque l'Europe en étendue (1). Ses côtes présentent sur l'océan Atlantique un développement de treize cents lieues environ; les courants maritimes et les vents réguliers de l'est y dirigent facilement les navigateurs : ces côtes offrent d'ailleurs aux navires des ports nombreux. Il est fâcheux cependant que ceux de ces ports qui sont les plus beaux et les plus sûrs, où par suite se sont fondées les plus grandes villes, et qui sont devenus des points importants pour le commerce, ne se soient point trouvés placés par la nature à l'embouchure

(1) L'Europe a une superf. de 2,742,000 m. géogr. c., soit 8,791,000 k.

La France	—	154,000	—	—	527,000 k.
Le Brésil	—	2,313,000	—	—	7,992,000 k.

des grands fleuves, au moyen desquels les communications avec l'intérieur eussent été rendues plus faciles.

L'ancienne capitale San-Salvador, actuellement appelée Bahia, et la capitale actuelle Rio-de-Janeiro sont placées sur deux vastes baies qui forment des havres naturels excellents; mais qui ne reçoivent aucun fleuve, et dans lesquelles viennent seulement se jeter quelques ruisseaux.

L'entrée de la baie de Rio-de-Janeiro, resserrée entre de hautes montagnes, n'a guère qu'un tiers de lieue d'ouverture; aussi le voyageur Alphonse de Souza, lorsqu'il l'aperçut d'abord en 1532, crut-il voir l'embouchure d'un fleuve, et lui donna-t-il le nom de rivière de Janvier qui lui est resté. Cependant après avoir franchi cette étroite entrée, que signale au loin le rocher élevé et pittoresque du *Pain-de-Sucre*, au lieu de trouver les rives étroites d'un fleuve, on voit au contraire se développer un bassin immense, aux contours découpés, entouré de montagnes élancées, et présentant un des plus beaux aspects qui soient au monde. C'est le lac de Genève envahi par les eaux de l'Océan, sur lequel viendraient voguer les plus grands navires, et au milieu duquel auraient surgi des îles riantes dont la verdure pend en guirlandes sur les eaux. Cette vue enfin peut rivaliser avec celles

de Naples ou de Constantinople; c'est la même richesse sous une voûte céleste plus élevée et peut-être plus pure encore. Sous le rapport maritime et commercial la baie de Rio-de-Janeiro offre un havre naturel parfaitement sûr, où pourraient s'abriter à la fois les navires de toutes les nations commerçantes de l'univers; l'entrée, défendue principalement par le fort Santa-Cruz, ne présente aucun danger pour la navigation; les pilotes côtiers y sont inutiles : à l'intérieur aucuns travaux d'art n'ont été nécessaires pour en faire un port. Les navires sont regardés comme en rade lorsqu'ils se tiennent éloignés de terre; ils se rapprochent de l'île *das Cobras* et de la ville lorsqu'ils veulent décharger ou prendre des cargaisons (1).

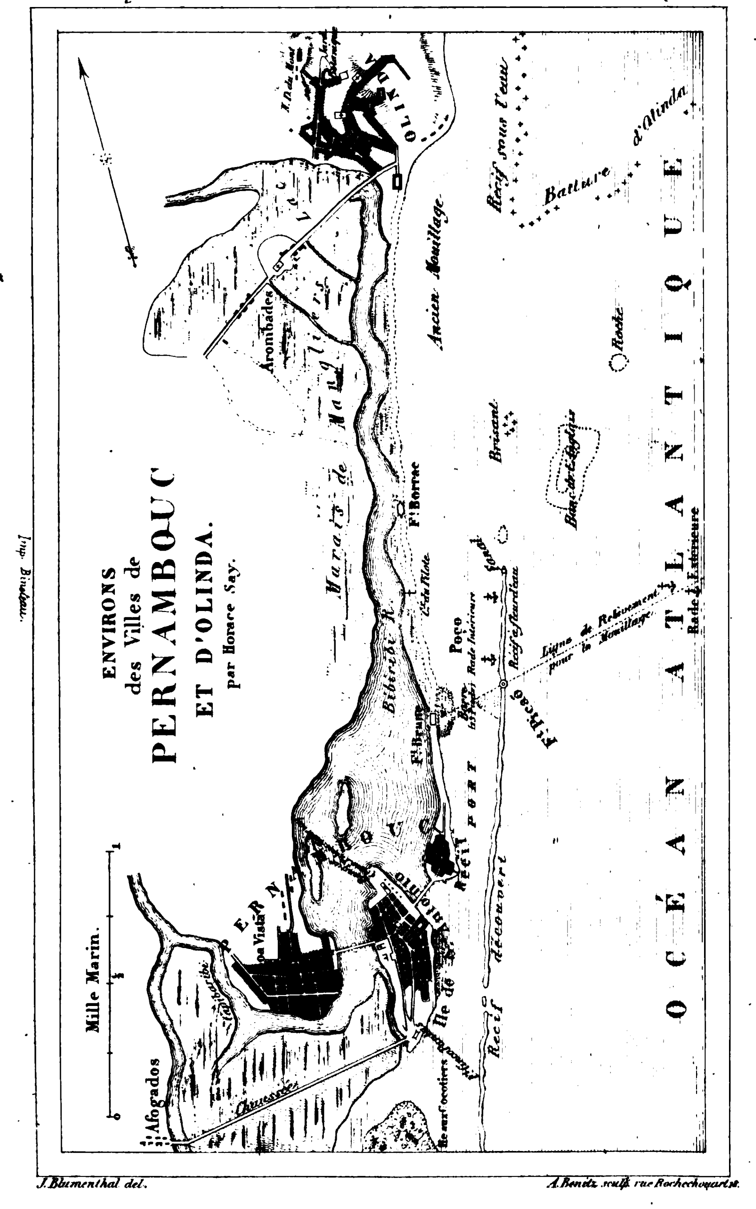
La chaleur, qui est très grande à Rio-de-Janeiro, est tempérée toutefois par des brises régulières qui changent matin et soir; dans la journée une brise fraîche vient de la mer et favorise l'entrée des navires; elle est appelée *Viração*. Pendant la nuit, au contraire, le vent souffle de terre, et les navires qui veulent en profiter pour sortir et gagner la pleine mer ont soin de se préparer la veille pour mettre à la voile de

(1) Voir le plan qui sert de frontispice au chapitre premier.

bonne heure le matin, avant la chute de la brise favorable. La ville populeuse de Rio-de-Janeiro se déploie sur la rive méridionale de la baie, et se répand autour de collines trop escarpées pour que leurs flancs soient couverts de maisons, mais qui, couronnées par le château, le poste des signaux et des monastères, et présentant des pentes chargées de verdure, embellissent encore le paysage.

La rade de Bahia présente un golfe plus ouvert que celle de Rio; l'entrée en est fermée par la grande île d'Itaparica, et c'est sur la rive septentrionale de cette baie que la ville s'élève en amphithéâtre. Sa position centrale, quant à l'étendue du pays au nord et au sud, lui aurait sans doute maintenu l'avantage de rester capitale, si les communications par les voies fluviales eussent été mieux établies avec l'intérieur; mais Rio-de-Janeiro s'est trouvé avoir des relations plus suivies et plus complètes avec la partie productive de la province des Mines-générales et surtout avec ce district précieux qui envoie les diamants; entourée d'ailleurs de terres fertiles, particulièrement propre à la culture du caféyer, cette dernière ville n'a pas tardé à prendre la prépondérance.

Pernambouc est au troisième rang en impor-



J. Blumenthal del. *A. Benetz sculp. rue Rochechouart*

Imp. Bineteau.

tance commerciale; cette ville est située sur la pointe orientale de l'Amérique qui se rapproche le plus de l'Afrique; c'est par conséquent le point qu'on atteint le plus facilement en venant d'Europe. Son port est formé par un rocher, qui, affectant la direction nord et sud de toutes les montagnes du pays, s'étend pendant plusieurs lieues parallèlement à la côte, laissant entre ce récif et la terre un intervalle, qui forme une suite de bassins défendus contre les vagues de l'Océan. Un de ces bassins à l'embouchure de deux petites rivières, se trouve suffisamment profond pour recevoir les grands navires, et forme le port de Pernambouc. La ville avait été placée d'abord sur une élévation qui s'avance dans la mer, et de sa jolie situation avait reçu le nom élégant d'Olinda; mais elle était trop éloignée du port : les constructions ont dû successivement s'élever sur les attérissements formés à l'embouchure des deux rivières, et la ville qui y est maintenant placée est partagée par les eaux, en trois quartiers, que deux ponts font communiquer entre eux; le plus commerçant est celui du Récif, qui tire ce nom du rocher formant une jetée naturelle si curieuse et derrière lequel les navires sont si bien garantis contre la tempête.

Maranham n'a pas non plus de communications

faciles avec l'intérieur du pays; Para seul est placé à l'embouchure des grandes voies fluviales du Tocautin et de l'Amazone; mais de longues années s'écouleront encore avant que les eaux de ces fleuves aient à transporter de riches produits. Les communications devront s'établir d'abord avec les points plus rapprochés de la côte orientale; c'est vers l'ouverture de ces voies d'écoulement pour les produits de l'agriculture, que tous les soins du gouvernement auraient dû se porter d'abord, afin de stimuler l'activité d'une population encore peu développée. Des débouchés faciles feraient naître plus de produits, et les richesses en s'accroissant nourriraient ensuite une population plus nombreuse. Avec peu de travaux, dit-on, le Rio-Doce et le San-Francisco deviendraient navigables; des routes devraient se tracer de Rio-de-Janeiro à la province des Mines et à Bahia, des ponts seraient construits et l'on songerait plus tard à d'autres travaux d'arts. Les productions de l'intérieur du pays viendraient facilement alors prendre de la valeur sur les côtes; elles s'échangeraient en plus grande abondance contre les produits fabriqués de l'Europe. Par les mêmes voies aussi, pénètreraient dans l'intérieur du continent les procédés industriels, la science, le goût des arts; cette masse de connaissances en tous genres

dont l'Europe conserve particulièrement le dépôt. Trésor qui s'accroît chaque jour et que ne sauraient diminuer les emprunts qu'on lui fait ; véritable capital productif accumulé, dont on n'additionne pas la valeur dans la statistique des états, mais dont une saine économie politique sait tenir compte, et dont elle a soin de constater l'importance.

Trente années se sont écoulées depuis l'ouverture des ports du Brésil au commerce libre du monde ; et les produits de l'intérieur du pays sont encore apportés péniblement aux ports d'embarquement à dos de mulets, et par des sentiers difficiles, où l'art n'a pas déplacé le moindre obstacle. Au lieu de comprendre sa position, de devancer l'avenir, de se faire le législateur et le bienfaiteur du pays, le prince-régent de Portugal est resté préoccupé au Brésil, par les petits intérêts, par les préjugés, par les idées étroites qu'il aurait dû laisser sur la plage européenne. Et comme s'il n'eût pas trouvé ses possessions américaines assez vastes pour l'exercice de son activité et de son génie, il rêvait d'étendre encore les frontières du Brésil au sud jusqu'aux rives de la Plata. Un état de guerre entre les colonies Portugaises et Espagnoles résultait des événements politiques de l'Europe ; mais loin de s'y laisser entraîner, il eût été de

l'intérêt de tous de résister aux conseils de la diplomatie et de vivre en paix. L'Espagne sous l'alliance, ou plutôt sous la domination française, était ennemie déclarée de la maison de Bragance; les bâtiments sous pavillon portugais étaient saisis partout où ils étaient rencontrés; mais le Brésil, dépourvu de marine, n'avait rien à craindre de ce genre d'hostilité.

Malgré la difficulté des communications avec l'Europe, les colonies Espagnoles suivaient encore les impulsions de la mère-patrie; Buenos-Ayres se défendait contre les attaques des Anglais. Mais dans l'intérieur de ces colonies, on voyait surgir les mêmes germes de division qu'en Espagne; un parti légitimiste combattait le parti français, et ce dernier, devenant républicain, devait un jour conquérir l'indépendance. Combien il était fâcheux toutefois pour ces contrées de se voir déchirer par les guerres civiles avant même de combattre pour la liberté! Et combien n'était pas plus heureux le Brésil, qui, sans guerre comme sans secousse, était venu à posséder un gouvernement qui lui était propre, résidant dans sa capitale, et qui le rendait indépendant de l'Europe! c'était bien mal comprendre les avantages d'une telle position, que de se jeter comme l'a fait le prince-régent dans une guerre

impolitique contre les provinces de la Plata. Guerre qui pendant douze années de durée n'a eu d'autre résultat que de ruiner les finances brésiliennes.

CHAPITRE III.

Premiers embarras financiers du gouvernement du prince-régent au Brésil. — Altération de la monnaie d'argent. — La monnaie d'or disparaît de la circulation. — Commencement des variations du change avec l'Angleterre.

—

Une guerre entreprise par le Brésil, au moment même où ce pays arrivait à peine à avoir une existence qui lui fût propre, ne peut être comparée qu'à la colère d'un enfant qui quitte pour la première fois ses lisières ; et cette faute a eu de longues et fâcheuses conséquences pour sa fortune. Loin de pouvoir entretenir des armées, la cour de Lisbonne, transportée à Rio-de-Janeiro, trouvait difficilement des moyens d'existence dans les ressources propres du Brésil, dont les revenus publics étaient encore fort restreints. L'impôt des douanes était à peu près le seul qui donnât des produits ; mais il n'y avait de commerce extérieur qu'avec l'Angleterre, et malgré un développe-

ment rapide, ce commerce avait dû rester assez limité; les marchés avaient été promptement encombrés de produits manufacturés; le pays ne produisait pas encore assez de denrées à fournir en échange, et les expéditions d'Europe avaient dû se ralentir.

L'Angleterre elle-même ressentait alors les conséquences des sacrifices énormes qu'elle avait dû faire pour soutenir la guerre européenne; son crédit était en souffrance. Le gouvernement anglais, après avoir fait des emprunts à la banque, ne pouvant la rembourser, avait été contraint de l'autoriser à suspendre les paiements en espèces; le cours des billets était devenu forcé; cette monnaie de papier s'était dépréciée rapidement, et la crise commerciale qui était la suite de cette position fâcheuse, ne pouvait manquer de se faire sentir dans tous les pays avec lesquels les relations étaient alors actives.

De son côté le prince-régent du Brésil éprouvait la plus grande gêne financière; il épuisait ses ressources pour envoyer quelques subsides aux armées, qui, en Europe, travaillaient à lui reconquérir son royaume de Portugal. Il ne savait en même temps comment satisfaire aux exigences des émigrés courtisans qui l'entouraient. Il prodiguait bien, il est vrai, les titres, les crachats

et les cordons ; mais c'était là, nourriture creuse pour gens affamés ; aussi arriva-t-il promptement au point d'être forcé de recourir à tous les expédients pour se faire ressource. Monarque absolu et de vieille souche, il se souvint alors des anciennes traditions et eut d'abord recours à l'altération des monnaies effectives.

Dans l'intérieur du Brésil les échanges se faisaient généralement au moyen de monnaie d'or ; en 1811 on y voyait encore beaucoup de pièces de 6,400 reis, connues en Europe sous le nom de *portugaises*, et surtout des pièces de 4,000 reis dont la valeur intrinsèque était proportionnellement moins forte, et qui était une monnaie coloniale. La monnaie d'argent était beaucoup plus rare et l'on payait une prime qui allait quelquefois de cinq à dix pour cent quand on voulait échanger de l'or contre de l'argent (1). On n'exploite point de mine d'argent au Brésil et l'on recevait ce métal du Pérou sous forme de piastres frappées à la monnaie de Lima ; chaque piastre valait 750

(1) Les comptes sont tenus au Brésil comme au Portugal, en reis ; et l'unité de cette monnaie de compte était si petite, même avant sa dépréciation, qu'elle ne se subdivisait point en fractions, et cette comptabilité a toujours eu les avantages du système décimal. Chaque mille de reis forme une espèce d'unité mille fois

à 800 reis de monnaie portugaise. Le gouvernement de Rio-de-Janeiro imagina d'acheter des quantités considérables de ces piastres, de les faire passer de nouveau sous un balancier, et de leur donner, au moyen de cette opération, une empreinte nominale de 960 reis. La piastre ainsi métamorphosée, s'appela alors *pièce de trois pataques*. Payant ensuite ses dettes avec cette monnaie mensongère, le gouvernement se trouva réaliser un profit que l'on pourrait qualifier plus sévèrement, et qui s'éleva à 160 reis environ par piastre, soit vingt pour cent sur l'ensemble de la fabrication. On a porté à quarante millions de piastres les quantités achetées pour compte du prince-régent pendant les sept ou huit années qu'a duré cette opération, ce qui ferait une valeur de

---

plus forte que le reis, et appelée d'un seul mot *milreis*. Le million de reis est nommé *conto* de reis.

La pièce d'or de 6,400 reis, monnaie forte, pèse 4 gros poids portugais au titre de 917/1,000.

La pièce de 4,000 reis, monnaie faible, pèse 2 gros 18 grains au même titre.

La monnaie faible en argent était une pièce appelée de deux pataques, soit 640 reis, pesant 5 gros au titre de 895/1,000, avec ses subdivisions de 320, 160 et 80 reis. Cette monnaie faible était particulièrement monnaie coloniale, et il y avait en circulation des pièces qui dataient du commencement du siècle dernier.

plus de deux cent dix millions de francs, sur laquelle le bénéfice réalisé aurait été de quarante à cinquante millions; toutefois cette évaluation est peut-être exagérée.

Chaque particulier, pouvant par suite, aussi bien que le gouvernement, acquitter ses dettes en donnant en paiement une monnaie d'argent d'une valeur intrinsèque, inférieure à celle de l'ancienne monnaie courante du pays, se garda bien de payer en or; les pièces de 6,400 et de 4,000 reis devinrent marchandise et disparurent rapidement du pays. La monnaie courante du Brésil perdit graduellement de sa valeur réelle; il fallut par suite en donner une plus grande quantité pour acheter la même marchandise, et il sembla y avoir renchérissement sur toutes les denrées, alors qu'il y avait seulement dépréciation dans l'agent intermédiaire des échanges, le *circulating-medium*, comme disent les Anglais. Dans le même temps, les mêmes phénomènes se manifestaient en Angleterre, bien qu'avec des circonstances différentes; il n'y avait plus fixité entre les valeurs intrinsèques et relatives des deux monnaies; de là, incertitude sur l'exécution des contrats à terme, perturbation dans les transactions, variations subites dans le cours des changes.

Les circonstances financières et monétaires,

loin de devenir plus favorables pour le commerce, après la conclusion de la paix générale, devaient au contraire lui devenir de plus en plus fâcheuses ; d'un côté la monnaie brésilienne devait continuer à se déprécier de plus en plus, tandis qu'en Europe, au contraire, la valeur de la livre sterling devait se relever, par suite de la reprise de paiements en espèces, de la part de la banque d'Angleterre.

Si les transactions étaient en tous pays réglées, et si les stipulations étaient partout exprimées en un certain poids de métal d'or ou d'argent à un titre de finesse déterminé, la parité des transactions dans deux pays différents serait naturellement le même poids d'un métal au même titre, dans un endroit ou dans l'autre. Cela ne voudrait pas dire que l'on pût acheter également dans des lieux différents une même quantité de telle ou telle marchandise pour le même prix ; seulement le transport des métaux précieux étant facile et généralement peu dispendieux, le même métal pourrait servir d'intermédiaire pour comparer avec assez de précision les valeurs entre des pays divers. Ainsi un achat qui se ferait au Brésil pour le montant d'un kilogramme d'or à 9/10 de fin, pourrait être regardé comme l'équivalent d'un achat qui se ferait en Angleterre pour le même poids

d'or au même titre. Mais lorsque l'on veut comparer la valeur de deux marchandises dans des lieux différents, en se servant pour intermédiaire de comparaison, des unités abstraites, appelées livres sterling, livres tournois, piastres ou reis; et que ces mêmes noms peuvent, par suite de diverses circonstances financières, s'appliquer à des valeurs intrinsèques toutes différentes, il n'y a plus qu'incertitude et erreur. Ce que l'on est convenu d'appeler le *pair* de chaque change, n'a par suite été le plus souvent qu'une donnée illusoire, et les variations monétaires ont toujours été fatales au commerce régulier. Ce serait du reste anticiper sur les événements que d'examiner ici quels ont été les effets des variations des changes sur le commerce entre le Brésil et l'Europe.

CHAPITRE IV.

Paix de 1814 et 1815. — Premières relations de la France avec le Brésil. — Entraves occasionnées par le système colonial français. — Considérations sur le taux des frais de transport et sur le commerce extérieur en général.

—

La paix générale devait appeler la France à prendre part au commerce du Brésil; en effet un ordre royal daté de Rio-de-Janeiro, du 18 novembre 1814, porta que dorénavant les navires français seraient admis, comme provenance de nation amie, dans tous les ports brésiliens. Quelques expéditions furent faites aussitôt de Bordeaux et du Havre, et si les événements de 1815 suspendirent momentanément de nouveaux départs, et firent retarder le retour des navires qui se trouvaient au Brésil, cependant les Français ne furent à cette époque inquiétés ni dans leurs biens ni dans leurs personnes. L'accueil qui leur fut fait était au contraire franc et cor-

dial ; on attendait de grands avantages des nouveaux débouchés qui s'ouvraient aux produits du pays. Les Brésiliens voyaient en outre avec plaisir qu'une concurrence, tournant à leur profit, allait être faite aux Anglais, qui depuis plusieurs années avaient joui, grâce à la guerre, d'un véritable monopole pour la vente des articles manufacturés.

Mais un gouvernement aussi préoccupé, que l'est généralement le gouvernement anglais, des intérêts commerciaux de sa nation, n'était pas resté sans prévoir la concurrence qu'allaient apporter dans le commerce maritime les manufactures du continent lors du rétablissement de la paix ; et il avait eu soin dès 1809, par d'habiles négociations, d'atténuer à l'avance une partie de son effet. Les droits d'entrée en douane avaient, lors de la première ouverture des ports, été fixés à 24 pour cent de la valeur des marchandises ; le prince-régent fut amené à réduire ce taux à 16 pour cent sur celles qui proviendraient du Portugal ; mais dès avant cette époque un traité de commerce était intervenu avec l'Angleterre, par lequel il avait été stipulé que les marchandises anglaises paieraient seulement 15 pour cent, et elles furent ainsi plus favorisées que celles même de prove-

nance portugaise (1). Le droit sur les marchandises fabriquées fut donc réduit en faveur des Anglais de plus d'un tiers, tandis que les marchandises de toute autre provenance, et celles de France en particulier, furent soumises au droit de 24 pour cent. D'autres avantages furent encore accordés au commerce de ces anciens amis; leurs négociants devaient être admis dans le conseil où se fixaient les évaluations officielles qui servaient de base à la perception des droits. De plus il fut établi que si quelques difficultés s'élevaient entre les percepteurs des douanes et des négociants anglais sur le taux de l'évaluation, ces difficultés seraient jugées commercialement par des arbitres respectivement choisis.

Les évaluations faites ainsi à l'avance, et sur lesquelles se perçoivent les droits établis *ad valorem*, forment une longue nomenclature qui ne peut que rester toujours assez incomplète. Ce recueil, appelé dans les pays espagnols *el Arancel*, et au Brésil *la Pauta*, a naturellement besoin d'être souvent revu et modifié. Au Brésil, cette

(1) Plus tard par un décret du 25 avril 1818, les droits sur les marchandises venant du Portugal furent réduits à quinze pour cent également, celui des provenances de France restant à vingt-quatre.

révision a lieu tous les trois ans, et il est aisé de comprendre l'avantage immense qui peut être fait à la nation dont les intérêts sont les mieux défendus ; telle évaluation qui porte sur un produit qui lui est spécial, peut alors être faite proportionnellement plus bas que celle de tel autre article qui est fourni par des nations rivales.

Ainsi pendant les dix premières années de leur commerce avec le Brésil, les Français ont eu à payer des droits de douane moitié plus forts que ceux auxquels étaient assujettis les Anglais, et restant sans traité de commerce pour les protéger, ils se trouvaient livrés sans défense à l'arbitraire de l'administration locale. Le gouvernement établi en France, en 1815, n'était pas placé vis-à-vis des puissances étrangères de manière à obtenir de grandes faveurs pour ses nationaux; aussi la brillante ambassade du duc de Luxembourg au Brésil, en 1816, resta-t-elle sans aucun résultat.

Le commerce français n'était donc point admis sur le même pied que ses rivaux, et il avait en même temps à lutter contre les habitudes contractées par une population qui, pendant huit années, avait été exclusivement approvisionnée de produits manufacturés par les fabriques de la Grande-Bretagne. Ce n'était point là du reste les

seules difficultés à vaincre; la longue interruption de tout commerce maritime pour la France faisait qu'on y était dans l'ignorance la plus complète de ce qui pouvait convenir aux peuples qu'on allait visiter; les armements se faisaient en hâte comme sans expérience. Les premières expéditions furent réellement des entreprises d'exploration : on semblait voguer vers la découverte du Brésil, dont jusque là on n'avait entendu parler que vaguement. Les résultats se ressentirent en effet de l'inexpérience des expéditeurs et de celle même des consommateurs; beaucoup d'articles utiles et solides donnèrent de la perte, tandis que sur des articles de fantaisie, des colliers de verroteries, on réalisait quatre ou cinq capitaux pour un. Beaucoup d'armements furent entrepris à cette époque par des maisons de commerce de Paris, qui se hâtèrent d'établir des succursales dans les principaux ports de mer; un grand nombre de ces opérations furent désastreuses et entraînèrent la ruine de ceux qui les avaient entreprises. Il y avait cependant un tel élément de prospérité dans des relations internationales, encouragées par l'état de paix, que le commerce maritime devait réparer promptement ses premiers échecs. Ceux même des armements qui occasionnaient la perte de quelques capitaux,

n'en contribuaient pas moins à développer en France la prospérité de nos villes maritimes; ainsi la circonstance fâcheuse de la chute de quelques maisons de commerce au Havre était compensée par l'accroissement d'aisance qui se développait dans la classe des constructeurs de navires, de tous ceux qui travaillaient à procurer aux armements leur matériel et leurs vivres; au rebours de ce qui se passait souvent en état de guerre, on voyait dans la lutte pacifique du commerce tomber quelques généraux, alors que la milice active recueillait de nombreux profits.

Non seulement des armateurs se hasardaient alors dans des opérations maritimes pour lesquelles ils étaient sans expérience, mais on vit en même temps une masse d'individus dont l'existence avait été liée aux événements antérieurs, et que les changements politiques laissaient sans emploi, chercher à se créer de nouvelles ressources dans l'industrie ou dans le commerce. Des administrateurs, des militaires, des artistes, quelques gens exaltés qui voulaient s'associer à d'illustres infortunes ou qui pensaient ne pouvoir vivre sur le sol national souillé par l'occupation étrangère, se précipitèrent vers les ports de mer, munis de quelques marchandises achetées à la hâte; le premier navire en partance était celui qui leur

convenait le mieux, peu leur importait d'ailleurs le lieu de sa destination. Cela se nommait alors le commerce de pacotille; mais, comme on peut aisément s'en rendre compte, des entreprises ainsi conçues ne procuraient le plus souvent que de fâcheux résultats. Lorsqu'un navire arrivait à Rio-de-Janeiro, les Brésiliens demandaient d'un ton ironique combien il apportait de *négociants français*, et l'on voyait en effet débarquer des pacotilleurs par vingtaines.

Le commerce de pacotille est l'enfance du commerce maritime; le pacotilleur est pour ce commerce ce qu'est le porte-balle sur terre; la marchandise toujours en petite quantité se trouve alors grevée de tous les frais du voyage personnel de l'entrepreneur; le temps ne pouvait manquer de modifier ce genre de relation entre la France et le Brésil. Si beaucoup de pacotilleurs trouvaient ruine et misère dans leurs entreprises, d'autres réussissaient au contraire à force d'ordre, d'économie et d'intelligence; les voyages étaient renouvelés; des associations étaient formées, un établissement sédentaire était substitué au régime de voyages continuels. Un magasin ouvert au Brésil était bientôt approvisionné par les envois d'un associé retourné en France à cet effet. C'est ainsi que se sont formées, que se sont consolidées

des maisons de commerce importantes, et qui ont pu être d'autant plus fières de leurs succès qu'ils étaient dus en entier à l'intelligence et à la persévérance de leurs chefs.

Un perfectionnement non moins important devait aussi se développer dans nos ports de mer; le principe salutaire de la division du travail devait s'introduire dans le commerce-maritime. Les commerçants qui expédiaient ou recevaient des marchandises devaient cesser d'être propriétaires des navires; et les armements devaient être laissés aux soins de ceux auxquels des connaissances spéciales permettaient d'équiper à meilleur compte. C'est ainsi que les armements de navires sont devenus ce qu'ils doivent être, de véritables entreprises de transport; les négociants chargent alors les marchandises moyennant un prix qu'on nomme le fret, et peuvent livrer tous leurs capitaux et tout leur temps aux seules opérations sur les marchandises.

C'est par des progrès de ce genre que le commerce maritime de la France devait avancer graduellement en surmontant les difficultés, suite inévitable d'une longue interruption de toute navigation. Ses progrès eussent été plus rapides et tous différents sans doute, si le gouvernement de a Restauration, qui rêvait le passé et restait

aveugle sur l'avenir, n'avait pas poursuivi le rétablissement pur et simple du système colonial restrictif, tel qu'il existait avant la révolution française.

Sous cet ancien régime les diverses puissances de l'Europe s'étaient partagé le territoire américain par droit de premier occupant; chacun avait voulu se réserver le monopole du commerce avec ses propres colonies. Un pacte tacite existait par lequel, en échange du droit exclusif qu'on se réservait de leur vendre des produits manufacturés, on leur donnait le privilége de l'approvisionnement des marchés métropolitains en produits équinoxiaux. Peut-être pouvait-on soutenir autrefois avec quelque raison, que ce système étant suivi alors par les autres nations, il était important pour la France d'avoir des colonies régies d'après les mêmes principes, et cela sous peine de ne pouvoir aborder en Amérique. Mais en 1815, tout était changé; depuis long-temps les colonies anglaises de l'Amérique du Nord avaient conquis leur indépendance; la puissance commerciale de l'Espagne et du Portugal, après avoir long-temps langui, avait fini par une mort complète, laissant pour succession vacante un commerce immense à faire avec le continent méridional américain; chaque état d'Europe devait

en recueillir une part d'autant plus grande qu'il se présenterait avec des conditions plus favorables. N'y a-t-il pas eu alors maladresse et folie de la part de la France, à répudier la plus belle portion de cet héritage, pour conserver des relations exclusives avec quelques îles françaises, qu'un système plus libéral aurait rendues elles-mêmes plus florissantes? C'était en effet se contenter du droit d'approvisionner une population de deux ou trois cent mille âmes, en renonçant à la plus belle partie du commerce offert à l'Europe par les habitants d'un immense continent. C'était enfin réserver le monopole de son marché pour le sucre et le café à quelques lieues carrées de terrain, en repoussant les productions des plus vastes contrées.

Ce système colonial restrictif a particulièrement nui au commerce entre la France et le Brésil en gênant les moyens de faire des retours. La vente n'est que la moitié d'un échange dont un achat est le complément; de même pour une nation, porter ses marchandises à l'étranger est la moitié d'un commerce, et recevoir les produits étrangers en échange en est le complément. Chaque nation ne peut payer ce qu'on lui apporte, qu'en donnant en retour les produits de son sol ou de son industrie. Les marchandises françaises étaient vi-

vement demandées à Rio-de-Janeiro, et la France refusait cependant de recevoir le sucre et le café que le Brésil offrait en retour; il n'y avait donc là élément qu'à la moitié d'un commerce régulier entre les deux pays. Sans doute les négociants s'arrangeaient pour atténuer autant que possible cet inconvénient, et les paiements finissaient par revenir en France; mais c'était souvent par des voies plus longues et beaucoup plus compliquées que ne le croyaient les commerçants eux-mêmes qui y prenaient part.

Ainsi, par exemple, ne pouvant charger ni sucre ni café pour France, un vendeur de produits manufacturés français prenait à Rio-de-Janeiro, comme moyen de retour, une lettre de change payable à Londres; cette remise était envoyée par correspondance à Paris, où elle était négociée, c'est-à-dire vendue sur la place. Cette lettre de change pouvait alors être achetée par un marchand de métaux parisien, qui avait à faire remise à un banquier de Londres, pour couverture d'un crédit ouvert à un négociant de Saint-Pétersbourg, chargé à son tour d'expédier des lingots de cuivre. Et dans ce cas, le cuivre venant à arriver de Russie, formait pour la France le retour véritable de la pacotille portée dix-huit mois auparavant au Brésil. Les procédés du commerce, l'usage

précieux de la lettre de change, permettent de surmonter ainsi bien des obstacles ; mais cela ne fait pas qu'au fond, les entraves d'une mauvaise administration commerciale ne se fassent sentir et n'arrêtent l'essor que le commerce aurait pu prendre.

Un des principaux effets du régime colonial restrictif sur le commerce avec le Brésil, a été de renchérir les transports, en termes commerciaux d'élever le taux du fret. Les frais d'armement et d'expédition d'un navire, doivent être payés par les marchandises que ce navire transporte ; l'opération n'est terminée pour l'armateur qu'après la rentrée au port de départ. Si donc, le commerce ayant fourni une cargaison pour le voyage d'aller, se trouve dans l'impossibilité de donner un chargement pour le retour, si le navire est par suite obligé de revenir sur lest, il est évident que dans ce cas, c'est la cargaison du départ qui doit rembourser tous les frais de l'armement, et le prix du transport sur les marchandises qui la composent est par conséquent doublé. C'est ce qui est arrivé jusqu'à un certain point dans le commerce avec Rio-de-Janeiro ; on y portait les marchandises françaises, et l'on ne pouvait prendre en retour pour la consommation de France les denrées que repoussaient et que repoussent

encore les tarifs protecteurs des colonies françaises.

C'est par suite de la difficulté pour les navires de trouver des chargements en retour pour France, que l'on a vu les produits nationaux transportés par la marine étrangère. Beaucoup de marchandises françaises ont été et sont même encore envoyées annuellement à Londres et à Liverpool, pour être chargées sur des navires anglais allant au Brésil, au Chili, au Pérou ou dans l'Inde. Un produit du sol, tout-à-fait convenable pour former des fonds de cargaison, le vin des départements méridionaux de la France, a été transporté au Brésil sur des navires étrangers venant prendre charge au port de Cette (1), et devant porter ensuite à leur retour en Italie ou ailleurs, les sucres et le café de Rio-de-Janeiro.

Le commerce de la France avec l'Amérique méridionale, a fourni deux exemples assez remarquables de l'influence des moyens de retour sur le prix des transports au départ. Le taux du fret pour porter les marchandises fabriquées du Havre à Rio-de-Janeiro, s'était long-temps main-

(1) Voir à l'appendice (note B) le relevé comparatif des navires français et des navires étrangers partis de Cette pour le Brésil pendant les vingt années 1819 à 1858.

tenu entre 80 et 100 fr. par tonneau marin (1), lorsque enfin on essaya de profiter des retours de navires pour apporter quelques madriers de bois de Jacaranda, connu en France sous le nom de palissandre. Cet essai fut heureux, on employa le palissandre dans l'ébénisterie, la mode en prit pour les ameublements, et l'on put par suite faire de nombreux chargements de ce bois à la fois lourd et encombrant. Ce fut un moyen de tirer un parti plus avantageux du retour des navires envoyés à Rio de Janeiro ; une baisse d'environ quarante pour cent sur le fret du départ fut la suite de cette circonstance nouvelle, et l'on ne paya plus que 50 à 60 francs par tonneau pour le transport des marchandises du Havre au Brésil.

C'est ainsi également que le taux des transports de France pour la côte ouest de l'Amé-

(1) Le tonneau marin, qui est de mille kilogrammes pour les marchandises lourdes, est calculé sur le pied de quarante-deux pieds cubes pour les marchandises légères d'encombrement; les caisses contenant les produits manufacturés sont rangées dans cette dernière catégorie. Le tonneau anglais d'encombrement est seulement de quarante pieds anglais cubes ; il est donc au tonneau français dans la proportion des nombres 6,655 à 9,072; et il ne faut pas perdre de vue cette donnée quand on veut comparer le cours des frets entre les deux navigations.

rique du Sud a été réduit par la mise en exploitation de la plaine salpêtrée de Tarapaca au Pérou. Le fret du Havre au Chili et au Pérou s'était long-temps maintenu à 300 francs par tonneau; lorsqu'en 1831 et 1832 on a pu utiliser le retour des navires en les chargeant de salpêtre, le prix de transport au départ s'est graduellement abaissé jusqu'à 180 fr. par tonneau (1). Sans doute plusieurs causes concourent à rendre la navigation commerciale française plus dispendieuse que celle des Anglais, des Américains et des nations du nord de l'Europe; on a fait valoir la cherté de plusieurs des matières premières qui entrent dans la construction des navires. On a fait valoir aussi la charge onéreuse de l'embarquement exigé par l'administration maritime, d'un personnel trop nombreux, mettant à bord soit des mousses et des apprentis inutiles, soit quelquefois un prétendu chirurgien auquel, peu s'en est fallu, à une certaine époque, qu'on ajoutât encore un chapelain.

Les causes qui produisent les phénomènes commerciaux en tous genres sont généralement multiples, et chaque partie intéressée n'envisage,

---

(1) Le salpêtre du Pérou est du nitrate de soude. Voir à l'appendice (note C).

la plupart du temps, qu'un des points de la question. Il ne faut donc pas s'étonner, si, dans une enquête commerciale, on voit chacun attribuer à une cause différente le défaut de développement du commerce maritime; l'expéditeur reproche au manufacturier de ne point fabriquer des marchandises spécialement appropriées aux besoins des populations lointaines; le fabricant reproche à l'armateur la cherté des transports; l'armateur se plaint du prix des fers, du bois, des cordages; le négociant se plaint à son tour du régime qui préside à la combinaison des tarifs douaniers. Toutes ces plaintes sont fondées, toutes ces réclamations sont justes; c'est à ceux qui dirigent les enquêtes d'attribuer à chacune l'importance qu'elle mérite, pour savoir ensuite combiner les remèdes en raison même de la complication des causes. Mais pour être à la hauteur d'une semblable mission, il faudrait des connaissances économiques qui sont encore malheureusement trop rares; et c'est ainsi que les enquêtes qui semblent les plus complètes ne sont, la plupart du temps, suivies d'aucun résultat.

CHAPITRE V.

Événements politiques de 1816 à 1826. — Départ du roi Jean VI pour l'Europe. — Don Pèdre d'abord régent, ensuite empereur du Brésil. — Traité de commerce avec la France.

—

La vieille reine Marie Ire étant venue à mourir, le 16 mars 1816, le prince-régent devint roi sous le nom de Jean VI; il était alors retombé dans l'une de ces crises d'incertitude qui ont fait le tourment de sa vie. Il était de l'intérêt du Brésil qu'il restât en Amérique; d'un autre côté ses sujets du Portugal le rappelaient en Europe : c'était là qu'il était né, c'était là que venait d'être relevé le trône de ses pères, sur lequel il croyait avoir reçu du ciel mission de siéger; il ne savait enfin comment reconnaître où gisait son intérêt personnel, ni comment ensuite le concilier avec ses propres inclinations. L'indécision est l'état habituel des caractères faibles, et en général ils

maintiennent en toute chose le *statu-quo*, par cela seul qu'ils ajournent de prendre tout parti décisif. Bien que Jean VI fût attaché par ses souvenirs à l'Europe, il ne pouvait se résoudre à abandonner le Brésil; il en aimait les habitants et appelait en plaisantant son petit-fils *Cabocco*, nom que l'on donne aux gens des montagnes, et particulièrement à ceux qui ont un mélange de sang indien. Le roi craignait aussi que ses belles possessions américaines en vinssent à suivre l'exemple des colonies espagnoles; déjà un mécontentement sourd se manifestait dans le pays: on voyait avec jalousie que l'administration restait concentrée dans les mains des Portugais d'Europe; on sentait d'ailleurs vaguement que le gouvernement restait en dessous de sa mission, et manquait de l'énergie nécessaire pour faire prendre aux pays l'essor auquel il était appelé. Il faut bien le dire enfin, un motif tout personnel au roi le retenait à Rio-de-Janeiro: c'est qu'il ne pouvait surmonter la peur que lui inspirait la seule idée d'un voyage sur mer; c'est ainsi que les destinées des nations sont souvent influencées par de bien faibles circonstances. En attendant toutefois, le Brésil jouissait d'une indépendance réelle; non seulement il n'était plus soumis au régime colonial, mais encore, possédant le gouvernement

portugais dans sa capitale, c'était le Portugal qui semblait en réalité être devenu une colonie du Brésil ; les rôles étaient ainsi intervertis, et l'état de chose en se prolongeant ne pouvait qu'être favorable à l'Amérique portugaise.

Malheureusement les finances étaient dans l'état le plus déplorable, le Portugal et les provinces du Brésil ne pouvaient suffire aux demandes de subsides. Après avoir altéré les monnaies effectives, on préludait à une banqueroute complète au moyen d'un véritable papier-monnaie; et cependant on continuait une guerre impolitique contre les provinces, anciennement espagnoles, de la Plata. Les troupes brésiliennes finirent par prendre possession, en février 1817, de Montevideo et du territoire tant convoité de Sacramento; mais en même temps les traites du gouvernement sur Bahia et Pernambouc revenaient avec refus de paiement, et un soulèvement sérieux éclatait même dans cette dernière ville. L'insurrection gagna bientôt les autres provinces du Nord, et pendant un moment la position devint des plus menaçantes ; il fallut retirer les troupes des bords de la Plata, pour les envoyer à Bahia et à Pernambouc. Bientôt après la tranquillité se rétablit, il est vrai ; les diverses provinces rentrèrent dans l'ordre, mais vers la même époque on était forcé

d'évacuer Montevideo, et l'on arriva ainsi à avoir dépensé des sommes énormes, pour se trouver en fin de compte exactement au même point où l'on était deux ans auparavant. Si les mêmes sacrifices avaient été employés en travaux d'utilité publique, si une volonté capable eût perfectionné l'administration de ce vaste empire; à quel résultat différent ne serait-on point arrivé! Les leçons de l'expérience devaient du reste rester sans effet, la même guerre ruineuse devait être continuée avec des chances diverses, et devait finir plus tard (en 1826) par la reconnaissance pure et simple, de la part du Brésil, de l'indépendance de Montevideo.

Toutefois d'autres événements se préparaient en Europe, et ils devaient achever l'œuvre de la séparation du Brésil et du Portugal. Un mouvement constitutionnel s'était prononcé en Espagne et à Naples, le Portugal suivit cet exemple, et une révolution éclata à Porto; la première nouvelle en parvint au Brésil au commencement de novembre 1820, et y excita les plus vives émotions. Le roi Jean VI fut frappé de stupeur, il annonça l'intention d'envoyer son fils don Pèdre à Lisbonne pour y rétablir la tranquillité et entendre les réclamations du peuple; il voulait convoquer à Rio-de-Janeiro des procureurs élus de

toutes les provinces du Brésil, ainsi que de l'île de Madère et des Açores, afin de délibérer sur les changements et les améliorations qu'il y aurait à faire à la constitution votée par les cortès de Lisbonne. Mais dans cette circonstance comme dans toutes les autres, les événements devaient marcher, sans recevoir une grande influence des actes de volonté du pauvre roi.

Une vive fermentation régnait parmi les troupes et dans le peuple de Rio-de-Janeiro; des rassemblements nombreux s'étaient formés, le 27 février 1821, sur toutes les places publiques, et la tranquillité était menacée sur tous les points; lorsque, pour prévenir un soulèvement général, le prince royal parut tenant en main un décret du roi son père. Comme eût fait un héraut d'armes, il en donna lecture à haute voix, et l'on apprit que Jean VI acceptait sans restriction la constitution des cortès. On se livra dès lors aux élans de la joie: dans la soirée les maisons s'illuminèrent, et tout rentra dans l'ordre. Cependant les chefs de la révolution en Portugal désiraient le retour du roi au milieu d'eux; ils pensaient ne pouvoir consolider leur nouvelle constitution et paralyser la mauvaise volonté des puissances étrangères, qu'en montrant le nouvel ordre de choses sanctionné par la présence du légitime souverain. Jean VI

fut donc entouré d'intrigues; on lui persuada que s'il acceptait de retourner en Europe, sa présence seule suffirait pour faire rentrer son ancien royaume dans l'ordre et dans la soumission. Il fut enfin, et presque malgré lui, embarqué ainsi que sa famille, abandonnant la régence du Brésil à son fils aîné don Pèdre.

Le départ de la cour causa un vif mécontentement: le peuple, sans être fortement attaché au roi, avait long-temps conservé pour lui un respect traditionnel; mais sa conduite incertaine et faible dans les dernières circonstances où il s'était trouvé, avait achevé de le déconsidérer. On craignait que des efforts ne fussent tentés pour porter atteinte à l'indépendance du Brésil; c'était déjà beaucoup que de lui enlever le siége du gouvernement. Les premiers symptômes fâcheux qui se manifestèrent furent quelques signes de rivalité de province à province. On avait toujours reconnu et accepté le gouvernement du roi siégeant à Rio-de-Janeiro, mais on ne voulait pas relever simplement de la régence établie en cette ville. Le prince don Pèdre, jeune, sans expérience, n'ayant reçu qu'une éducation fort incomplète, et s'étant abandonné de bonne heure à tous les désordres d'une cour corrompue, avait peu de moyens dans les mains pour se saisir du pouvoir; ses revenus

se bornaient à ce qu'il pouvait tirer de la seule province de Rio-de-Janeiro : toutes les autres refusaient d'envoyer des subsides ; chacune semblait vouloir s'ériger en république séparée. Don Pèdre déploya dans ces circonstances une activité et une énergie qu'on était loin d'attendre de lui ; il organisa l'armée, et correspondit sans relâche tant avec l'Europe qu'avec chaque province ; mais il aurait indubitablement succombé à la peine, si les actes mêmes des cortès portugaises, en menaçant à la fois le prince et le Brésil, n'avaient enfin fait sentir le besoin d'une union générale pour une défense commune.

Les Portugais, tout en adoptant des idées fort libérales sans doute sur d'autres points, n'en rêvaient pas moins le désir de relever le commerce et la puissance de la mère-patrie, en forçant le Brésil à rentrer sous le joug du régime colonial restrictif. L'arrivée à Rio-de-Janeiro d'un ordre qui enjoignait au prince de quitter la colonie pour revenir en Portugal, devint le signal de la résistance. Dès l'arrivée de cet ordre, des adresses au prince furent signées de tous côtés ; il fut le soir même, étant à l'Opéra, harangué par des spectateurs. Il parut réfléchir, et après un moment de silence : « Puisque c'est pour le bien de tous » et pour la prospérité du pays, dit-il d'une voix

» ferme, je suis prêt ; dites au peuple que je reste » ici (1). » Le 20 mai 1822, la municipalité de la ville présenta une nouvelle adresse au régent pour le supplier encore de ne point quitter le pays, lui offrant le titre de *Défenseur constitutionnel et perpétuel du Brésil*, et lui demandant de convoquer une assemblée de députés de toutes les provinces pour former un corps législatif désormais essentiel à la souveraineté et à l'indépendance du Brésil.

Don Pèdre, bien supérieur en cela à son père, avait compris dès le premier moment qu'il n'y avait point à hésiter ; il ne fit pas attendre son acceptation. Une proclamation parut, par laquelle, tout en protestant de sa fidélité envers son père comme roi constitutionnel, il se prononçait de la manière la plus énergique pour l'indépendance du Brésil : « Celui qui est Brésilien est Portu» gais, disait-il ; et plût à Dieu que tous ceux qui » s'appellent Portugais voulussent également s'ap» peler Brésiliens ! La fermeté, la constance, » l'intrépidité peut-être, seront nécessaires pour » compléter le grand œuvre que vous avez com» mencé ! Comptez sur votre *défenseur perpétuel*,

(1) « Como he para o bem de todos, e a felicidad do paiz, estou pronto; diga ao povo que aqui ficou. »

» qui ne faillira pas à ses promesses, et qui, pour
» l'honneur et l'amour du pays, sera prêt à sa-
» crifier sa vie, plutôt que de souffrir que le Bré-
» sil redevienne colonie, et retombe ainsi dans
» la servitude. »

Par cette conduite ferme et franche, le prince assurait l'union et la tranquillité du Brésil; il avait heureusement compris que le vaste continent américain ne pouvait redevenir une simple dépendance des monarchies européennes. Les États-Unis venaient de reconnaître les gouvernements indépendants aux anciennes colonies espagnoles; la liberté avait décidément étendu ses racines dans tout le Nouveau-Monde.

Dans de semblables circonstances, les décrets des cortès de Lisbonne devaient rester bien faibles et bien impuissants, lorsqu'ils prononçaient la nullité des résolutions prises au Brésil, et ordonnaient de nouveau le retour du régent en Europe; le ton menaçant qui accompagnait ces ordres, devait porter les Brésiliens à se tenir unis pour la résistance. Un manifeste de don Pèdre, en protestant contre les injustices du Portugal, appela enfin le peuple à s'armer pour la défense du territoire, et bientôt après il prit le titre d'empereur constitutionnel du Brésil.

Les députés des provinces arrivèrent à Rio-de-

Janeiro au commencement de 1823, et l'on choisit pour ouvrir la première assemblée législative le 3 mai, comme jour anniversaire de la découverte du Brésil par Cabral. Ainsi ce vaste et beau pays, au sol si fertile, qui aurait pu se couvrir rapidement d'une population riche et prospère, était resté pendant trois siècles avant d'obtenir un gouvernement qui lui fût propre. Le petit nombre de ses habitants, l'état misérable de la plus grande partie de cette population, l'absence de culture dans les cantons les plus fertiles, montraient ce qu'avait dû produire le système colonial restrictif, appliqué ici dans toute sa pureté! D'un autre côté, l'état où se trouvait le Portugal lui-même, cette métropole jadis si fière et si absolue, ne prouvait pas non plus qu'il y eût eu, dans l'application d'un régime si souvent vanté, des avantages beaucoup plus grands pour les possesseurs que pour les possédés.

Du reste la querelle entre le Portugal et le Brésil, séparés qu'ils étaient par l'Océan et dépourvus l'un et l'autre de marine militaire, ne pouvait devenir sérieuse; une nouvelle conquête était impossible; c'était du Brésil seul que devait désormais dépendre son avenir. Des troubles momentanés pouvaient agiter de temps à autre

les provinces, mais le pays avait gagné un grand point; tous les intérêts se réunissaient dans un intérêt commun, celui de l'indépendance.

Une des grandes puissances des temps modernes, le commerce, s'interposait d'ailleurs dans la lutte et devait s'opposer aux efforts que le Portugal aurait pu faire pour reconquérir son ancienne colonie. C'est à l'influence des intérêts commerciaux qu'a été due la reconnaissance de l'empereur du Brésil de la part de l'Angleterre : le traité de commerce de 1809 était arrivé à son terme; il fallait le renouveler avec quelques conditions nouvelles en 1826, et ce n'était pas à Lisbonne, mais bien à Rio-de-Janeiro que les clauses pouvaient en être convenablement débattues. Les négociations furent habilement conduites sous l'administration du ministre anglais Canning : le Portugal fut amené à reconnaître l'indépendance du Brésil, et en même temps un nouveau traité de commerce fut conclu entre ce dernier pays et l'Angleterre.

Le commerce français devait se faire entendre aussi et obtenir enfin justice; il avait travaillé avec persévérance pendant douze ans à établir avec le Brésil des relations qui avaient fini par prendre quelque importance ; il avait lutté, comme les autres, contre les chances défavorables que les

événements avaient opposées au développement de la prospérité de ce pays en général ; et en outre, bien qu'abandonné en quelque sorte de son propre gouvernement, il avait, avec des armes inégales, combattu efficacement la concurrence du commerce anglais. Malgré une différence des droits de douane, moitié plus élevés que ceux que payaient alors les marchandises de provenance britannique, avec le désavantage de frais de transports plus onéreux ; malgré l'entrave mise aux moyens de faire des retours, les produits français s'infiltraient de plus en plus dans la consommation brésilienne. Les soieries françaises, la sellerie, une multitude d'articles de tabletterie et de mercerie, la bijouterie fine et la bijouterie fausse, quelques productions du sol français, comme les vins de l'ancien Languedoc, étaient recherchés avec une préférence marquée. Des magasins français s'ouvraient dans les principales villes ; une des rues de Rio-de-Janeiro particulièrement aurait pu faire croire à l'émigration de la rue Vivienne de Paris, si jamais la rue Vivienne pouvait cesser d'être le centre de la mode en Europe.

Enfin un traité d'amitié, de navigation et de commerce entre la France et l'empire du Brésil



fut signé à Rio-de-Janeiro, le 8 janvier 1826 (1). La clause importante de ce traité était que les marchandises françaises ne paieraient plus désormais que le droit de quinze pour cent de la valeur, comme les marchandises anglaises. C'était là en effet le point essentiel; les commerçants français ne demandaient pas autre chose; ils ne réclamaient point de faveurs spéciales, mais ils demandaient d'être mis sur le pied de l'égalité, et de pouvoir faire concurrence à leurs rivaux à des conditions semblables. Il a fallu douze ans de maladresse ou de faiblesse de la part du gouvernement français dans ses demandes, et il a fallu que pendant douze années le gouvernement du Brésil entendît bien mal ses intérêts, pour qu'on n'arrivât pas plus tôt à un résultat si simple et si naturel. Le traité avec l'Angleterre avait eu pour effet de créer une sorte de monopole en faveur de ce pays; plusieurs marchandises étrangères se trouvaient par le fait repoussées des marchés, et par suite les Brésiliens avaient moins de choix pour leurs achats, payaient plus cher les produits protégés, et dans tous les cas en étaient moins abondamment pourvus.

---

(1) Voir à l'appendice ce traité qui régit encore les relations entre les deux pays (note D).

A mesure que les peuples s'éclaireront davantage, les traités de commerce devront disparaître, et les nations comprendront qu'il est de leur intérêt sagement entendu, de traiter également bien tous ceux avec lesquels elles ne sont point en guerre. Les faveurs réciproques que se font les parties contractantes, dans un semblable traité, deviennent par le fait autant d'injustices à l'égard des nations qui n'ont point de traités spéciaux. Une faveur est, du côté de la partie qui l'accorde, un véritable sacrifice; ainsi par exemple, et comme on vient de le voir, le Brésil, en repoussant, par une différence de tarif, les marchandises qui auraient pu faire concurrence aux produits anglais, se privait des avantages qui seraient résultés pour lui de cette concurrence. Si les faveurs réciproquement accordées sont égales, celles que chaque nation obtient sont compensées par les sacrifices qu'elle est obligée de s'imposer en retour. Si au contraire les faveurs ne se balancent pas et si l'une des parties contractantes impose à l'autre des conditions à son propre avantage sans lui rien donner en échange, il n'y a plus alors traité d'amitié et de commerce, cela devient simplement un acte d'oppression du plus fort sur le plus faible.

Quant aux stipulations nombreuses pour assurer

aux négociants de chaque nation toute garantie de leurs biens et de leurs personnes, tant qu'ils se soumettront aux lois du pays dans lequel ils viendront commercer, il faut espérer aussi qu'il ne sera plus nécessaire, dans un avenir prochain, d'inscrire de semblables conditions dans les traités internationaux. Il est en effet dans l'intérêt bien entendu de tout pays, de traiter avec justice les étrangers qui viennent commercer sur son territoire, et l'intérêt est ici d'accord avec le sentiment de l'hospitalité qui veut pour l'étranger, encore plus s'il est possible que pour le citoyen, le respect de la personne et de la propriété.

Les avantages faits par la France au Brésil relativement aux conditions d'admission de ses navires dans les ports français, étaient tout-à-fait illusoires, puisque le Brésil n'a eu jusqu'à présent aucune marine marchande : du reste, ce traité n'était point un échange de faveurs; c'était simplement un retour aux principes de justice que l'admission des marchandises françaises au Brésil, aux mêmes conditions que celles qui avaient été précédemment accordées à une nation plus favorisée. Dès lors les relations entre les deux pays sont devenues plus actives et se sont régularisées.

CHAPITRE VI.

Monnaie d'argent. — Monnaie de cuivre. — Banque de Rio-de-Janeiro.

Les grandes variations que les mesures financières du gouvernement ont amenées sur la valeur de l'agent des échanges, de la monnaie, au Brésil, ont été une des plus grandes entraves à la prospérité du commerce de ce pays. Non seulement ces variations ont affecté le cours des changes avec les pays étrangers, mais encore des inconvénients de localité se sont manifestés sur tous les points. L'étendue du Brésil, la difficulté des communications d'une ville à une autre, empêchaient les mesures prises à Rio-de-Janeiro d'avoir un effet simultané partout : la monnaie portant le même nom s'est trouvée avoir des valeurs variant à l'infini, suivant les temps, suivant les lieux. Ainsi le *milreis* a pu valoir soit cinq francs, soit trois

francs sur la même place, à quelques mois d'intervalle; et des différences non moins grandes ont pu être signalées à un même moment, en comparant la valeur monétaire à Rio-de-Janeiro, à Bahia, à Maranham. Les calculs les mieux établis ont été fréquemment dérangés : tel négociant, après avoir vendu sa marchandise à des prix qui lui présentaient de beaux bénéfices, s'est trouvé, au bout du terme qu'il avait dû accorder à l'acheteur, ne réaliser qu'une perte majeure, et cela en recevant cependant la somme nominale qui résultait du marché conclu; tel autre a pu se trouver ruiné plus tard en donnant pour acquitter sa dette une monnaie dont la valeur s'était relevée, sans qu'elle changeât de nom, pendant l'intervalle écoulé entre la stipulation de la dette et l'époque fixée pour son paiement. Le Brésil se sentira long-temps encore de ces graves inconvénients; toutefois la discussion a éclairé les questions qui se rattachent aux monnaies; l'économie politique est étudiée avec fruit dans le Nouveau-Monde, et il est à espérer que l'on dotera bientôt le pays d'un bon système monétaire. Il serait d'un heureux exemple d'abandonner les noms abstraits, qui par eux-mêmes ne constatent aucune valeur lorsqu'ils ne sont pas l'expression d'un poids fixe d'un métal précieux à un titre

déterminé. Il serait bon aussi de renoncer à la prétention de fixer d'une manière précise et invariable la valeur relative de deux métaux, qui, comme toutes les autres marchandises, peuvent au contraire varier sans cesse de valeur relativement l'un à l'autre, d'après leur plus ou moins grande rareté, et l'importance plus ou moins forte de la demande qui en est faite (1).

Le gouvernement de Jean VI (alors régent) avait commencé en 1811 par altérer la monnaie d'argent, en infligeant à la piastre espagnole une empreinte nouvelle, qui portait la valeur nominale de la pièce à vingt pour cent au-dessus de sa valeur intrinsèque. Ce triste exemple devait être suivi plus tard dans le même pays pour les monnaies de cuivre, et ce fut un gouverneur de la province de Pernambouc qui en eut le premier la fâcheuse idée.

Le gouvernement pour faire rentrer les revenus publics dans le trésor central, avait à tirer des mandats sur ses agents dans les diverses provinces. L'importance de ces traites aurait toujours dû se proportionner sur les rentrées assurées

(1) L'inconvénient de cette fixation illusoire se fait sentir en France. La monnaie d'or, qui serait d'un usage si commode, reste cependant en dehors de la circulation ordinaire. (Voir à l'appendice la note E sur ce sujet.)

pour chaque caisse; mais il n'en était point ainsi, et, toujours pressé par le besoin, le gouvernement de Rio-de-Janeiro tirait en avance; agissant comme le commerçant embarrassé dans ses affaires, qui se laisse aller à lancer dans la circulation de nouvelles lettres de change, sans savoir quel accueil elles pourront rencontrer. Cependant les gouverneurs des provinces avaient pour instruction de ne rien négliger pour arriver à faire face au paiement des mandats lancés ainsi dans la circulation par le ministre des finances; une latitude assez grande leur était même laissée, quant aux moyens à employer pour se procurer les fonds nécessaires. Le gouverneur de Pernambouc se trouvant donc un jour dans l'embarras, imagina de rassembler une masse énorme de monnaie de cuivre, puis de déclarer que cette monnaie n'aurait plus cours dans la province, qu'après avoir reçu l'empreinte d'un poinçon d'estampille, et par ce poinçon il eut soin de doubler la valeur nominale de chaque pièce. Mettant ensuite de nouveau cette monnaie dans la circulation, s'en servant dans tous les paiements, il réalisa ainsi un immense bénéfice, qui lui permit de satisfaire momentanément aux exigences du ministre.

Cette opération, blâmable en elle-même, a été

suivie de conséquences fâcheuses. Le poinçon était facile à contrefaire, et le faux monnayage devint général dans toutes les provinces du Brésil; partout on estampillait les monnaies de cuivre, et on les envoyait à Pernambouc pour les mettre en circulation avec une valeur ainsi augmentée. Il résulta bientôt de cette spéculation générale, pénurie de monnaies de cuivre dans les provinces méridionales ; et cependant les monnaies de menues valeurs sont particulièrement indispensables dans les contrées où il y a une population nombreuse d'esclaves. On ne tarda pas à réclamer contre la disparition des monnaies de cuivre, et le gouvernement de Rio-de-Janeiro vit avec ravissement une nouvelle source de profits, dans la fabrication d'une monnaie réclamée par la population elle-même. On se hâta d'acheter tout le cuivre en feuilles qui se trouvait dans le pays, où il avait été importé pour servir à la chaudronnerie ou au doublage des navires ; on le payait 400 à 500 reis la livre, et, avec la façon assez simple de le découper à l'emporte-pièce et de lui donner une empreinte sous le balancier, on portait la valeur de la même livre de métal à 1280 reis. Cette fabrication, toute facile qu'elle était, procurait ainsi un bénéfice de deux à trois capitaux pour un. On continua l'opération le plus long-

temps possible, et l'on ne tarda pas à dépasser le but en fabriquant beaucoup au-delà des besoins. En même temps la cupidité avait été éveillée au dehors, et la contrebande inondait le pays de fausse monnaie. Le cuivre est devenu depuis lors un des plus grands embarras du régime monétaire légué au Brésil par les administrations de Jean VI et de don Pèdre.

A tous les inconvénients de la mauvaise monnaie métallique, devaient, du reste, venir s'ajouter les inconvénients plus graves encore d'une mauvaise monnaie de papier. Ceux mêmes qui conseillaient dans l'origine l'altération de la monnaie d'argent, sentaient bien que cette ressource ne pouvait durer long-temps; ils voulurent se préparer d'autres moyens de se procurer l'argent dont le besoin devait continuer à se faire vivement sentir, et c'est dans cette intention que fut fondée la banque privilégiée de Rio-de-Janeiro. Ce qui indique suffisamment que tel était le but des fondateurs, c'est qu'au nombre des attributions de la banque, se trouvait portée en première ligne dans ses statuts celle de prêter au besoin des fonds au gouvernement.

La création d'une banque de dépôt et de circulation pouvait être utile au Brésil, dans un moment où l'ouverture de ses ports rendait les af-

faires plus nombreuses et plus actives; les produits de l'agriculture arrivaient en abondance, et venaient fournir des cargaisons aux navires qui commençaient à entrer sous tous les pavillons. Il y avait là besoin d'une masse plus forte de l'agent intermédiaire des échanges; aussi, les billets de la nouvelle banque firent-ils facilement leur entrée et leur chemin dans la circulation; ils remplirent même une place vacante dans le commerce du pays, car les pièces de 960 reis n'en continuèrent pas moins à circuler assez longtemps à côté d'eux. Et ce qui est assez remarquable, c'est que la banque réussit à mettre en circulation des billets pour plus de dix fois la valeur représentée par le capital de fondation, et cela sans exciter encore de réclamations dans le public.

Mais cependant le gouvernement n'avait pas tardé à recourir au prêteur qu'il s'était ainsi créé. Après avoir emprunté tout le capital versé par les actionnaires, il empruntait sur la fabrication constamment active des billets. C'est bien là ce que les actionnaires avaient craint; c'est pour cela même que la plupart d'entre eux n'étaient entrés dans l'affaire qu'avec répugnance, comme contraints et forcés, et seulement pour complaire à la cour. Mais ces actionnaires timorés

n'avaient pas su porter leurs vues assez loin ; ils ne savaient pas que les dangers n'étaient pas pour eux, que le mal devait en définitive retomber uniquement sur la masse du public. La suite leur montra que de gros bénéfices devaient en attendant leur en revenir à eux-mêmes, et ils devinrent alors les complices les plus zélés de la spoliation générale.

En effet, le gouvernement, en empruntant à la banque, n'hésitait pas à se reconnaître débiteur en même temps de gros intérêts ; à la fin de chaque semestre, ces intérêts étaient considérés comme des bénéfices acquis, et on les partageait aux actionnaires ; ceux-ci les recevant en billets, qui circulaient alors pour leur entière valeur, se trouvèrent bientôt avoir retiré en dividende plus qu'ils n'avaient versé en capital. Et même, après la dépréciation du papier, la créance sur le gouvernement n'ayant jamais été placée au rang des mauvaises créances, la banque, malgré même la suspension de paiement des billets, s'est toujours considérée comme en bonnes affaires, et les actionnaires sont restés, en fin de compte, créanciers du gouvernement pour tout le montant des actions.

La planche aux assignats est toujours dangereusement placée auprès d'un gouvernement ab-

solu. Jean VI était trop peu éclairé et trop imprévoyant pour en user avec ménagement ; et au fait, elle n'avait été gravée qu'afin même d'en abuser. Aussi, les billets de banque devinrent-ils trop abondants pour les besoins des transactions ; leur valeur commença à baisser, et l'on courut à la banque pour les échanger contre des espèces ; mais les espèces n'y étaient plus. A ce premier signe de dépréciation, en 1818 et 1819, les pièces d'argent de 960 reis disparurent rapidement de la circulation. Le reis n'étant plus l'expression de la même valeur, on cessait de consentir à donner ces pièces pour leur valeur nominale ; elles gagnèrent une prime, on trouvait de l'avantage à les exporter, et il n'en resta bientôt plus une seule à Rio-de-Janeiro.

On fit alors dans le Nouveau-Monde ce qui s'était si souvent pratiqué dans l'ancien : on commença par rétrécir les portes par lesquelles le public pouvait venir demander le paiement des billets ; on n'ouvrit plus qu'un petit guichet par lequel on payait lentement, en menues monnaies pour allonger l'opération ; mais, en bien peu de jours, on ne s'en trouva pas moins au bout de toutes ressources. La banque se retourna alors vers son seul débiteur, le gouvernement, qui lui devait en effet tout ce qu'elle-même devait au public ;

mais ce qui avait été emprunté avait été dépensé, il n'y avait plus moyen de rendre ; et le gouvernement, tout en reconnaissant la dette, autorisa la banque à suspendre les paiements en espèces. Dès lors les billets créés comme billets de confiance devinrent une monnaie de papier, et la dépréciation ne cessa de devenir de plus en plus grande jusqu'en 1830, au grand détriment de la prospérité commerciale du pays. A la belle monnaie d'or de 1809 avait succédé la monnaie faible d'argent, et celle-ci en 1819 se trouva remplacée à son tour par de tristes chiffons de papier, n'ayant pour garant de la valeur dont ils portaient la désignation, qu'un gouvernement devenu insolvable.

Les banques peuvent procurer économie sur l'emploi des métaux précieux qui servent de monnaie ; passé cela, elles n'augmentent pas la masse des capitaux ; mais par le crédit elles mobilisent à l'extrême, s'il est permis de s'exprimer ainsi, les capitaux existants, et font que ces capitaux, incessamment prêtés et rendus, peuvent servir à tous les besoins. Pour que ces heureux résultats se soutiennent, il faut que la confiance dans les banques ne puisse pas être altérée ; il faut donc qu'elles soient hors des atteintes d'un gouvernement absolu et spoliateur ; il faut en même temps

franchise dans l'administration des banques, contrôle éclairé et efficace de la part du public. C'est surtout la maison d'une banque de circulation qui devrait être de verre, pour que l'on pût voir à toute heure sa position réelle. Certes, la banque de Rio-de-Janeiro n'était placée dans aucune de ces conditions, et sa création a été une calamité pour le pays.

CHAPITRE VII.

Dépréciation des monnaies. — Changes avec l'étranger. — Influence de la dépréciation sur le prix des marchandises.

—

La dépréciation des monnaies d'un pays se reconnaît au renchérissement nominal de chaque denrée, et aussi aux variations du change avec les autres nations; le change n'est en effet que la constatation de la valeur relative de diverses monnaies en usage dans des lieux différents.

Lorsque dans un pays quelconque la journée de travail renchérit, et qu'en même temps l'ouvrier est obligé de payer plus cher de l'autre main, dans une proportion pareille, tout ce qui est nécessaire à ses besoins; si, en fin de compte, avec la même dépense de force et d'intelligence dans son travail, il ne se trouve ni mieux ni plus mal pourvu, il est évident que rien n'a renchéri

réellement, malgré une augmentation dans les prix nominaux, et que c'est la monnaie seule qui dans ce cas a perdu de sa valeur : comme elle vaut moins, on est obligé d'en donner une plus grande quantité qu'auparavant pour rémunérer le travail de l'ouvrier, aussi bien que pour payer toutes les choses nécessaires à la vie. Les revenus de chacun devraient dès lors augmenter dans la même proportion que les dépenses; mais il n'en est jamais complétement ainsi : les variations sur les monnaies sont d'abord inaperçues ; l'habitude fait en général attribuer les différences dans les prix à la baisse ou la hausse sur les marchandises; et les obligations étant dans un grand nombre de cas stipulées long-temps à l'avance, les baux et les emprunts étant faits pour avoir de plus ou moins longues durées, le principe de la mise en équilibre des revenus et des dépenses n'est pas d'une application complète dans la pratique, et les variations dans la valeur réelle des monnaies entraînent toujours à leur suite une grande perturbation dans les fortunes privées et dans l'industrie.

Les oscillations légères sur le cours des changes entre deux pays, indiquent le plus ou moins de besoins de faire passer des valeurs de l'un dans l'autre, et, dans ce cas, la hausse comme la baisse

n'indique pas une dépréciation dans la valeur de l'une ou de l'autre monnaie; avec des relations commerciales actives et des moyens de transport perfectionnés, ces variations sur les changes deviennent bien moins grandes. Autrefois les banquiers se livraient à un genre d'opération qu'on appelait *arbitrages*, qui consistait dans un revirement de remises d'une place sur une autre, afin de prendre avantage des diverses variations des changes. Ainsi un banquier de Paris, par exemple, pour prendre avantage d'une hausse sur le change de Londres, créait une traite sur cette ville, et en même temps prenait du papier sur Amsterdam qui se trouvait à bas prix, envoyait les remises à un correspondant de cette place, qui en échange prenait à son tour du papier sur Augsbourg ou Naples, pour qu'enfin d'une dernière ville, on envoyât à Londres une remise destinée à fournir les fonds pour le paiement de la lettre de change, originairement faite par le banquier de Paris. Mais depuis que le transport des lettres est devenu si rapide, depuis que les hommes et les marchandises voyagent avec une égale facilité, ce genre d'opération n'a plus d'importance. Avec l'établissement des chemins de fer, on perdra jusqu'au souvenir des *arbitrages* de banque.

Lorsqu'une variation de change tient à une différence dans la valeur réelle des monnaies, cette variation peut être occasionnée aussi bien par l'augmentation de valeur de l'une que par la dépréciation de valeur de l'autre, ou même par ces deux effets simultanément, ainsi que cela est arrivé, entre autres, pour le change entre le Brésil et l'Angleterre en 1816. En comparant le cours des changes, il ne faut pas non plus se laisser préoccuper de cette circonstance, que, dans les deux termes de comparaison, il y en a toujours un qui reste fixe, tandis que l'autre seul varie; ainsi pour comparer les monnaies du Brésil et de l'Angleterre, le terme fixe est 1,000 reis monnaie brésilienne, et le terme variable est exprimé en deniers sterlings pour la monnaie anglaise. La hausse comme la baisse du change peut néanmoins se rapporter aussi bien à une élévation, qu'à une dépréciation de l'une ou de l'autre de ces monnaies. Entre le Brésil et la France, au contraire, le point fixe de comparaison est un franc, et le terme variable est le nombre de reis que l'on est disposé à donner en échange; du reste, Londres est la grande place de banque du commerce maritime, et la plupart des opérations de change qui ont lieu dans le commerce entre la France et le Brésil passent par cette ville.

Il est encore une circonstance qui paraît au premier abord assez extraordinaire et sur laquelle il convient de s'arrêter un moment, si l'on veut se rendre un compte exact du mécanisme et du mouvement des changes ; c'est que dans le commerce de l'Amérique, et particulièrement du Brésil, avec l'Europe, on voit constamment des lettres de change tirées du Brésil, sans qu'aucune traite ne soit faite, sauf des cas exceptionnels, soit de Paris, soit de Londres sur ce pays. On pourrait croire par premier aperçu et en se reportant aux anciennes préoccupations de ce qu'on appelait la balance commerciale, que toutes les opérations se solderaient par une somme quelconque dont l'Europe resterait toujours débitrice envers le Brésil ; balance pour laquelle une traite serait ainsi fournie. Mais il suffit d'examiner la manière dont les choses se passent en réalité, pour se convaincre qu'il n'en est pas ainsi, et pour s'apercevoir que les lettres de change créées dans ce cas, ne sont qu'un instrument commercial, employé pour faire passer deux fois des mains d'un commerçant dans les mains d'un autre commerçant, en Amérique d'abord, et en Europe ensuite, le capital employé dans les affaires brésiliennes, sans qu'il doive y avoir pour cela aucun transport de valeurs monétaires d'un pays dans un autre. L'emploi de

cet instrument commercial est rendu nécessaire particulièrement par cette circonstance, que le commerce de transport des marchandises d'Europe au Brésil, et le commerce de transport des produits brésiliens en retour, sont généralement dans des mains différentes; et en outre à ce que les capitaux employés dans le commerce entre les deux pays sont fournis presque exclusivement par l'Europe. Un exemple est nécessaire pour faire comprendre comment se combine cette double opération.

Un fabricant de Manchester expédie des marchandises à Rio-de-Janeiro ; la seule opération qu'il ait en vue est de réaliser son envoi au meilleur prix possible et de rentrer dans ses fonds, sans avoir à spéculer sur le sucre ou le café que produit le Brésil. D'un autre côté, le négociant de Londres qui a besoin de recevoir du café pour alimenter son commerce avec la Belgique ou l'Allemagne, ne saurait connaître en même temps quels sont les articles de Birmingham ou de Manchester qui peuvent convenir aux Brésiliens; il préfère donc s'adresser à un commissionnaire de Rio-de-Janeiro pour lui demander un envoi de café, en lui donnant mission de prendre son remboursement de la dépense au moyen d'une lettre de change tirée sur lui, payable à Londres. Or voici ce qui

arrive : le consignataire qui a vendu à Rio-de-Janeiro les marchandises envoyées par le fabricant de Manchester, emploie les produits de la vente à se procurer la traite que l'acheteur de café est chargé de faire sur le négociant de Londres, et il envoie cette lettre de change au fabricant. Le café devient ainsi le retour fourni par le Brésil pour la marchandise fabriquée reçue d'Europe. Il n'y a dans cette opération aucun transport de monnaie d'un pays dans l'autre ; la lettre de change a simplement servi, d'abord à Rio-de-Janeiro à faire passer la valeur produite par les articles manufacturés dans les mains de l'acheteur de café ; et ensuite en Europe à faire passer la valeur du café dans les mains du fabricant qui avait le premier mis ses capitaux dehors. C'est en même temps un exemple de la division du travail heureusement appliquée au commerce international.

On peut choisir d'autres exemples, prendre un fabricant de Lyon et un commerçant de Paris ou du Havre, substituer New-York à Rio-de-Janeiro ; les choses se passeront de même ; et c'est ainsi que dans le commerce on peut voir constamment des traites tirées de l'Amérique sur l'Europe, sans jamais, ou très rarement du moins,

voir des traites fournies sur les négociants américains.

Pendant les premières années du commerce entre l'Angleterre et le Brésil, les variations des changes ont tenu à la mobilité de valeur de la livre sterling; plus tard les variations ont tenu aux changements dans la valeur de la monnaie brésilienne. En 1808, pour 1,000 reis du Brésil on avait une traite sur Londres de 70 deniers sterlings (quelle que fût la somme, c'était la base du calcul); en mars 1814, pour les mêmes 1,000 reis on recevait 96 deniers sterlings; l'année suivante le change revint au taux de 70; plus tard, en 1826, on ne put obtenir que 46 deniers; enfin en 1829, on ne recevait plus que 20 deniers sterlings pour la même somme de 1,000 reis (1).

Pendant la première période de ces variations, la hausse du change était une suite de la dépréciation de la livre sterling. Les finances de l'Angleterre avaient été épuisées par la guerre continentale; des emprunts avaient été faits à la banque, et il avait fallu en venir, de la part du

(1) Voir à l'appendice (note F) les tableaux indiquant les variations diverses des changes et le prix des principales marchandises sur la place de Rio-de-Janeiro, de 1807 à 1839.

gouvernement, à autoriser cet établissement à suspendre ses paiements en espèces; les billets de banque avaient pris un cours forcé, et dès qu'on ne pouvait plus les échanger à volonté contre la monnaie métallique, ils avaient dû perdre de leur valeur; l'or vint à gagner une prime, et cette prime pouvait servir de mesure à la dépréciation de la monnaie courante de papier.

Une preuve évidente que la variation du change à Rio-de-Janeiro n'était point alors occasionnée par une variation dans la valeur de la monnaie brésilienne, c'est qu'à cette époque le prix des marchandises au Brésil n'éprouva point de hausse; le sucre, le café, la piastre espagnole, le lingot d'or, tout maintint les anciens prix, tandis qu'à la même époque le prix de chaque chose s'élevait au moins nominalement, en Angleterre; et dans les opérations de change entre Paris et Londres, on ne donnait plus que 17 francs environ pour une livre sterling. Mais toutefois, le cours des changes ne se met d'accord avec les valeurs des monnaies dépréciées, qu'après un temps assez long et seulement lorsque des pertes nombreuses ont été réalisées par le commerce. La livre sterling a été à sa plus basse valeur en Europe en 1811, et l'effet de cette dépréciation ne s'est fait complétement sentir au Brésil qu'au mois de mai

1814, époque où le change est venu à 96 deniers sterling pour 1,000 reis.

Du reste, l'emploi du papier-monnaie fut toujours maintenu en Angleterre dans de certaines limites ; la paix ne tarda pas à arriver, les finances se rétablirent, on put payer les emprunts à la banque ; les billets furent de nouveau échangés à volonté contre de l'or ; la livre sterling reprit sa valeur, les changes avec l'étranger revinrent à leur ancien niveau, et la baisse qui eut lieu à Rio-de-Janeiro dans l'année 1815 n'était qu'un symptôme du retour de la monnaie anglaise à son état normal.

Depuis cette époque toutes les variations dans les changes entre le Brésil et l'Europe ont tenu aux changements de valeur de la monnaie brésilienne. L'altération des monnaies métalliques fut d'abord peu sensible, le besoin beaucoup plus grand d'un agent des échanges ne pouvait manquer de se faire sentir alors que la paix donnait un nouvel essor au commerce du pays ; les premiers billets de la banque de Rio étaient par cette raison accueillis dans les transactions ; mais bientôt l'abus dans l'émission de ces billets, les emprunts du gouvernement, la suspension des paiements en espèces, commença une dépréciation dans la valeur de la monnaie du Brésil, qui

fut toujours croissante jusqu'en 1829. En 1815, pour 1,000 reis, on obtenait 72 deniers sterling payables en Angleterre; pour obtenir 1 franc payable à Paris, il suffisait de donner alors à Rio-de-Janeiro 150 à 160 reis; mais en 1829, pour 1,000 reis, on n'obtenait plus 20 deniers sterling, comme pour 1 franc il fallait donner jusqu'à 475 reis. La monnaie du Brésil avait ainsi déchu en valeur de plus des deux tiers.

Et c'était bien la monnaie du Brésil, dans ce cas, qui avait perdu de sa valeur; car en même temps, dans le pays même, il en fallait donner beaucoup plus qu'autrefois pour acheter les mêmes choses, tout avait renchéri en même temps.

Ainsi la piastre d'argent valait 830 reis en 1815, et 2600 reis en 1829.

Le sucre, 1re qual., valait par arrobe (1).	3200	—	—	4400	—	—
Le café, *id.* *id.* .	2500	—	—	4800	—	—

Il en était de même de toutes les autres marchandises.

Malheureusement les variations dans les monnaies empêchent de se rendre un compte exact de ces variations dans les prix particuliers de cha-

(1) 1 arrobe est de 32 liv. portugaises et équivaut à 14 kil. 688

que chose. Les commerçants, les consommateurs, restent trop souvent préoccupés du prix nominal des marchandises ; on mesure tout alors avec une toise qui varie incessamment de longueur dans la main de celui qui s'en sert et à son insu ; les mécomptes et la ruine sont trop souvent la suite des erreurs ainsi occasionnées. L'arrobe de sucre qui valait 3,200 reis en 1815, est monté en 1829 au prix de 4,400 reis ; et cependant si l'on évalue la somme de chaque époque en monnaie de France, on voit au contraire que l'arrobe de sucre valait à Rio-de-Janeiro 20 francs en 1815, et qu'il est tombé au prix de 9 francs en 1829. Il y a eu une baisse très forte sur le prix de cette denrée d'une époque à l'autre ; mais en même temps il y a eu une baisse encore plus considérable sur la monnaie en usage dans le pays, et il en est résulté hausse apparente dans le prix.

Quelles que soient les lumières et l'expérience d'un commerçant, il est impossible qu'il réussisse à se mettre à l'abri contre toutes les chances défavorables, auxquelles peuvent l'exposer des révolutions financières comme celles qui ont eu lieu au Brésil ; c'est souvent beaucoup plus tard en effet, en reportant ses yeux en arrière, que l'on aperçoit les causes des crises que l'on a été appelé à traverser. Il y a souvent dissimulation de la part

des gouvernements dans les mesures qu'ils prennent, surtout alors qu'il n'y a point le contrôle d'une presse libre, et ce contrôle manquait au Brésil sous le gouvernement de Jean VI; et de plus ceux mêmes qui dirigent les affaires publiques, sont le plus souvent incapables de prévoir l'effet qu'auront un jour des actes, motivés de leur part, sur les simples besoins du moment. Les gouvernements faibles et ignorants vivent au jour le jour et compromettent sans cesse l'avenir.

CHAPITRE VIII.

Effet de la dépréciation monétaire sur l'agriculture, sur le commerce en gros et sur le commerce en détail.

Le crédit, qui permet à celui qui ne possède encore que son industrie d'emprunter l'usage des capitaux accumulés ou possédés par un autre, est aussi nécessaire au pays dont la population peu nombreuse encore est répandue sur un territoire vaste et fertile qu'il s'agit de mettre en valeur, qu'au pays déjà avancé en industrie, où une foule de talents et une grande puissance d'activité demandent des capitaux pour être mis à l'œuvre. Le crédit ne peut se développer que par l'usage loyal qui en est fait; si les capitaux ne sont pas rendus non seulement exactement, mais encore intégralement, au bout du temps pour lequel ils ont été prêtés, la confiance disparaît. La dépréciation des monnaies, en diminuant la valeur

réelle du capital rendu à l'expiration du terme fixé par chaque transaction, détruit par conséquent le crédit et par suite porte un coup fatal à toute industrie dans le pays où cette dépréciation a lieu.

Les habitants de l'intérieur du Brésil apportent généralement de la droiture et de la ponctualité dans l'exécution de leurs engagements les uns à l'égard des autres; aussi dans la province de Minas-Geraes l'usage s'était-il introduit de faire de longs crédits. Il suffisait à celui qui se sentait de la force et une capacité suffisante pour se livrer à l'agriculture, de se transporter dans la province, de choisir un emplacement convenable, et il trouvait aussitôt un crédit suffisant pour se mettre à l'œuvre; il pouvait acheter des chevaux, des instruments aratoires, et pour les payer on lui accordait un terme d'une ou de plusieurs années. Avec de l'ordre et de l'activité, le succès était certain; l'avenir dépendait de lui. Cet usage était favorable à la colonisation et facilitait la mise en culture d'une contrée éminemment fertile, lorsqu'une dépréciation monétaire est venue détruire cet avantage.

Les monnaies fabriquées pénétraient peu dans l'intérieur du pays, les paiements se faisaient dans l'origine en poudre d'or; chacun avait son

petit sac et une balance au jour du règlement des comptes ; mais plus tard, la recherche de l'or donnant moins de profit et l'activité d'une partie de la population s'étant portée avec plus d'avantage vers l'agriculture, on avait trouvé commode d'accepter pour monnaie des billets ou bons émanant de la régie chargée d'exploiter le monopole de la recherche des diamants que le gouvernement s'est toujours réservé. Cette pierre précieuse se trouve dans un canton très circonscrit et bien gardé. Le produit de l'exploitation consiste uniquement en diamants bruts qui doivent être vendus en Europe pour compte du gouvernement. Il résulte de là que tous les frais de l'extraction, les traitements, les salaires, la nourriture même des travailleurs, doivent être payés par le gouvernement sur ses autres ressources. C'est donc pour solder ce qui était ainsi fourni à son exploitation que la régie remettait des bons sur le trésor : bons connus dans la contrée sous le nom de *billets de l'exploitation royale* (*bilhetes d'estracção real*) et qui circulaient comme monnaie dans toute la province des Mines. Mais le gouvernement ayant abusé du crédit qui était ainsi accordé à ces cédules, soit en augmentant démesurément leur nombre, soit en manquant à la régularité de leur paiement, il en

résulta que cette monnaie se déprécia à l'intérieur, de même que toutes les autres monnaies du Brésil se dépréciaient le long des côtes. La crainte d'être payé en mauvaise monnaie fit que l'on perdit l'habitude de faire de longs crédits, et la confiance fut ainsi anéantie dans toute la province. Le savant voyageur, M. Auguste de Saint-Hilaire, qui avait été frappé de quelques inconvénients des ventes à longs termes, a signalé comme une circonstance heureuse pour le pays cette diminution du crédit (1). Mais en rapportant le même fait, il est peut-être permis d'en tirer une conséquence tout opposée, et de penser qu'avec le maintien du crédit et sans les pertes éprouvées par suite de la dépréciation monétaire, le pays tout entier eût fait des progrès plus rapides en industrie et en richesses.

Dans les cantons agricoles, le crédit peut disparaître et le pays languit alors dans un état stationnaire ou rétrograde; mais dans les villes de commerce, l'absence complète de crédit serait l'interruption de toute transaction, ce serait la mort; aussi dans ces villes le crédit ne s'éteint jamais complétement; il diminue, il se resserre,

---

(1) Auguste de Saint-Hilaire, *Voyage dans l'intérieur du Brésil*, première relation, tome II, page 260.

et de là résultent des crises qui ne sont toutefois que momentanées; le besoin des affaires se fait sentir bientôt, l'activité commerciale prend le dessus et toujours aussi le crédit finit par se rétablir. C'est ainsi que dans les villes maritimes du Brésil l'usage des ventes à terme s'est maintenu malgré la dépréciation de la monnaie du pays. A Pernambouc, à Bahia, comme à Rio-de-Janeiro, les marchandises fabriquées venant d'Europe ont continué à être livrées aux marchands tenant boutiques pour être payées par moitié à quatre mois et à six mois de terme.

Lorsque dans un même pays divers négociants se font mutuellement des crédits dans le cours de leurs transactions, on peut penser qu'une baisse de la valeur monétaire, qui a été graduelle, a dû faire que les pertes se sont compensées à peu de choses près entre chacun; que l'un, par exemple, s'il reçoit d'une main une valeur moindre que celle qu'il avait entendu recevoir, emploie de l'autre aussi une valeur moindre pour payer les engagements qu'il avait antérieurement contractés; mais ce n'est pas là ce qui est arrivé au Brésil; ce sont au contraire toujours les mêmes commerçants qui ont perdu tout le montant de la dépréciation, et ce sont en même temps toujours les mêmes marchands qui en ont profité.

A Rio-de-Janeiro, par exemple, les négociants européens ont continué à recevoir les articles fabriqués de France ou d'Angleterre, et ils ont toujours été forcés, sous peine de ne pouvoir vendre, d'accorder aux marchands qui se fournissaient chez eux, le terme d'usage de quatre et six mois. Ils ont ainsi constamment perdu toute la dépréciation qu'a subie la monnaie courante; cette perte a été pour quelques années de 10 à 20 pour cent, et sur chaque opération le vendeur recevait ainsi 5 ou 10 pour cent de moins que ce qu'il avait entendu recevoir. Cette différence enlevait souvent tout le bénéfice, et le changeait quelquefois aussi en perte. Les marchands en boutiques, au contraire, ont pendant toute la même période acquitté toujours leurs engagements avec une valeur moindre que celle dans laquelle ils avaient stipulé; en même temps, cependant, vendant au détail, ils recevaient au comptant le montant de leur vente. Cette position leur était tout-à-fait favorable. Au bénéfice des ventes venait s'ajouter chaque fois un profit égal à la perte que leurs vendeurs éprouvaient sur la monnaie; aussi pendant vingt ans les magasins de détail ont-ils toujours prospéré, ils se sont multipliés et ont pris souvent un éclat européen.

Les négociants, qui ne pouvaient éviter de

vendre à crédit les marchandises qu'ils recevaient d'Europe, étaient forcés au contraire de se présenter avec le paiement comptant à la main, afin d'obtenir les denrées du pays pour l'exportation. En effet, à Rio-de-Janeiro, le café arrivait sur le dos de mulets, dont la caravane venait stationner au soleil dans la *rua Direita*. Après avoir déchargé les bêtes de somme, chaque muletier s'asseyait sur ses sacs, et ne livrait son lot qu'après en avoir reçu le prix.

De ce double mode d'opérations, il est résulté que le Brésil a fait pendant vingt ans une banqueroute graduelle et constante à l'Europe; et l'on pourrait presque croire que la nation n'a toléré aussi long-temps les fautes de son gouvernement, que parce qu'une partie majeure des funestes conséquences résultant des mauvaises mesures financières, retombaient par le fait sur les étrangers.

Les fabricants anglais ont montré une rare persévérance à lutter contre des circonstances aussi défavorables. Dès avant la paix de 1814, le marché de Rio-de-Janeiro était déjà encombré de leurs produits; on les vendait en baisse, et chacun croyait alors compenser cette perte par le taux élevé du change. On recevait effectivement à cette époque une traite sur Londres de 96 de-

niers sterling au lieu de 70 pour chaque *milreis*; mais quand la remise arrivait en Europe, elle n'était acquittée qu'avec la monnaie avilie de la Banque d'Angleterre. Plus tard, lorsque la livre sterling a repris sa valeur, la monnaie brésilienne a commencé à perdre la sienne; le nombre des deniers sterling donnés en échange de ce même *milreis* nominal a été en décroissant, et à la fin on n'en obtenait plus que 20 contre 1000 reis.

Si l'on se reporte à la correspondance commerciale de cette longue période de discrédit, on est surpris de voir à quel point le commerce cherche à se faire illusion à lui-même; et combien l'on s'excite mutuellement à espérer une reprise dans les affaires. Le corps commercial, comme le corps humain, repousse le mal et se défend contre lui; il semble qu'en niant la maladie on en atténue déjà les effets. Chaque négociant, en rédigeant sa correspondance, cherche à trouver des causes momentanées à la situation des choses, et des raisons pour entrevoir un meilleur avenir. Tantôt la mort de l'impératrice et le départ de l'empereur pour Rio-Grande avaient paralysé les affaires et expliquaient la baisse du change; tantôt le change avait baissé par suite de l'incertitude où l'on était sur l'issue

des négociations entamées avec Buénos-Ayres; à la paix il devait y avoir de la reprise. Plus tard, la paix étant conclue, le change baissait encore; mais cela tenait cette fois à ce que le gouvernement avait à faire passer des valeurs à Londres pour payer des intérêts d'emprunt, et l'effet ne devait être que momentané. Au milieu de tant de variations, les affaires commerciales présentaient de grands dangers ; une extrême prudence pouvait seule préserver des naufrages. Plusieurs maisons anglaises ont trouvé leur ruine dans les relations avec le Brésil ; les plus prudentes ont seules réussi à se maintenir, sinon à faire fortune.

Aussitôt le pays ouvert par la paix à toutes les nations, les Français ont paru ; mais ils ont engagé dans ce commerce plus d'individus que de capitaux. Les plus intelligents de ces aventuriers, ou plutôt de ces pacotilleurs (puisque malheureusement le mot aventurier a été détourné de son premier sens, le seul qui fût applicable ici) ; les plus intelligents de ces émigrants, enfin, ont cherché à faire valoir leur industrie sur les lieux, et dépourvus, peut-être heureusement, de capitaux, ils se sont mis à acheter à crédit des marchandises en gros pour les vendre en détail. Il existait à peine deux boutiques anglaises à Rio-de-Janeiro, que déjà la rue d'Ouvidor se garnis-

sait de magasins français. Le succès de ces établissements tenait souvent à la présence des femmes, qui apportaient de Paris cette intelligence des affaires, cette vivacité d'esprit, cette grâce de l'accueil, qui frappent les étrangers lorsqu'ils viennent en France. Ces nouvelles marchandes excitaient d'autant plus l'attention, que rien de pareil n'était venu d'Angleterre, et que les femmes du pays, renfermées et nonchalantes, n'avaient jamais été employées dans les affaires commerciales. C'est ainsi que le commerce français a pu compenser en partie les chances fâcheuses de la dépréciation monétaire.

L'industrie personnelle est une marchandise qui conserve un prix élevé, là où une émancipation nouvelle vient exciter l'industrie d'un peuple tenu jusqu'alors dans l'inaction et l'apathie, et là surtout où la présence des nègres esclaves maintient le travail en déshonneur tout en renchérissant la main-d'œuvre.

Tous les Français qui ont eu de l'ordre et de l'activité ont réussi au Brésil; leur caractère se trouvait plus rapproché de celui des habitants; la même religion s'alliant trop souvent peut-être à la même absence de sentiments religieux; plus d'affinité entre les deux langues; tout enfin contribuait à établir des relations plus intimes entre

les émigrants français et les Brésiliens. C'est ainsi que quelques habitudes françaises et le goût des marchandises de France donnaient de l'encouragement au commerce entre les deux pays.

CHAPITRE IX.

Finances sous Don Pèdre. — Emprunts publics. — Fin de la guerre avec Buénos-Ayres. — Révolution de 1831. — Abdication de l'empereur du Brésil. — Reconnaissance de Don Pèdre II. — Conseil de régence.

—

Le gouvernement de don Pèdre n'était point placé, il faut le reconnaître, dans une position favorable pour réparer les fautes de celui qui l'avait précédé. Menacé d'abord d'une guerre de la part du Portugal, il avait dû faire de nouveaux sacrifices pour se préparer à la défense ; d'un autre côté, la rentrée des impôts que devaient fournir les diverses provinces avaient cessé de s'effectuer, et les dépenses dépassaient de beaucoup les revenus. L'ardeur avait redoublé pour la fabrication des monnaies de cuivre et des billets de banque ; mais ces articles manufacturés étaient fort peu recherchés du public, et leur valeur ne cessait de déchoir. Le nouvel empereur avait

montré de la fermeté de caractère, du courage, du dévouement pour l'indépendance du Brésil; il avait même donné l'exemple de la réforme, en diminuant les dépenses de sa maison; mais il n'avait pas assez d'étendue dans les idées pour faire sortir le pays des mauvaises voies dans lesquelles il était lancé. La guerre la plus impolitique se continuait contre Buénos-Ayres, aucun des abus n'était réformé. A la fin de 1824 le trésor se trouvait sous le coup d'une dette d'environ vingt mille contos de reis, représentant au cours de l'époque près de cent millions de francs. Le commerce, enfin, ne cessait de réclamer contre la dépréciation de la monnaie de papier, qui entraînait à sa suite la chute des changes.

Les emprunts étaient alors faciles en Europe; on conçut donc le projet de combler le déficit au Brésil, de faire reparaître la monnaie métallique, de mettre la banque à même de payer en espèces et de maintenir les changes à des niveaux réguliers; le tout au moyen d'un emprunt à réaliser en Angleterre. La négociation fut en effet suivie, et l'emprunt contracté au taux de 80 pour cent du capital, 5 pour cent d'intérêt, pour un capital nominal de 3,686,000 livres sterling (92,150,000 francs et au change de l'époque 16,561 contos de reis). Mais le but que l'on s'était proposé fut

bientôt oublié, et cette nouvelle ressource se trouva dissipée en moins de deux ans, sans que rien ait été amélioré dans les affaires.

Les recettes restaient au-dessous des dépenses et les intérêts des divers emprunts venaient à chaque semestre accroître la dette publique de l'empire. En même temps, des conventions diplomatiques augmentaient cette dette déjà trop lourde; les charges de l'emprunt portugais contracté en Angleterre en 1823, par Jean VI, pour un capital de 1,400,000 livres sterling (35 millions de francs), furent, en 1826, imposées au Brésil. C'était, prétendait-on alors, une compensation des valeurs de tous genres que le Portugal avait abandonnées au Brésil, et de plus une condition de la reconnaissance, de la part de la mère-patrie, de l'indépendance de son ancienne colonie.

Pour subvenir à tant de besoins, il aurait fallu retrancher d'abord toutes dépenses inutiles; il aurait fallu lever les entraves qui pouvaient peser encore sur l'industrie, vivifier l'intérieur par un bon système de communications qui auraient encouragé l'agriculture. Mais au lieu de rien améliorer, on laissait le mal s'accroître; le désordre augmentait dans les finances, et ce pays si neuf encore, renfermant en lui tant de germes de puissance et de prospérité, ressemblait au jeune

homme prodigue qui, après avoir dépensé son avoir, vit au jour le jour, accepte tous les expédients et grève inconsidérément l'avenir. Les emprunts succédaient aux emprunts; on recevait à Rio-de-Janeiro 6,500 contos de reis (environ 21 millions de francs), en se reconnaissant débiteur de 10,000 contos (34 millions de francs): les emprunts des gouvernements ont en effet plus d'un rapport avec ceux que contractent les dissipateurs. En Angleterre, on trouvait de nouveaux prêteurs, et l'on traitait en 1828 d'un autre emprunt au capital nominal de 769 mille livres sterling (19,225,000 francs). C'est ainsi que le Brésil, dès le commencement de son indépendance, devait marcher courbé sous le faix d'une dette énorme.

La médiation de l'Angleterre amena enfin en 1828 la fin de la guerre entre le Brésil et Buénos-Ayres; les deux gouvernements furent contraints de laisser un terrain neutre entre leurs frontières respectives, en reconnaissant l'indépendance complète de la rive gauche de la Plata, formant la province de Monte-Video, qui prit alors le titre de république Cisplatine. Cette guerre avait duré près de quinze années et avait coûté de part et d'autre des sommes énormes pour n'arriver enfin à aucun résultat. Deux pays

qu'un intérêt commun aurait dû rendre alliés, ne recueillaient pour fruit de leur désunion que l'anarchie intérieure et les plus graves embarras dans leurs finances (1).

En même temps, le gouvernement du Brésil avait à indemniser le commerce étranger des dommages que lui avait occasionnés le blocus intempestif et incomplet de la rivière de la Plata. M. de Gabriac, comme ministre plénipotentiaire, appuyé par les forces commandées par le contre-amiral Roussin, faisait rendre à cet égard justice à la France (2).

Mais si les dépenses de la guerre du Midi arrivaient à leur terme, les préoccupations que les événements européens donnaient à la famille im-

---

(1) La banque de Buénos-Ayres avait, au mois de janvier 1826, été autorisée à suspendre les paiements en espèces, et ses billets, devenus monnaie courante du pays, avaient décru en valeur comme ceux de la banque de Rio-de-Janeiro. Voir à l'appendice (note G.).

(2) Sur sept navires français pris par l'escadre brésilienne, trois avaient été relaxés et les quatre autres se trouvaient condamnés comme bonnes prises, lorsque l'amiral Roussin entra dans la baie de Rio-de-Janeiro. Ces navires étaient *l'Auguste, le Courrier, le Jules* et *le San-Salvador;* le premier fut rendu avec garantie du remboursement des frais, les trois autres ayant été trouvés hors d'état de reprendre la mer, il fut stipulé que les propriétaires recevraient des indemnités égales à la perte occasionnée par l'arrestation de ces navires et le pillage de leurs cargaisons.

périale, devenaient une nouvelle occasion de dépense; don Pèdre avait renoncé au trône de Portugal, mais il cherchait à y faire asseoir sa fille dona Maria. Toutes les forces maritimes et toutes les ressources de la diplomatie étaient employées dans ce service, très étranger, il faut le reconnaître, aux intérêts nationaux du Brésil; et pour obtenir une couronne on compromettait la stabilité d'une autre. Les embarras financiers amènent facilement les révolutions, et ce fut en vain que les chambres brésiliennes de 1830 introduisirent de sages réformes dans le budget; le contre-coup de la révolution française de juillet allait bientôt se faire sentir.

Au milieu des embarras qui surgissaient autour de lui, l'empereur marchait avec hésitation, changeait souvent de volonté. Incapable de choisir de bons ministres, il n'aurait pas su donner un appui durable à de bonnes mesures ; il se laissait de plus en plus guider par un entourage de Portugais européens; et les favoris qui dirigeaient tour à tour sa politique compromettaient en même temps la popularité qu'il s'était d'abord acquise. La défiance à son égard succédait trop rapidement à l'ancien engouement qu'il avait excité; et lui-même semblait se dégoûter chaque jour davantage d'une position dans la-

quelle il voulait faire le bien, sans avoir les qualités solides nécessaires pour y réussir. Ses ennemis cependant exploitaient le malaise général en parlant de république et en vantant le système fédératif des États-Unis ; des symptômes de désunion se manifestaient dans les provinces, et au commencement de 1831 l'empereur se décida à visiter, avec l'impératrice, la province intérieure de Minas-Geraces. Ils reçurent partout bon accueil, et leur séjour à Villa-Rica fut marqué par des fêtes qui se succédèrent jusqu'à leur départ.

C'est là que parut une proclamation aux Brésiliens, les engageant à s'unir à leur empereur pour repousser toute fédération, qui, en détruisant la base des institutions du pays, serait le renversement d'une constitution que tous avaient juré de maintenir. Cet appel à l'union avait fait un bon effet dans la province, et déjà, à l'intérieur du pays, les affaires reprenaient une meilleure apparence. Malheureusement pendant ce temps l'on profitait, à Rio-de-Janeiro, de l'absence de l'empereur pour semer l'agitation et lui préparer les plus grands embarras au retour. Don Pèdre avait négligé d'entretenir des relations assez actives avec sa capitale, et pendant les trois mois qu'il passa dans la province des Mines, il

fut presque sans communication avec son propre gouvernement. Apprenant enfin qu'un complot républicain était sur le point d'éclater, il hâta son retour, voyagea avec une rapidité extrême, et arriva à Rio-de-Janeiro le 13 mars, au moment où on l'attendait le moins : on fut surpris de le revoir, mais il n'en fut pas moins bien reçu. Ses partisans se livrèrent à des réjouissances, qui ne furent que légèrement troublées par le parti opposé.

L'empereur crut calmer tous les esprits en prenant des ministres parmi ceux qui lui avaient été le plus opposés; cette mesure mal combinée était surtout intempestive, et quinze jours étaient à peine écoulés que le ministère était changé de nouveau. Ce changement, considéré avec raison comme un retour à l'ancienne politique, devint le signal de troubles sérieux. Des rassemblements, composés principalement de mulâtres, se formèrent dans les différents quartiers de la ville, et se portèrent vers la caserne d'artillerie, dont le commandement avait été imprudemment laissé à l'un des principaux agitateurs, le brigadier Francisco Lima : l'insurrection se trouva bientôt régularisée, sans effusion de sang. L'empereur reçut au palais de Saint-Christophe, peu distant de la ville, un premier message, par lequel on

demandait, au nom du peuple, le renvoi des ministres et la rentrée au pouvoir de ceux qui en avaient été récemment écartés. Il répondit avec dignité qu'il aviserait à un changement, mais que dans tous les cas les ministres qu'on prétendait lui imposer ne seraient pas repris.

Dans la nuit, les arsenaux furent forcés, et les insurgés, aussi bien que les troupes avec lesquelles ils étaient d'ailleurs d'accord, se trouvèrent bientôt en armes. Don Pèdre, au contraire, se trouvait presque abandonné dans sa résidence impériale : le 7 avril au matin, il fit engager les ministres résidants de France et d'Angleterre à se rendre auprès de lui. Ce fut en leur présence qu'il reçut le major Frias, envoyé par le commandant Francisco Lima, chef de l'insurrection ; ce messager insista vivement pour que le peuple obtînt prompte satisfaction. Don Pèdre lui remit alors un acte d'abdication en faveur de son fils, ajoutant d'une voix calme et ferme : « Voilà la seule réponse qui convient à un homme » d'honneur ; j'ai abdiqué ; je pars. Puissiez-vous » tous être heureux au Brésil ! » Le soir même l'empereur, l'impératrice et la jeune reine dona Maria, s'embarquèrent pour l'Europe. Avant de s'éloigner du Brésil, don Pèdre fit un heureux choix, en écrivant à José Bonifacio d'Andrada

de vouloir bien se charger de l'éducation de son fils.

Dès le 8 avril, un conseil de régence fut formé, et le lendemain le jeune prince, âgé seulement de cinq ans, fut conduit triomphalement à l'église et reconnu empereur sous le nom de don Pèdre II (1). La cérémonie féodale du *baise-mains* fut supprimée, et des formes plus simples, on pourrait dire plus républicaines, remplacèrent l'ancienne étiquette de la cour. Cet enfant est né à Rio-de-Janeiro; c'est un prince américain, et la séparation du Brésil avec l'Europe est devenue, par son avénement au trône, plus complète et plus positive encore qu'elle n'était.

Ainsi se termina le règne de don Pèdre. Ce prince, qui avait fondé l'empire, emporta les regrets d'une partie de la population; il avait rendu un immense service au Brésil, en séparant l'administration du pays de toute dépendance du gouvernement de Portugal; il avait montré souvent de la fermeté, du courage et de bonnes intentions, mais il conservait, aux yeux des Améri-

(1) Ce prince, né le 2 décembre 1825, a de nombreux prénoms; il se nomme : Jean-Charles-Léopold-Salvador-Biblaos-Xavier-de Paula-Leoccideo-Michel-Gabriel Raphaël-Gonzaga-PEDRO II DE ALCANTARA.



cains, le tort d'être né en Europe. Dépourvu d'expérience, il manquait surtout de lumières suffisantes pour bien diriger un nouvel empire. Il aurait pu faire plus sans doute, mais peut-être les Brésiliens eux-mêmes n'auraient-ils pas été prêts à le seconder : il ne suffit pas d'un Washington pour fonder de bonnes institutions, il faut encore une population qui soit digne de les recevoir, et capable de les conserver en les développant.

Sous son règne le nord du Brésil est resté dans un état à peu près stationnaire, mais le sud a continué de faire des progrès rapides en population et en richesse; les produits de l'intérieur sont venus en plus grande abondance s'échanger dans les ports contre les marchandises fabriquées de l'Europe. La part du commerce français dans ce mouvement s'est accrue avec d'autant plus de facilité, que ses marchandises, depuis le traité de 1826, payant les mêmes droits que les marchandises anglaises, ont pu combattre toute concurrence avec des armes à peu près égales. Dès lors beaucoup d'articles sur lesquels le droit ancien de 24 pour cent de la valeur équivalait à une prohibition, ont pu commencer à paraître sur les marchés. C'est ainsi que l'on a porté au Brésil des toiles de coton imprimées et

une plus grande variété de tous les tissus français. Des échantillons d'articles de quincaillerie et de bijouterie anglaises ont été envoyés à Paris et y ont été imités avec avantage.

Le commerce entre la France et le Brésil aurait pris dès ce moment un très grand essor, si la France, modifiant ses tarifs, et renonçant graduellement au système restrictif, avait su comprendre l'accroissement de force et de puissance qu'elle pouvait retirer du développement de son commerce maritime. La réforme commerciale commencée à cette époque aurait porté promptement des fruits, et l'on aurait évité de laisser compliquer des questions dont les colonies françaises attendent si impatiemment aujourd'hui la solution.

CHAPITRE X.

Opérations financières sous le conseil de régence du jeune empereur Don Pèdre II.— Budgets.— Fin de l'histoire financière du Brésil.

—

La marche des affaires publiques au Brésil depuis 1831 a montré que si don Pèdre ne se fût pas si facilement découragé et qu'il eût fait quelques sacrifices aux nécessités de l'époque, il aurait pu se maintenir au pouvoir et rendre peut-être encore de véritables services au pays. Il eût seulement fallu pour cela qu'il sût comprendre qu'un pays aussi vaste et aussi riche devait s'administrer par lui-même, libre de toute influence étrangère; qu'il fallait en conséquence cesser de faire occuper les emplois principaux par des Européens, et qu'il était temps surtout de renoncer au favoritisme ainsi qu'aux influences de *camarilla*. Les réformes qui ont été faites depuis cette époque, sous l'administration du conseil de régence, avaient été commencées en effet sous son règne; c'est dans la session de 1830

que la chambre des députés avait décidé d'équilibrer le budget, en maintenant les dépenses au-dessous du montant présumé des recettes, et en mettant un terme à l'accroissement d'un déficit qui sans cela aurait infailliblement conduit le pays à une banqueroute complète. Par une sévère économie on acquérait au contraire, dès le présent, les moyens de diminuer la dette; et l'on pouvait espérer d'arriver un jour venu à son complet amortissement : les recettes ne pouvant manquer de s'accroître en raison même du développement d'une plus grande prospérité commerciale.

La dette publique brésilienne se classait alors à peu près de la manière suivante :

	livres sterling.	contos de reis.
Dette envers la banque de Rio-de-Janeiro.		18,000
Cédules à créer pour le rachat du cuivre.		10,000
Arriéré sur divers services.		3,000
Total de la dette flottante dont le dernier art. seul était exigible.		31,000
Dette (à 6 pour cent) fondée à Rio-de-Janeiro.		20,000
1er emprunt à Londres en 1824. . . .	3,686,000	
2e — — en 1826. . . .	769,000	
Emprunt portugais mis à la charge du Brésil, depuis 1826	1,400,000	
Arriéré sur cet emprunt pour intérêts dont le paiement avait été suspendu depuis l'usurpation de Don Miguel	400,000	
Total des dettes en Angleterre.	6,255,000 soit	37,530
Total général de la dette publique. . . .		88,530

Environ 370 millions de francs, équivalant à six années du revenu public. Les dépenses qui figuraient sur le budget en 1830 pour un total de 18,444 contos de reis, avaient été réduites par la chambre des députés à environ 13,000 contos, afin de les maintenir au-dessous des recettes présumées.

Les revenus provenaient principalement des droits de douanes, fixés à 15 pour cent de la valeur, sur les importations (1), et à 10 pour cent environ sur la valeur des produits nationaux à la sortie; et de plus d'un droit de 5 pour cent sur le montant des ventes d'immeubles, ainsi que sur les loyers; enfin de quelques autres menues taxes de fort peu d'importance.

L'ordre rétabli dans les finances devait relever le crédit public du Brésil, et c'est ce qui est arrivé en effet. Le cours des fonds brésiliens a monté aussi bien en Europe qu'en Amérique; en même temps la mise en liquidation de la

(1) Depuis le 1er juillet 1838, les marchandises étrangères ont eu à payer aux douanes du Brésil:

15 pour cent pour droit d'entrée;

4 1/4 pour cent pour droit d'expédition et pour magasinage de quarante jours au moins;

1/4 pour cent par mois de magasinage pour séjour à l'entrepôt au-delà des quarante jours.

banque de Rio-de-Janeiro, en empêchant pour l'avenir tout moyen d'abuser de la facilité d'émettre des billets, devait arrêter la dépréciation graduelle dont avait été jusqu'alors frappé cet unique agent des échanges.

Le privilége de la banque devait expirer le 11 décembre 1829; dès le 6 juin de la même année, la chambre des députés avait décidé qu'il ne serait pas renouvelé et que cet établissement serait liquidé (1). La dette que la banque avait contractée envers le public, n'étant autre chose que la représentation de la dette du gouvernement envers celle-ci, la mise en liquidation de cet établissement n'avait en quelque sorte pour résultat que la suppression d'un intermédiaire désormais inutile; et c'est ainsi que le montant total des billets en circulation est venu à être considéré comme partie intégrante de la dette flottante du Brésil.

Si l'ordre dans les dépenses, si la régularité dans le service des intérêts des divers emprunts, devaient rétablir le crédit public du pays et faire prendre de la valeur aux rentes sur l'État,

(1) Voir à l'appendice la traduction du décret qui explique clairement la position relative de la banque et du gouvernement (note H).

ces causes devaient influer en même temps sur le degré de confiance que l'on pouvait accorder au papier-monnaie. L'espoir de voir un jour le gouvernement payer intégralement aussi bien le prix inscrit sur ces chiffons de papier, que le capital des autres emprunts, devait rendre graduellement à ces billets la valeur qu'ils avaient successivement perdue. Mais si la dépréciation monétaire avait été une entrave fâcheuse à la prospérité du pays, n'était-il pas à craindre qu'une variation en sens inverse ne vînt porter également une perturbation non moins fâcheuse dans toutes les transactions publiques ou privées? « Je ne sais » si nous devons nous féliciter de la hausse du » change, écrivait un des plus judicieux négo» ciants du Brésil (1); la chute de la valeur moné» taire m'a fait beaucoup de tort, reste à savoir si » la hausse me fera du bien ! » Et il avait raison, car il n'y a profits réels et durables en commerce que lorsque chacun ne paie et ne reçoit que ce

(1) M. Ambroise Bourdon, doyen des Français établis à Rio-de-Janeiro. Homme d'un esprit supérieur, d'une probité rigide, négociant-philosophe, il avait su conquérir par son travail une noble indépendance; patriote éclairé, il était revenu vivre en France; et c'est lorsque son pays aurait pu tirer avantage de sa riche expérience, qu'il a été, par une mort subite, enlevé à ses nombreux amis d'Europe et d'Amérique.

qu'il doit et que ce qui lui est réellement dû ; toute circonstance qui tend à amener des profits pour les uns par la ruine des autres, ne peut entraîner que des résultats fâcheux en définitive pour tous. Il y a alors déplacement de valeurs sans production de richesses, et il en résulte les mêmes mauvais effets que ceux produits par le jeu et l'agiotage sur l'industrie et le commerce.

Chaque opération de vente et d'achat en commerce n'a pas une durée plus longue que l'expiration du terme accordé à l'acheteur pour payer son prix. Si depuis l'ouverture des ports du Brésil, pendant quinze ou dix-huit ans, les débiteurs avaient pu acquitter leurs dettes successives en donnant une monnaie valant moins au jour du paiement qu'elle ne valait au moment où la transaction avait été conclue, il en était résulté une succession de pertes réalisées par les divers vendeurs, et ces circonstances, fâcheuses sans doute, avaient eu pour effet d'entraver le développement industriel du pays. Mais si à cette longue succession de souffrances les circonstances financières faisaient succéder une longue période pendant laquelle la monnaie, prenant une valeur ascendante, viendrait enfin à atteindre l'ancien taux qu'elle avait autrefois, il en résulterait qu'après chaque opération, tous les vendeurs auraient

reçu de leurs débiteurs, à l'échéance du terme, une valeur plus grande que celle pour laquelle ils auraient réellement contracté. Il y aurait pertes successives pour tous les acheteurs, et ce serait une longue suite de souffrances pour le commerce et une entrave non moins grande à la prospérité du pays. Ce qui importe au commerce, on ne saurait trop le répéter, c'est que les engagements soient ponctuellement remplis, et que chacun reçoive ou paie ce qui lui est dû ou ce qu'il doit; mais rien de plus, comme rien de moins. La monnaie courante du Brésil étant une fois dépréciée, tout le mal de cette dépréciation était fait et réalisé; le seul bien à faire était d'arrêter toute nouvelle dépréciation, et de se garantir contre tout ce qui pouvait occasionner une augmentation de la valeur, puisque le résultat ne pouvait qu'en être fâcheux.

Lorsqu'à la paix, en Europe, la reprise des paiements en espèces, de la part de la banque d'Angleterre, est venue rendre la valeur à la livre sterling dépréciée par le cours forcé qui avait été donné aux billets; lorsque cette livre sterling nominale, qui était tombée à une valeur de 16 francs, a pu s'échanger de nouveau contre 25 francs, il en est résulté pour l'Angleterre une crise violente, que les avantages immenses de

la paix et la puissance productive de ce pays lui ont seuls permis de supporter. Il y a eu alors une perturbation complète dans toutes les fortunes privées; tous ceux qui avaient contracté des dettes ou des engagements se sont trouvés frappés de ruine; les créanciers ont été forcés de consentir des remises à leurs débiteurs; et les propriétaires fonciers, en voyant leurs fermiers ruinés, ont été obligés de leur accorder des réductions sur les loyers stipulés dans les baux à long terme.

Bien que la reprise de valeur de la monnaie courante de Rio-de-Janeiro n'ait pas été en 1832 dans des proportions aussi fortes, cependant la hausse sur les changes étrangers n'a pas manqué d'occasionner quelques perturbations dans les affaires commerciales. Beaucoup de marchands en détail ont cessé de payer régulièrement leurs achats, au terme de quatre et six mois qui leur est accordé; d'autres éprouvant des embarras dans leurs affaires, ont été poussés à élever des contestations à la réception des marchandises d'Europe, que jusqu'alors ils avaient toujours acceptées sans observations; quelques uns enfin sont arrivés à cesser entièrement leurs paiements.

Ces faits ont été sagement appréciés par le gouvernement brésilien, et ont déterminé la fixation en principe d'un nouvel étalon moné-

taire : il a été arrêté qu'une dette de 2,500 reis de monnaie courante du pays pourrait être valablement acquittée par un gros d'or au titre de 22 carats. D'après cette base, l'ancienne pièce portugaise de 6,400 reis représenterait 10,000 reis de monnaie brésilienne.

Cette mesure a eu pour effet d'empêcher la monnaie courante de s'élever au-dessus de cette valeur ; mais pour éviter qu'elle ne pût tomber au-dessous, il eût fallu que le gouvernement fût en mesure de racheter, moyenant un gros d'or, 2,500 reis de billets, et cela chaque fois qu'un mouvement en baisse sur les changes viendrait à indiquer que le nombre des billets serait trop considérable pour les besoins des échanges. En effet, la monnaie, comme toute autre marchandise, augmente ou perd de son prix suivant qu'elle est offerte ou demandée dans des proportions différentes.

Lorsque la monnaie d'or ou d'argent est trop abondante, elle ne se déprécie pas au-dessous de la valeur des métaux en lingots, parce qu'alors les pièces sont exportées ou fondues ; mais lorsque la monnaie consiste en papier, elle perd de sa valeur chaque fois que la quantité excédant les besoins de la circulation, ne trouve pas à s'échanger à volonté contre l'un des métaux pré-

cieux. C'est ainsi que l'adoption d'un nouvel étalon pour les valeurs monétaires du Brésil n'a pas suffi pour empêcher de nouvelles baisses sur les changes ; et les oscillations qu'ils ont éprouvées dans les dernières années ont été une entrave réelle à une plus grande prospérité commerciale.

En même temps, toutefois, que de sages mesures étaient prises pour la liquidation de la banque et la régularisation du système monétaire à Rio-de-Janeiro, on décidait que la monnaie de cuivre, pour tout ce qui excéderait les besoins de la circulation, serait rachetée au moyen de l'émission de cédules, par lesquelles le gouvernement se reconnaîtrait débiteur de cette valeur, qui serait ainsi retirée de la circulation ; l'on espère en venir ainsi à rétablir un jour dans le pays l'usage de monnaies effectives en or ou en argent. En attendant, une partie de la dette fondée à Rio-de-Janeiro a été éteinte au moyen des fonds de la caisse des dépôts et consignations, et une autre partie a été acquise par une caisse d'épargne, établie avec succès dans la ville.

De grands perfectionnements ont été apportés dans le recouvrement des impôts, et des réductions importantes ont eu lieu sur plusieurs

dépenses; ainsi, par exemple, on a suspendu toute nouvelle promotion dans l'armée de terre, qui, en 1834, ne comptait pas moins de 3,000 officiers pour 8,000 soldats.

Le tableau suivant des revenus du Brésil, dressé pour servir de base à l'évaluation des recettes pour le budget de l'année financière de juillet 1834 à juillet 1835, est intéressant à consulter, en ce qu'il indique à la fois le nombre des habitants libres de chaque province, et la proportion des charges publiques que chacune d'elles supporte.

	POPULATION LIBRE.		PROVINCES.	Revenu en contos de reis.	TOTAUX.
RÉGION du Nord.	910,000	110,000	Para.	262	2,625
		120,000	Maranham.	585	
		150,000	Ceara.	122	
		30,000	Rio-Grande du Nord.	29	
		100,000	Parahiba.	137	
		400,000	Pernambouc.	1,490	
RÉGION du Centre.	700,000	50,000	Goyaz.	29	2,887
		30,000	Piauhy.	27	
		50,000	Sergipe.	186	
		400,000	Matto Grosso.	2,396	
		70,000	Bahia.	110	
		100,000	Alagoas.	139	
RÉGION du Sud.	1,430,000	600,000	Minas Geraes.	746	7,178
		40,000	Espiritu-Santo.	79	
		320,000	Rio-de-Janeiro.	5,435	
		270,000	Saint-Paul.	261	
		40,000	Sainte-Catherine.	57	
		160,000	Rio-Grande du Sud.	600	
	3,040,000 habitants libres.			Revenu total.	12,690

La province de Minas-Geraes est placée dans

la région du Sud, parce que ses principales communications sont avec Rio-de-Janeiro, et que c'est à la douane de cette ville que sont payés les droits d'entrée sur les marchandises étrangères qu'elle consomme.

A la population libre de	3,040,000 habitants
il y a lieu d'ajouter la population esclave. . .	2,000,000 environ
et pour les Indiens non civilisés	260,000 —
Ce qui porte la population totale à	5,300 000

D'après un recensement fait entre les années 1816 et 1818, la population du Brésil était évaluée à 3,600,000 âmes ; le nombre des habitants aurait ainsi augmenté d'un tiers en vingt ans ; et cette population est en outre, on ne saurait en douter, mieux pourvue sous tous les rapports. Sans doute les progrès auraient pu être plus rapides, mais le pays a eu à lutter contre des circonstances défavorables, qu'il a su pourtant surmonter ; son indépendance est désormais assurée, et l'avenir lui appartient.

Les dépenses sur le budget de 1834 à 1835 avaient été votées pour une somme totale de 14,073 contos de reis, et il en résultait un déficit apparent sur les recettes, figurant sur le tableau de répartition pour 12,690 contos de reis seulement; mais ce déficit ne devait pas exister

en réalité, et les rentrées s'annonçaient déjà comme devant être de beaucoup plus considérables. Les sommes avaient été maintenues les mêmes depuis 1832, tandis que plusieurs sources de produits étaient devenues beaucoup plus riches; les douanes de Bahia, de Rio-Grande, et surtout celle de Rio-de-Janeiro, présentaient un accroissement important de recettes.

Les dépenses prévues au budget se répartissaient de la manière suivante entre les divers services :

Intérieur (comprenant la liste civile) . . .	1,087 contos de reis.
Justice et cultes	435
Affaires étrangères.	131
Marine	1,830
Guerre	2,897
Finances (y compris le service des intérêts et de l'amortissement de la dette)	4,653
Dépenses provinciales.	3,040
Total.	14,073

L'article des dépenses provinciales est destiné à pourvoir, dans les diverses localités, à l'entretien des prisons et aux travaux publics; il correspond au fonds commun qui est réparti en France entre les diverses administrations départementales.

Les troubles des provinces de Para et de Rio-

Grande du sud auraient amené du déficit sur les revenus, si la suspension des recettes de ce côté n'avait été plus que compensée par l'accroissement très marqué qu'ont présenté les autres provinces, où la prospérité n'a cessé de faire des progrès. La confiance dans l'administration du pays s'est étendue jusqu'en Europe, et les fonds publics du Brésil se sont élevés à un taux qu'ils n'ont pu atteindre qu'en devenant un placement recherché pour les capitaux de l'ancien monde.

En arrêtant ici l'histoire financière du Brésil, et en se reportant en arrière, on voit que ceux qui ont été successivement à la tête du gouvernement de ce pays, pendant trente ans, semblent avoir voulu, pendant cette période, fournir aux économistes des exemples frappants de toutes les conséquences que peuvent avoir l'altération des monnaies, l'abus des banques, les désastres du papier-monnaie, et les emprunts publics poussés à l'excès. Il est heureux de penser cependant que toutes ces expériences ont été faites chez un peuple qui avait assez de ressources pour surmonter de semblables obstacles. La population s'accroît rapidement; le pays se cultive et donne chaque année des produits plus considérables; on a compris la nécessité d'arrêter le mal et de le réparer; tout porte donc à croire que des charges

qui auraient accablé le peuple brésilien s'il fût resté stationnaire, seront facilement supportées, au contraire, par ce peuple devenu plus nombreux et plus riche.

CHAPITRE XI.

État stationnaire des provinces septentrionales de l'empire brésilien. — Production du coton. — Importation comparée en France du coton du Brésil et du coton des États-Unis. — Troubles politiques qui ont éclaté à diverses époques à Bahia, à Pernambouc, à Maranham et au Para.

—

La prospérité du Brésil depuis son émancipation ne s'est pas étendue d'une manière uniforme sur toutes ses provinces ; celles du Nord particulièrement ont paru stationnaires, tandis que celles du Midi au contraire ont vu augmenter rapidement leur population, et se développer à la fois leur commerce, leur agriculture et leurs richesses. On est surpris d'abord de cette différence de progrès entre les diverses parties d'un pays où les institutions sont partout les mêmes, et où la population présente une similitude assez complète sous le rapport des habitudes et de

l'instruction. Le séjour du gouvernement à Rio-de-Janeiro ne saurait avoir exercé une grande influence sur les provinces environnantes; car, au Brésil plus encore que partout ailleurs, le gouvernement vit par le pays, et ce n'est pas le pays qui vit du gouvernement. Les provinces du Nord n'ont pas fourni leur quote-part des dépenses publiques; elles n'ont pas même pu suffire à leur administration locale, et elles ont coûté sous ce rapport plus qu'elles n'ont apporté dans les caisses du trésor national. Ce n'est point, en conséquence, une surcharge d'impôts qui les a empêchées de prospérer, et il faut chercher ailleurs la cause principale de la différence qui a été signalée dans la prospérité relative des deux parties du même pays. L'explication la plus plausible de ce phénomène social se trouvera probablement dans la nature des produits de chaque zone, et dans les conditions auxquelles ces produits sont offerts au commerce extérieur.

Le pays, dans toutes ses parties, est purement agricole, on n'y trouve aucune manufacture; et le climat, l'étendue du sol, la présence d'une population de nègres esclaves, le maintiendront long-temps sans doute dans cet état. Les productions de l'agriculture continueront à dépasser de beaucoup les quantités nécessaires à la con-

sommation locale, et c'est en continuant aussi de les vendre aux étrangers que les Brésiliens se procureront les articles manufacturés de l'Europe. Chaque pays ne peut arriver en effet à consommer les marchandises de l'étranger qu'en donnant en paiement ses propres produits ; et il se trouve alors d'autant mieux pourvu d'articles du dehors, qu'il peut offrir en échange aux autres nations des denrées de son sol ou des marchandises créées par sa propre industrie, à des conditions plus avantageuses.

Dans le commerce général des nations entre elles, chaque pays devient une individualité qui peut craindre la concurrence des autres lieux producteurs, comme le fabricant dans une ville craint la concurrence des autres fabriçants ses voisins. C'est le manufacturier produisant aux conditions les plus avantageuses, qui obtient la préférence et qui fait fortune : malheur à celui qui, faute de connaissances suffisantes, faute d'activité, faute d'ordre ou d'économie, vient à rester en arrière ; il dépérit, il se ruine ! Ce qui est vrai pour un individu peut être vrai aussi pour un peuple. Lorsqu'il s'agit de l'individu, il va mourir à l'hôpital ; lorsqu'il s'agit d'un peuple, il languit, il vit misérablement, il déchoit du rang qu'il occupait parmi les autres peuples. L'Espagne, le Portugal,

l'Italie, sont autant d'exemples de la possibilité d'une décadence industrielle pour les nations. Les rubans *listons* et les soies à coudre de Grenade, les gros de Naples, les galons de Padoue, se tirent maintenant de France, de Suisse, d'Allemagne; et les anciens noms de ces marchandises, maintenus sur les étiquettes et sur les factures, sont comme les drapeaux ennemis appendus aux voûtes des Invalides : ils constatent des conquêtes !

A mesure que les colonies s'affranchissent et que les communications deviennent plus faciles entre tous les pays, la concurrence pour les produits de l'agriculture américaine devient plus générale aussi ; et les nations d'Europe vont désormais chercher le coton, le sucre, le café, le cacao, le riz, là où ils sont produits à meilleur compte et présentés au commerce dans de meilleures conditions. Malheur donc aux contrées qui produisent chèrement, elles ne trouveront point d'acheteurs, elles resteront en arrière ! On ira se pourvoir ailleurs des denrées qu'elles auraient pu fournir, et c'est ailleurs aussi que l'on portera les marchandises que l'on avait à leur offrir en échange.

Dans un pays vaste comme le Brésil, manquant de communications faciles à l'intérieur, chaque

port de mer ne peut présenter à l'exportation que les produits des portions du territoire avec lesquelles il est en communications habituelles et directes. Ainsi Maranham, Pernambouc et Bahia, exportent les produits de leurs provinces respectives et ne vont point chercher à Rio-de-Janeiro ou à Saint-Paul de quoi fournir les cargaisons de retour aux navires qui leur apportent les produits manufacturés de l'Europe. Sous le rapport du commerce extérieur, chaque province, ou plutôt chaque zone du Brésil, peut être considérée en quelque sorte comme un pays distinct.

Les habitants de race européenne au Para sont encore à peine maîtres du territoire. C'est dans cette large vallée de l'Amazone que se trouvent petit à petit repoussés les débris de la race américaine, qui, dans le continent du sud comme dans celui du nord, recule devant la civilisation, refuse de se mêler aux travailleurs, et préfère mourir et s'éteindre plutôt que d'accepter un ordre social dont le travail est la base en même temps que la loi de tous les jours. Cette partie du pays est à peine cultivée ; aussi, dans les temps de tranquillité, après avoir pourvu à une assez chétive nourriture, on ne fait guère que cueillir les fruits du cacaotier qui croît naturellement,

et rassembler quelques articles de droguerie pour l'exportation. Une véritable industrie agricole est encore à naître; la race européenne semble là campée encore sur une côte sauvage, et dans les moments de troubles politiques, comme récemment encore en 1836, on a vu la ville même envahie par des peuplades barbares. Il est cependant peu de positions géographiques qui semblent plus favorables pour le commerce, que celle de la ville de Para. Bâtie à l'embouchure du Tocantin et du fleuve des Amazones, elle recevra sans doute un jour, par leur voie, de nombreux produits de l'Amérique centrale dont ces fleuves arrosent une si vaste étendue. Mais il faut pour cela que l'industrie européenne, armée de la vapeur, remonte à la conquête définitive du territoire; jusque là cette partie du Brésil restera stationnaire.

De Maranham jusqu'à Bahia, le pays ne fournit guère en échange des articles manufacturés d'Europe qu'un seul produit agricole : c'est le coton. La qualité en est bonne et belle ; mais la culture et la récolte pourraient en être plus soignées, et de plus le transport de l'intérieur jusqu'aux côtes est resté difficile et dispendieux. On voit encore arriver cette marchandise à Pernambouc, à dos de chevaux ou de mulets; les hommes qui con-

duisent les caravanes sont appelés *matutos* (*hommes des bois*), et sont entièrement vêtus de cuir afin de garantir leur corps contre les ronces et les épines qui embarrassent les sentiers qu'on ne craint pas de nommer des routes. Le coton revient cher sur le quai d'embarquement, et malheureusement ce n'est pas toujours sur le *prix de revient* que peut se baser le *prix de vente*. Beaucoup d'autres pays produisent le même article ; la vente aux étrangers ne peut donc être réglée que sur la comparaison des prix auxquels le coton, de qualité équivalente, peut être acheté partout ailleurs. Le Brésil, pour trouver à vendre son coton, est obligé de soutenir la concurrence de tous les autres pays producteurs : de la Turquie par exemple, de l'Égypte, et surtout celle des États-Unis ; il reste en arrière dans la lutte, et c'est là qu'il faut chercher la véritable cause des souffrances des provinces septentrionales.

La consommation du coton est immense dans le monde ; la France, l'Angleterre en demandent chaque année des quantités toujours plus considérables ; mais, en même temps, elles vont s'adresser naturellement aux producteurs les plus habiles, à ceux qui fournissent le meilleur coton au meilleur prix, c'est-à-dire à bon marché. Aux États-Unis, la production augmente chaque an-

née ; les champs de cotonniers s'étendent des marais salés de l'Océan, où pousse le beau coton à longue soie, jusqu'aux bords du Mississipi. Les fleuves, les canaux, les chemins de fer conduisent les balles de coton à bord des navires, et le commerce maritime de l'Amérique porte ensuite lui-même à bon marché les produits du sol aux consommateurs lointains. Au Brésil, au contraire, la production languit ; elle est stationnaire, les cultivateurs, les marchands se plaignent ; l'inquiétude gagne les masses, des désordres publics semblent à tout moment prêts à éclater. Les prix de vente du coton sont insuffisants à couvrir les dépenses qu'il faut faire pour le présenter à l'exportation ; mais les Brésiliens ne sauraient s'en prendre qu'à eux-mêmes. Leur sol est plus fertile que celui des États-Unis, leur climat est plus salubre, leur soleil est plus puissant ; le coton pousse avec facilité sur leur sol privilégié ; il mûrit toujours bien ; la soie en est fine et nerveuse ; la seule faute est donc alors à ceux qui ne savent pas tirer parti des avantages que la nature a prodigués sous leurs pas.

Si les provinces du nord du Brésil produisaient le coton à bon marché, elles auraient eu sur les provinces du sud un avantage marqué dans le commerce avec la France ; car cet article n'est

point repoussé par les tarifs douaniers, comme le sont le sucre et le café de Rio-de-Janeiro. Les colonies françaises ne fournissent point de coton en quantité qu'on puisse signaler; l'importation du coton en laine de toute provenance est encouragée comme servant d'aliment essentiel à l'industrie manufacturière; et cependant c'est avec la portion du Brésil qui produit particulièrement le coton, que le commerce de la France reste le moins actif.

Si l'on consulte les registres des douanes françaises, pour les onze années qui se sont écoulées de 1827 à 1837, on voit que la moyenne des quantités de coton du Brésil entrées annuellement dans la consommation en France, a été, de kilogrammes. 1,474,166
En 1827 il en était entré, . . *id.* 1,413,276
En 1836 la quantité s'est réduite à, *id.* 1,047,979
En 1837 l'importation a été de, *id.* 1,489,373

La moyenne comparée avec la première année indiquerait un état stationnaire, tandis que les deux dernières années indiquent de la décroissance.

Pendant la même période, les cotons des États-Unis sont venus alimenter la consommation française, dans une progression régulière et toujours

croissante : la moyenne des onze années a été de, ... kilogrammes. 28,956,852
En 1827 l'importation avait été, *id.* 21,880,085
En 1836 il est entré, . . . *id.* 36,367,951
En 1837 la quantité s'est élevée à, *id.* 46,775,749

La consommation du coton des États-Unis en France était déjà en 1827 quinze fois plus considérable que la consommation du coton du Brésil, et cependant elle a encore plus que doublé depuis onze ans, tandis que, pendant le même temps, la consommation du coton brésilien est restée la même, si toutefois elle n'a pas diminué (1).

La demande a été vive en France pendant tout ce temps ; le Brésil septentrional aurait pu voir décupler ses ventes, s'il avait su produire à aussi bas prix que ses rivaux ; mais il eût fallu pour cela perfectionner la production en la rendant plus économique ; et loin de là, il est resté stationnaire, si tant est qu'un pays puisse rester stationnaire ; car en industrie comme en civilisation, on est bien près de reculer, si l'on n'avance.

Les articles français qui seraient allés s'é-

---

(1) Voir à l'appendice (note K) le tableau comparatif de l'importation en France des cotons du Brésil et des États-Unis.

changer contre le coton du Brésil, dans le cas où le coton se serait présenté dans des conditions convenables sur les marchés de Bahia, de Pernambouc, de Céara ou de Maranham, sont allés s'échanger dans l'Amérique du Nord contre une plus grande quantité de coton des États-Unis. On pourrait croire que l'avantage a été le même pour le commerce français, puisque, trouvant à s'approvisionner à bon marché, peu doit lui importer que ce soit dans un pays ou dans un autre, et sous ce rapport le Brésil serait seul à plaindre. Mais il n'en est pas tout-à-fait ainsi, et la France aurait eu un avantage marqué à pouvoir faire ses achats dans l'Amérique méridionale; les profits du transport lui auraient dans ce cas été acquis; son commerce aurait reçu plus de développement, sa marine serait devenue plus puissante. Dans le commerce avec le Brésil, en effet, tous les transports d'aller et de retour se seraient faits sur navires français, tandis que les transports entre les États-Unis et la France, se font presque exclusivement sur les navires américains.

Si les producteurs de coton ont rencontré une concurrence fâcheuse de la part des États-Unis, il ne faut pas en induire cependant que ce pays n'a pu prospérer qu'aux dépens de la prospérité brésilienne. Entre nations, comme entre indi-

vidus, les profits des uns ne sont pas pris en général sur la ruine des autres; chacun peut devoir en même temps sa prospérité à son travail et à son industrie, et une bonne répartition de la production suffit pour amener cet heureux résultat. On peut arriver à l'aisance et à la fortune sans avoir à désirer la ruine de ses voisins; et c'est là un des enseignements les plus consolants de l'économie politique.

Pour trouver à échanger des produits, il faut être entouré de gens qui produisent de leur côté: le fabricant qui ne rencontrerait que des mendiants et des misérables, ne trouverait point à vendre ses marchandises; de même aussi une nation industrieuse ne peut avoir un commerce extérieur actif, que si d'autres nations sont assez avancées pour lui offrir de nombreux articles d'échange; elle est donc nécessairement amenée à souhaiter la prospérité des pays qui l'environnent. Les États-Unis font un commerce important avec le Brésil, ils en reçoivent le sucre et le café, et lui fournissent en échange de la farine, des salaisons et beaucoup d'autres produits; si donc les provinces du nord du Brésil avaient prospéré comme celles du midi, si leur population s'était accrue dans la même proportion, en même temps que leurs richesses, les États-Unis auraient rencontré peut-

être un peu plus de concurrence en Europe pour la vente du coton, mais aussi ils auraient trouvé dans le Brésil même de nouveaux encouragements à leur commerce et des débouchés plus grands pour d'autres produits de leur sol ou de leur industrie.

Dès les premières années de l'indépendance du Brésil, les provinces du Nord ont manifesté de l'opposition au gouvernement du roi Jean VI; elles comprenaient sans doute qu'au lieu d'aller faire une guerre injuste aux provinces de la Plata, on aurait dû employer toutes les ressources du pays à développer la production nationale en ouvrant des communications faciles entre les diverses provinces. Au mois de mai 1817, une première insurrection avait éclaté à Pernambouc; elle s'étendit rapidement aux provinces de Rio-Grande du Nord, de Céara, de Maranham et du Para. Le gouvernement fut obligé de rappeler les troupes des bords de la Plata; il déploya une énergie dont on ne le croyait pas capable, et au bout de quelques mois l'autorité royale fut rétablie partout.

Plus tard de nouveaux troubles éclatèrent lorsque Jean VI étant retourné en Europe, des différents sérieux vinrent à s'élever entre le gouvernement de Lisbonne et celui de Rio-de-Janeiro.

Un sentiment de jalousie peut-être contre cette dernière ville porta d'abord Bahia à se prononcer en faveur du gouvernement des Cortès contre le gouvernement de don Pèdre; en même temps aussi les provinces du Nord se mirent de nouveau en insurrection, et le pays semblait tombé pour long-temps dans l'anarchie : c'en était fait de l'unité brésilienne si un sentiment commun ne fût venu à propos rallier tous les esprits. On comprit que le point important pour tous était d'affranchir le Brésil entier de toute dépendance de l'Europe ; et cette idée d'émancipation devint le plus puissant auxiliaire du gouvernement de don Pèdre. Sans cela il eût été trop faible sans doute pour relever son pouvoir sur toutes les parties d'un aussi vaste empire. Mais les villes qui s'étaient d'abord soulevées eurent beaucoup à souffrir des suites de la guerre civile ; le général portugais Madeira n'évacua Bahia, en 1823, qu'après l'avoir pillé et dévasté; tout ce qu'on put trouver de valeurs fut alors enlevé, et les églises mêmes se virent dépouillées de leurs ornements et de leurs vases sacrés.

Don Pèdre avait été forcé de recourir à l'emploi, toujours fâcheux, d'auxiliaires étrangers ; la flotte brésilienne était commandée par l'amiral anglais Cochrane, et vers la fin de la même

année, cet officier s'empara de Para et de Maranham, qu'il traita en pays conquis. Pernambouc ne fut que plus tard soumis au gouvernement constitutionnel, et c'est seulement au mois de septembre 1824 que les troupes impériales purent entrer dans la ville.

Depuis lors des troubles politiques ont souvent éclaté encore dans les mêmes contrées. Les provinces du Nord ont laissé entrevoir le désir de se séparer de l'empire, et les ressources fournies principalement par le Midi ont été employées à maintenir l'unité nationale. Cependant on a fini par s'apercevoir à Rio-de-Janeiro que le Nord ne fournissait pas part entière dans les dépenses générales; que l'union était presque une charge au lieu d'être un avantage pour le Midi; et l'on en est venu à considérer sans terreur les éventualités d'une séparation.

Les provinces du Nord, au contraire, auraient tout à perdre à une division; elles trouveraient les plus grandes difficultés à se diriger elles-mêmes, et tout changement politique serait insuffisant à relever leur agriculture et leur commerce. C'est vers l'amélioration des moyens de production qu'elles doivent diriger leurs efforts. Leur état de souffrance, leurs troubles politiques, la stagnation de leur commerce, ont

tenu spécialement à ce que les planteurs de l'Amérique du Nord ont réussi à faire pousser le coton à meilleur compte que les planteurs brésiliens. C'est donc vers le perfectionnement de cette culture que doivent tendre tous les efforts au Brésil; c'est par l'amélioration des voies de communication que les produits de l'intérieur pourront arriver à bas prix pour charger les navires européens. Et c'est alors seulement que ces navires pourront les transporter avec confiance sur les marchés de Liverpool et du Havre pour y subir les chances de la libre concurrence.

Dans un siècle de paix et d'industrie, c'est par le travail et l'industrie que les peuples arrivent à la prospérité et à l'indépendance; ceux qui, dans le commerce extérieur, ne savent soutenir la concurrence étrangère pour leurs produits, restent en arrière et ne tardent pas à languir même à l'intérieur. Un prix de revient trop élevé sur le coton, compromet ainsi l'existence de la moitié du Brésil; cette cherté de production est entrée beaucoup plus qu'on ne pense peut-être, dans le nombre des causes déterminantes des troubles politiques de plusieurs provinces; et toutes les chances favorables de leur avenir dépendent, non pas des changements à apporter dans les formes gouvernementales, mais unique-

ment des réformes à introduire dans leurs moyens de produire. Il y a là une idée d'ordre et de moralité qui est aussi juste pour les peuples que pour les individus : c'est que pour arriver à la liberté et pour conserver l'indépendance, il faut développer d'abord son intelligence, et savoir ensuite, par un travail bien dirigé, conquérir une honorable aisance.

CHAPITRE XII.

Commerce de Rio-de-Janeiro. — Mouvement de la navigation. — Production du sucre et du café. — Commerce des pierres précieuses. — Importations et exportations comparées.

Tandis que Bahia et Pernambouc soutenaient avec peine leur rang commercial, Rio-de-Janeiro voyait au contraire s'accroître chaque année son importance et son activité; sa population augmentait rapidement et son port était de plus en plus fréquenté par les navires de toutes les nations.

Dans le relevé des navires de commerce qui entrent à Rio-de-Janeiro, on ne comprend pas ordinairement les paquebots anglais, porteurs de dépêches, parce qu'ils ne transportent point de marchandises, et on les range dans la classe des navires de guerre. Il en vient et en repart régulièrement un tous les mois, et de plus le port est

visité mensuellement aussi par le paquebot anglais de Buénos-Ayres. Le nombre des navires autres que les caboteurs, les bâtiments de guerre et les paquebots, entrés à Rio-de-Janeiro, avait été en 1822 de 438, en 1823 de 396, et il s'est élevé graduellement d'année en année jusqu'à atteindre 693 pour l'année 1837. Ce mouvement de navigation, qui ne comprend pas non plus les navires de guerre de toutes nations qui viennent en grand nombre dans la baie de Rio-de-Janeiro, approche, sous le rapport purement commercial, du mouvement de navigation du Havre, et équivaut à peu près au mouvement de Bordeaux et de Nantes réunis (1).

Par suite de l'accroissement des affaires, les produits de la douane de Rio-de-Janeiro ont cha-

---

(1) La moyenne pour une année, de 1826 à 1827, a été pour les navires entrés au Havre, de . . . 215,000 tonn. marins.

Pour ceux entrés à Bordeaux, de .	99,000
Pour ceux entrés à Nantes, de . .	51,000

Les navires entrés à Rio :

En 1834, ont représenté	151,479
En 1835 —	128,106
En 1836 —	148,598
En 1837 —	138,212

Et cela pour les navires venant des ports étrangers seulement. Pour le mouvement du port de Rio-de-Janeiro, voir à l'appendice (note J).

que année présenté un excédant sur les prévisions, et c'est là que le gouvernement a trouvé ses principales ressources; ce revenu pour 1836 s'est élevé à une valeur d'environ sept millions de francs.

Non seulement ce port est l'entrepôt général du commerce de toute la partie méridionale du Brésil, mais il forme aussi un point intermédiaire entre l'Europe et l'océan Pacifique; ses relations avec le cap de Bonne-Espérance et avec l'Inde elle-même prennent de l'importance, et bien que l'économie apportée dans la navigation moderne diminue le nombre des relâches et fasse renoncer de plus en plus aux voyages avec échelles, cependant une aussi heureuse situation encourage des communications actives avec tous les pays commerçants du monde.

Les exportations de Rio-de-Janeiro portent sur un plus grand nombre d'articles différents que celles des autres ports du Brésil; la province fournit particulièrement le sucre et le café, et d'autres marchandises viennent par voie de terre de la riche province de Minas-Géraes ou de celle de Saint-Paul, et par mer de Sainte-Catherine et de Rio-Grande du Sud.

Le sucre est une marchandise lourde à laquelle son prix ne permet pas de supporter le transport

par bêtes de somme; ce qui en est produit dans les provinces intérieures se consomme sur les lieux, et c'est seulement par eau, c'est-à-dire principalement par le cabotage, puisqu'aucune grande rivière ne communique avec la baie, que viennent tous les sucres qui se vendent à Rio-de-Janeiro. Les principaux points de production qui alimentent ce cabotage sont les districts de Campos de Goitacazes au nord, et de Santos au sud; ces deux points donnent leurs noms aux sucres qui proviennent de l'une ou de l'autre partie de la côte. Ces sucres sont dans de fortes caisses du poids de 6 à 800 kilogrammes; à leur arrivée au port de chargement, ils sont soumis à une inspection publique et classés suivant leur qualité et leur nuance; le résultat de cette classification est ensuite, au moyen de fers rouges, indiqué par des lettres sur chaque caisse (1).

(1) On classe les sucres au Brésil en six catégories de blancs et trois de bruts. Les marques pour les blancs sont :

B. F. *Branco fino.* R. B. *Redondo baixo.*
R. F. *Redondo fino.* B. B. *Branco baixo.*
B. R. *Branco redondo.* B. I. *Branco inferior.*

Pour les bruts :

M. M. *Moscovado macho.* M. B. *Moscovade broma.*
M. R. *Moscovado retame.*

Le coton est également soumis, au Brésil, à un contrôle d'inspection publique ; et le coton de Pernambouc ayant perdu graduellement de son ancienne réputation en Europe, on a cru pouvoir en faire reproche à un défaut de surveillance suffisamment sévère de la part du bureau d'inspection. C'est ainsi que, par vieille habitude, on cherche à s'en prendre d'abord aux autorités et aux règlements des fautes qui sont le fait seul de l'industrie agricole et manufacturière. Aux États-Unis, le coton n'est soumis à aucun autre contrôle que celui des acheteurs, et c'est au désir de les satisfaire et d'obtenir la préférence de leur part que doivent s'attribuer les perfectionnements de la culture. Le coton de Pernambouc était au contraire très goûté jadis des fabricants français, qui ne filaient pas bien encore le coton à longue soie de la Géorgie. On attribuait dans ce temps-là au coton du Brésil des qualité supérieures à tout autre ; ainsi, il prenait mieux les belles teintures rouges de Rouen. Mais les fabricants français ont perfectionné leurs procédés, tandis que les planteurs brésiliens sont restés stationnaires; le coton de Pernambouc s'est maintenu cher comparativement aux cotons des États-Unis, et c'est à ces derniers que l'on a fini par donner la préférence ; toutes les mesures de police commerciale

eussent été impuissantes à empêcher un tel résultat.

L'exportation totale des sucres est évaluée pour le Brésil à 120 millions de kilogrammes, pouvant représenter dans les dernières années une valeur de 55 à 60 millions de francs. Ils sont fournis par toutes les provinces de la côte, depuis Parahiba jusqu'à Rio-de-Janeiro et Santos. Le prix de cet article a beaucoup moins varié que celui de tous les autres pendant l'espace de trente années. Les frais de production, malgré une augmentation dans le prix des nègres esclaves employés à cette culture, doivent même avoir diminué; car la valeur réelle du sucre a été graduellement en déclinant, et l'élévation nominale du prix de vente est restée constamment au-dessous de ce qu'elle aurait dû atteindre comme suite de la dépréciation de valeur de l'unité monétaire du pays. Ainsi le sucre moscovade se vendait à Rio-de-Janeiro en 1816, 1,700 reis par arrobe, et (145 reis équivalant alors à 1 franc) ce prix correspondait à 79 fr. 10 c. les 100 kilogrammes. Ce même sucre valait 1,900 reis en 1826; mais comme à cette époque il fallait 196 reis pour faire un franc, ce prix répondait à 66 fr. 40 c. les 100 kilogrammes. Il y a même cela de remarquable, que la hausse nominale des prix reste

toujours au-dessous de la dépréciation réelle des monnaies, parce que sans doute d'anciennes habitudes dans les populations empêchent pendant long-temps qu'on se rende un compte exact de l'étendue de cette dépréciation; aussi le moment où le prix nominal du sucre moscovade a été le plus élevé à Rio-de-Janeiro, est-il justement celui où le prix réel de cette marchandise a été le bas. Le cours a atteint 3,400 reis par arrobe en 1829, soit le double de ce qu'il était en 1816; mais en même temps, 1 franc valant 474 reis, ce prix répondait seulement à 48 fr. 80 c. les 100 kilogrammes. Plus tard, en 1837, le prix est retombé à 2,400 reis, mais il n'en correspondait pas moins alors à 56 francs les 100 kilogrammes. On voit combien il est difficile de se rendre un compte exact des variations de prix dans un pays où la monnaie qui sert de point de comparaison n'a pas elle-même de valeur arrêtée.

Pour ce qui concerne le café, les variations de prix ont été beaucoup plus grandes encore, et ont tenu successivement à deux causes différentes : tantôt à une hausse réelle sur la marchandise, et tantôt aux modifications en hausse ou en baisse de la valeur monétaire. Ainsi, lorsque du prix de 2,400 reis l'arrobe, où il était en 1816, le café a atteint 6,800 reis en 1820, il y a eu

hausse réelle sur la marchandise dans la proportion de 112 francs à 254 francs les 100 kilogrammes. Au contraire, lorsque le prix de 2,800 reis en 1826 est venu à 4,800 reis en 1829, il y a eu alors baisse en réalité dans la proportion de 95 francs à 69 francs les 100 kilogrammes, et cela malgré l'élévation nominale dans le prix exprimé en reis.

En effet, la hausse sur le prix du café, en 1820, était générale dans le monde commercial; elle a tenu à ce que la production n'avait pu réussir à s'accroître avec la même rapidité que les besoins de la consommation. A la paix de 1815, la consommation du café avait augmenté sur le continent européen dans une proportion rapide; de tous côtés la demande se faisait sentir, et en même temps cependant on ne pouvait pas augmenter la production avec la même vitesse. Le café ne se recueille pas sur une plante offrant au cultivateur une récolte dès la première année, comme la canne à sucre, qui, malgré sa haute taille, n'est cependant qu'une modeste *graminée* (1); la ca-

(1) Dans le district de Campos de Geitacazes on replante quelquefois la canne à sucre toutes les années; il est cependant des cantons où elle fournit pendant plus de dix ans des rejets dont on peut tirer parti. La canne qui est en terre depuis deux printemps produit en général (suivant l'historien Pizarro), sur une

féyer est un arbrisseau qui est lent à pousser et prend plusieurs années pour se développer. Ce n'est guère qu'après trois ans de plantation que l'on commence à avoir, même dans les terres fertiles du Brésil, une première récolte encore assez faible. L'élévation du prix en 1820 a été un puissant encouragement à la culture, et c'est à cette époque que de nombreuses plantations ont été faites dans les environs de Rio-de-Janeiro. Le sol des montagnes qui environnent cette ville est très favorable à cette culture; le sucre est cultivé dans les plaines, tandis que le caféyer, de même [illegible] se plaît sur les coteaux. Tous les soins se bornent à nettoyer le terrain au pied de la plante et à faire la *cueillette* en temps convenable. Toutes les entreprises de plantations de ce genre ont donné de bons résultats. On reproche au café de Rio d'avoir un léger goût terreux, qu'il contracte, à ce qu'il paraît, lorsqu'on le fait sécher sur des aires faites à cet effet en terre argileuse; il serait sans doute facile, avec un peu d'industrie, de remédier à ce léger inconvénient. Sur environ 60 millions de kilogrammes

surface de 40 palmes, assez de rejets pour charger un char, et lorsque la saison est favorable, un char de jets rend environ trois formes de sucre du poids de deux arrobes chacune.

de café qui s'exportent annuellement du Brésil, plus de cinquante-cinq millions proviennent de la seule province de Rio-de-Janeiro. Cette production a décuplé en vingt ans, et a beaucoup contribué à la prospérité de cette partie de l'empire.

Mais alors que Rio-de-Janeiro offrait ainsi les produits de ses abondantes récoltes pour payer les nombreux articles manufacturés d'Europe que réclamait sa consommation, le régime douanier de France empêchait les négociants de profiter de semblables avantages. Les Brésiliens achetaient avec empressement les articles français; mais les vendeurs ne savaient ensuite comment opérer les retours, et les navires manquaient de chargement pour revenir au port national de départ.

Ne trouvant pas son compte à rapporter du sucre ou du café, le commerce français était forcé de se rejeter sur les articles secondaires venant des provinces environnantes. Les cuirs et les cornes venant de Rio-Grande étaient recherchés; c'est ainsi également que de 1820 à 1830 on a pris pour articles de retour les diverses pierres précieuses que fournit le Brésil. Le diamant est la plus importante de ces pierres, mais il est fourni seulement par un canton très circonscrit de la province de Minas-Geraes; il est resté l'objet d'un

monopole exercé par le gouvernement, et tout ce qui en a été expédié pour France par le commerce particulier provenait de la fraude pratiquée dans les mines; les quantités en ont par suite été toujours très limitées. C'est au commencement du XVIIIe siècle que les diamants ont été découverts au Brésil, et c'est par une ordonnance du 8 février 1730 qu'ils ont été déclarés propriété royale. Le district où ils sont trouvés n'a guère plus de douze lieues de circonférence; il est de l'aspect le plus sauvage, et situé dans la partie la plus élevée de la grande chaîne de montagne qui s'étend parallèlement à l'Océan. Les diamants de ce pays sont des plus estimés pour la qualité; mais dans ce qui s'expédie en fraude du monopole il se rencontre rarement de grosses pierres. Paris et Londres sont les deux villes où le commerce s'en fait le plus en grand; cependant presque tout est envoyé ensuite à Amsterdam pour y être taillé. Le diamant perd environ moitié de son poids à la taille, aussi le prix du brut est-il toujours un peu au-dessous de la moitié du prix que devra avoir le diamant taillé. Le diamant brut du Brésil assorti de menues grosseurs s'est généralement vendu à Paris de 40 jusqu'à 100 fr. le carat.

Parmi les pierres fines que fournit le Brésil,

autres que le diamant, il n'y a plus guère que la topaze fine qui ait conservé quelque valeur ; la chrysolite est employée pour faire les supports des axes en horlogerie ; du reste les améthystes et tous les autres cristaux colorés sont beaucoup moins recherchés qu'autrefois, et cette branche de commerce a promptement cessé de donner de l'avantage aux Français qui font les expéditions du Brésil.

Ils ont donc été heureux de trouver quelque encouragement à l'importation en France des bois d'ébénisterie. C'est en 1833 que cette branche d'affaires a pris une certaine importance entre Rio-de-Janeiro et le Havre, et l'avantage de trouver un article de chargement en retour pour les navires a été, ainsi qu'on a pu le voir précédemment, d'un heureux effet sur le taux des frais de transport entre les deux pays. Le commerce français aurait pris cependant un tout autre essor s'il avait pu se baser sur un échange régulier entre les produits des deux pays.

Les relevés des importations et des exportations à la douane de Rio-de-Janeiro ne donnent pas une garantie complète quant à la valeur de toutes les marchandises qui entrent ou sortent de ce port ; mais comme ces évaluations sont basées sur un tarif uniforme appliqué aux articles

de toutes les provenances, on peut y puiser des rénseignements assez positifs sur l'importance relative du commerce avec les différents pays.

Le ministère du commerce et des travaux publics a publié dans un des derniers cahiers de ceux qu'il fait imprimer à Paris sous le titre d'*Extraits d'avis divers*, un tableau des importations et des exportations du port de Rio-de-Janeiro pour l'année 1837 (1). Il ne fait point connaître à quel taux de change on a opéré pour établir les sommes en monnaie de France, et il peut y avoir là une nouvelle source d'erreur quant à la valeur totale des affaires; mais comme tous les calculs ont été faits sur les mêmes bases, ce tableau présente encore un grand intérêt pour la comparaison des valeurs relatives.

Les affaires les plus importantes de Rio-de-Janeiro se font avec l'Angleterre; ce pays figure sur l'état des importations pour 33 millions de francs; la France, qui prend le second rang, est portée pour 9 millions de francs. En retour de cette importation d'articles français, on ne voit porté pour les exportations qu'une valeur de 2,400,000 francs; ce qui tient évidemment

(1) Voir ce tableau à l'appendice (note J).

à la cause si souvent signalée de la répulsion avec laquelle les tarifs français agissent sur les produits brésiliens.

En même temps que la France reçoit moins qu'elle n'envoie, d'autres pays au contraire tirent de Rio-de-Janeiro plus qu'ils ne lui portent. Ainsi les villes Anséatiques sont indiquées aux importations pour 6 millions, et figurent aux exportations pour 9 millions; les États-Unis aux importations 4 millions, et aux exportations 7 millions. Les nations dans leurs rapports commerciaux ne se font point de cadeaux, et une espèce de liquidation générale finit par s'établir en quelque sorte entre toutes. Celle qui ne peut pas recevoir par la voie directe les retours des envois qu'elle est appelée à faire dans une contrée, reçoit donc de quelque autre côté un excédant d'importation qui compense pour elle ce déficit apparent. La France trouvant un écoulement favorable de ses marchandises à Rio-de-Janeiro, et ne recevant les articles d'exportation de ce port que pour une valeur qui n'excède pas le quart de ses envois, doit nécessairement recevoir de quelque autre pays une compensation complète pour son commerce. Mais elle n'est ainsi payée en grande partie par Rio-de-Janeiro

qu'au moyen de véritables délégations sur celles des autres nations commerçantes qui ont le bon esprit de recevoir les denrées que le Brésil fournit en abondance à leur consommation.

CHAPITRE XIII.

Commerce entre la France et le Brésil d'après les documents officiels publiés par l'administration française des douanes.

—

Les données statistiques fournies par l'administration des douanes en France sont maintenant au premier rang, quant à l'exactitude que l'on peut attendre de semblables documents. Ainsi il ne saurait y avoir doute sur le nombre des navires, l'importance de leur tonnage, relevés tant à l'entrée qu'à la sortie des ports nationaux; et c'est également avec une régularité parfaite que les poids des marchandises sont constatés à l'entrée ou à la sortie des entrepôts. On ne saurait demander la même exactitude pour ce qui concerne les valeurs exprimées en argent; mais ces valeurs ne sont pas données par l'administration elle-même, comme résultant des prix courants réels des marchandises; elles sont au contraire établies sur une évaluation qui reste uniforme

pour chaque article et qui a été arrêtée après enquête par une ordonnance royale du 29 mai 1826. Ce mode d'évaluation restant le même et étant d'ailleurs appliqué de la même manière au commerce de la France avec chacun des pays étrangers, on peut consulter avec fruit les données qu'il fournit pour comparer les opérations d'une année avec celles de toutes les autres, comme aussi pour mettre en parallèle le commerce de la France avec des pays divers.

Au reste en consultant, pour ce qui concerne le commerce du Brésil, *le Tableau décennal du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères de* 1827 *à* 1836, on voit la statistique venir confirmer en tous points ce qu'une saine expérience économique et commerciale avait fait pressentir (1).

La France, par la nature de son sol, par le développement de son industrie, peut combattre avec succès la concurrence des autres nations commerçantes de l'Europe et fournir à l'Amérique méridionale de nombreux articles vivement recherchés par les consommateurs; mais en même temps un système douanier restrictif repousse de

(1) Voir à l'Appendice (note K) les extraits de ce *tableau décennal* pour ce qui concerne le commerce avec le Brésil.



la consommation française une grande partie des denrées produites par le Brésil, et ces productions sont cependant la véritable monnaie avec laquelle ce pays peut payer ce qu'il achète à l'étranger. Il est donc naturel de trouver sur les documents douaniers le Brésil occupant d'abord le dixième rang en importance parmi les nations qui reçoivent les produits français, et reculant ensuite au dix-huitième rang sur la liste des pays qui fournissent leurs denrées à la consommation française. Ainsi les retours brésiliens se maintiennent fort au-dessous de la valeur des produits français envoyés au Brésil; ces retours sont restés pendant les dix années de 1827 à 1836 dans la proportion de sept à douze : c'est-à-dire que pour chaque fois douze cents francs de produits français consommés au Brésil, il n'a été apporté en France que pour sept cents francs de valeur en produits brésiliens.

Quelques articles étrangers entrent, il est vrai, dans la composition des cargaisons françaises; ainsi des étoffes de coton ou de soie, des rubans fabriqués en Suisse empruntent le territoire français pour se rendre dans les ports de mer; mais d'un autre côté quelques denrées du Brésil, formant les retours de ces envois, sont chargées sur les navires français pour venir chercher en Europe des consommateurs étrangers; mais ce commerce

de transit qui s'équilibre à peu près au retour comme au départ, change peu la proportion des valeurs dans le commerce entre la France et le Brésil. Du reste la navigation française est encore trop dispendieuse, le voyage au travers du pays ne se fait pas encore avec des conditions assez avantageuses, pour que le commerce de transit fournisse un moyen de compenser utilement les entraves que le régime restrictif apporte aux retours à faire d'Amérique; les denrées que le Brésil offre en paiement des articles français qu'il consomme sont la plupart du temps envoyés directement aux pays d'Europe étrangers à la France, et le commerce ne trouve à faire rentrer les retours du Brésil qu'en prenant des lettres de change tirées sur les pays qui consomment les articles brésiliens. Dans ce cas le commerce de retour est fait en grande partie pour compte étranger, et la France ne fait pour une portion notable de ses envois, ainsi que cela a déjà été démontré, que la moitié d'un commerce complet.

La province de Rio-de-Janeiro, entre autres, paie la plus grande partie de ce qu'elle reçoit de l'étranger au moyen du sucre et surtout du café qu'elle produit en si grande abondance. L'économie politique enseigne avec raison que l'on ne peut en effet se procurer les productions d'autrui

qu'en donnant ses propres produits en échange; c'est un marché à conclure, et il n'a lieu que si chacune des parties contractantes y trouve avantage. Une nation ne s'appauvrit pas en se faisant payer les produits qu'elle exporte; elle n'est pas tributaire de l'étranger alors qu'elle reçoit le paiement de ses exportations, et il faut bien que ce paiement se fasse en définitive de la part de l'étranger en produits de son sol ou de son industrie. Le mot *tributaire* dont on a tant abusé dans les discussions économiques, ne pourrait s'appliquer avec justesse qu'à la nation qui enverrait ses produits au dehors sans avoir soin de faire rentrer des retours; si l'on est tributaire enfin, c'est alors qu'on paie et non pas alors qu'on reçoit. Malheureusement les questions commerciales et économiques sont encore souvent obscurcies par les lieux communs que nous a légués le vieil et suranné système de la *balance du commerce*. Ces lieux communs finiront sans doute par disparaître aussi, puisque personne n'ose plus défendre sérieusement aujourd'hui un système qui ne faisait consister les richesses sociales que dans les seuls métaux précieux.

Lorsqu'un fermier en France vend une partie de son blé pour acheter ensuite des vêtements, il ne fait autre chose qu'échanger par le fait une

partie de sa récolte contre l'habit et le chapeau qui lui manquaient ; l'argent est un intermédiaire qu'on pourrait appeler officieux s'il ne faisait pas payer en intérêts les services qu'il rend ; reçu pour le blé, il est donné immédiatement pour les vêtements ; loin de rester dans les mains du fermier, il court ailleurs servir incessamment d'agent à d'autres transactions. Les cultivateurs du Brésil veulent de même échanger une partie de leur récolte pour obtenir des étoffes et des vins de France qu'ils trouvent à leur goût; mais les récoltes qu'ils ont consistent en sucre ou en café que les tarifs français empêchent d'acheter; l'échange est entravé ; l'opération reste incomplète alors qu'un commerce plus profitable aurait pu s'établir entre les deux pays.

C'est ainsi que le commerce général de la France avec le Brésil présente, d'après les relevés officiels, les résultats suivants :

	Exportations.	Importations.
En 1834.	21,245,141 fr.	10,356,018 fr.
En 1835.	22,683,273	8,011,765
En 1836.	25,220,789	10,034,472
Moyenne sur dix années . .	15,273,713	10,152,456

Les dernières années se sont donc maintenues au même taux pour les importations, tandis qu'elles ont présenté des chiffres bien supérieurs

à la moyenne pour ce qui regarde les exportations de France. Les importations d'articles du Brésil qui étaient annuellement de onze à treize millions, de 1827 à 1829, n'ont plus été en 1835 et 1836 que de huit à dix millions de francs ; et cependant le traité de 1826 ayant placé, à leur arrivée au Brésil, les marchandises françaises sur le même pied que les marchandises anglaises pour les droits de douanes, il en est résulté un encouragement très grand au commerce avec la France, ainsi du reste que cela est constaté par les exportations pour le Brésil qui ont pris chaque année plus d'importance : elles n'étaient que de dix à onze millions de francs en 1827, et elles ont dépassé vingt-cinq millions en 1836. A mesure cependant que le Brésil consommait davantage de produits français, la France consommait au contraire chaque année moins de produits brésiliens ; les navires se rendant au Brésil manquaient de chargement en retour, et la marine nationale restait dans un état stationnaire, alors que le commerce d'expéditions portait cependant sur des valeurs plus importantes.

Le Brésil possède peu ou point de navires, c'est donc sur les bâtiments français qu'auraient dû se faire tous les transports entre les deux pays, et un mauvais système commercial a privé la France

de cet avantage; les transports sont restés plus dispendieux faute d'encouragements pour les retours, et la marine des diverses nations étrangères est venue s'interposer entre les deux pays. Les cargaisons de vin, préparées dans le port de Cette, ont été transportées au Brésil par des bâtiments sardes ou autrichiens qui trouvaient à charger en retour du café et du sucre pour la consommation de l'Italie.

Les états de la douane, dont les renseignements sont à cet égard de toute exactitude, montrent combien la marine française est restée en arrière des progrès qu'elle aurait pu faire dans le commerce qui fait l'objet de ce chapitre. En dix années, suivant le *tableau décennal* déjà cité, 996 navires de commerce sont partis de France pour le Brésil, et sur ce nombre 485 seulement ont effectué leur retour en France, les autres sont allés porter à l'étranger les produits brésiliens qui formaient cependant la contre-valeur des envois français.

Sur les 996 navires partis de France, 567 seulement étaient français, 21 brésiliens, et 408 étaient étrangers aux deux pays. Et encore ces nombres portent sur les dix années; car si l'on compare les résultats annuels, on voit constamment décroître l'importance relative de la marine

française : sur 76 navires sortis en 1827 de France pour le Brésil, 63 étaient français, 13 seulement étaient étrangers; dix ans plus tard, sur 114 navires sortis, 57 étaient français, 2 brésiliens, et 55 étaient étrangers. Ainsi la marine française, qui opérait d'abord les cinq sixièmes des transports, n'en conservait plus, en 1836, que la moitié. Avec un commerce comme celui qui a existé, les transports auraient pu porter, en allée et retour, sur un tonnage plus considérable de vingt mille tonneaux marins par an, et alors mille à douze cents hommes de plus eussent pu être employés à cette navigation et auraient contribué d'autant par suite à augmenter la force commerciale et militaire du pays.

Les importations en France pour les produits brésiliens sont restées stationnaires, quant à leur importance, pendant dix années. Il y a eu diminution énorme cependant sur les quantités de sucre transportées; la proportion des autres denrées a été à peu de chose près la même; un seul article aurait pu venir en abondance : c'est le coton, et pour celui-là, ainsi qu'on a pu le voir, s'il n'a pas pris une place plus importante, la faute en est à la production restée trop dispendieuse au Brésil. Il a été heureux toutefois que de nouvelles modes pour les ameublements aient fait

rechercher les bois d'ébénisterie qui ont ainsi fourni quelque aliment aux navires en retour pour France. Les quantités de ces bois importées jusqu'en 1831 étaient tout-à-fait insignifiantes; depuis lors la quantité apportée annuellement par les navires français est devenue de plus en plus considérable, elle a atteint près de douze cent mille kilogrammes en 1836; ce mode de chargement en retour a contribué à faire diminuer le prix du transport de France au Brésil, en permettant aux armateurs de tirer un meilleur parti du retour des navires. La France a dû aux progrès de son industrie en général, aux perfectionnements de ses manufactures, un accroissement notable pour son commerce d'exportation avec les pays étrangers d'outre-mer, et notamment avec le Brésil. Cependant le système qui régit ses relations extérieures a été cause que la marine nationale n'a point eu part, du moins d'une manière sensible, à ce progrès, et il peut être utile de rechercher si le pays a trouvé une compensation à cet inconvénient dans les résultats du commerce exclusif qu'il s'est réservé avec ses colonies. Malheureusement encore ici une simple inspection des tableaux décennaux suffit pour convaincre du contraire.

Le commerce de la France avec ses colonies

avait employé, en 1827, 427 navires; en 1829, 442; en 1832, 434; en 1834, 405; et enfin, malgré le mouvement commercial si remarquable de l'année 1836, le nombre des navires venus des colonies françaises n'a pas dépassé 424. Le tonnage des navires, le nombre d'hommes employés dans cette navigation, tout a diminué au lieu d'augmenter pendant dix ans de paix et de prospérité. Ainsi l'ancien système dans lequel la France a voulu se maintenir, pour ce qui concerne le commerce extérieur, a eu pour effet d'arrêter le développement que sa puissance maritime aurait pu prendre.

Le pacte colonial, auquel le commerce avec les autres nations a été sacrifié, avait pour but de réserver à la métropole le marché des colonies pour la vente de ses produits naturels ou fabriqués, en garantissant en échange aux produits coloniaux une faveur de monopole sur les marchés nationaux. Les îles françaises des Antilles, de même que l'île Bourbon, cultivent presque exclusivement le café et le sucre; les autres produits équinoxiaux, comme le coton, le cacao, les articles de teinture, sont fournis à la France par des contrées autres que ses colonies. Ainsi le maintien de l'ancien système colonial n'a porté par le fait que sur l'approvisionnement exclusif

en sucre et en café, qui ont dû être fournis par des producteurs auxquels on se réservait le droit d'être les seuls vendeurs des articles fabriqués d'Europe. L'intérêt de ce pacte était donc, ou de vendre cher des articles manufacturés à des gens qui ne pouvaient s'en procurer ailleurs, ou bien de favoriser le développement de la marine marchande dans un commerce où les rivaux n'étaient point admis, ou enfin encore de protéger les Français des colonies. Ces trois motifs ont pu même entrer simultanément en ligne de compte; mais les résultats commerciaux n'ont pas montré que ces combinaisons fussent raisonnables, ou plutôt ils en sont devenus la critique la plus sévère.

Pour le café qui aurait pu faire l'objet de retours si importants de Rio-de-Janeiro, la protection privilégiée ne s'est pas étendue seulement aux colonies françaises proprement dites. La république noire et indépendante d'Haïti en a seule profité; le café produit dans cette île a été admis comme provenance de colonie française, et il est difficile d'assigner à cette faveur d'autre cause qu'une espèce de protestation contre un fait accompli; il a semblé qu'en admettant les provenances d'Haïti sur le même pied que les produits des colonies françaises, on continuait à faire va-

loir un droit de souveraineté sur Saint-Domingue (1). Mais les Haïtiens, non plus que les Brésiliens, ne donnant point leur café sans en exiger le prix, il a fallu le leur acheter comme à tous les autres producteurs, et le seul résultat de cette mesure a été de forcer le commerce français à s'approvisionner de café à Haïti, où il est pourtant de moins bonne qualité qu'au Brésil. Il eût été au contraire de l'intérêt des consommateurs français que les cafés étrangers eussent tous été traités sur le même pied; les commerçants n'auraient pas manqué alors de se pourvoir là où les qualités comme les prix se seraient trouvés le plus avantageux. Peut-être alors aussi les navires français auraient-ils trouvé avantage à prendre du café à Rio-de-Janeiro pour l'apporter en France, et sûrs de ne pas perdre au retour, ils se seraient chargés de transporter sous pavillon français les produits nationaux, au lieu de les laisser enlever, comme cela est arrivé, par des navires étrangers.

Le produit colonial le plus important, et pour lequel le marché de la métropole a été le plus

(1) Voir à l'Appendice (note K) le tableau comparatif de l'importation en France des cafés des colonies françaises, du Brésil et d'Haïti.

strictement réservé, à l'exclusion de toute production étrangère, a donc été le sucre. Mais le résultat de cette protection n'a tourné depuis vingt-cinq ans ni à l'avantage des colonies ni à celui de la métropole. Cet article, d'une production si abondante, d'une consommation si générale, réunissant l'avantage d'être en même temps nécessaire à toutes les classes de la société, et cependant article de luxe, devait être naturellement considéré comme présentant, en termes de finance, une matière essentiellement imposable. Le gouvernement de la métropole a donc cru pouvoir le frapper d'un droit très fort à l'entrée lorsqu'il provenait de ses colonies, tout en maintenant à celles-ci la préférence des marchés, en imposant aux sucres de toute autre provenance des surtaxes équivalant à de véritables prohibitions. Mais l'exagération des taxes est devenue un encouragement puissant au développement d'une production indigène rivale de la production des tropiques; le sucre de betterave, à peine aperçu à son origine, s'est développé comme en serre chaude à l'abri de l'exemption des droits, jusqu'au jour où il est venu menacer à la fois l'existence des colonies, les revenus publics, la marine marchande, et la puissance de la marine militaire elle-même.

Ce n'est point ici le lieu de tracer les progrès de la lutte entre ces deux productions, non plus que de rechercher ce que l'on aurait pu faire, ni quels remèdes on pourrait apporter à un mal qui, de longue main cependant, avait été suffisamment signalé. Mais on peut penser qu'une sage réforme du système colonial commencée à temps aurait prévenu bien des maux. La France pouvait se relâcher sans crainte du régime exclusif et jaloux avec lequel elle gouvernait quelques îles, alors que le vaste continent américain s'ouvrait à son commerce. De leur côté les Français des Antilles pouvaient arriver graduellement à plus de liberté sans rompre les liens de famille qui les unissent à la mère-patrie. Dans tous les cas, si la production du sucre devenait insuffisante dans les colonies françaises, il convenait, en diminuant les surtaxes de douane, de faire arriver les sucres de provenances étrangères.

Le Brésil, dans ce cas, aurait pu fournir avec avantage un sucre d'excellente qualité, et les navires français auraient trouvé ainsi dans cette contrée l'un des meilleurs chargements qu'ils pussent prendre en retour. En effet, dans les pays qui fournissent des produits variés, le sucre est employé pour former le fond des cargaisons ; il sert en quelque sorte de lest. A Pernambouc, par

exemple, on place d'abord dans la cale d'un navire deux rangs de lourdes caisses de sucre; tout le reste de la place est ensuite rempli avec des balles de coton; et le bâtiment pesamment chargé du bas, léger du haut, navigue avec facilité et charrie ainsi tout ce qu'il peut porter comme pesanteur et comme volume d'encombrement. On arrive par là à toute l'économie possible dans les transports.

Il résulte en résumé de tous les documents commerciaux, que, malgré une importance croissante dans le commerce entre la France et le Brésil, la marine marchande française n'a pas pris part à ce progrès; qu'elle n'a trouvé aucune compensation à ce désavantage dans le monopole qui lui est réservé pour la navigation entre les colonies et la métropole, et enfin que le développement de l'industrie manufacturière de la France et de son commerce extérieur, a tourné principalement à l'encouragement de la marine étrangère. Il y a là, dans l'intérêt des ports de mer et surtout dans l'intérêt de la dignité et de la puissance nationale du pays, ample matière à réflexions. Un examen approfondi de ce qui se passe en commerce montrera que la navigation marchande peut être rendue dispendieuse, non seulement par le prix des maté-

riaux qui entrent dans la construction des navires, non seulement par les exigences réglementaires sur la composition des équipages et par les précautions sanitaires exagérées ; mais aussi surtout par un mauvais système commercial, et par un régime de douane qui ne sait se mettre en harmonie ni avec les besoins du commerce, ni avec les intérêts bien entendus des consommateurs, qui après tout composent la masse de la nation.

CHAPITRE XIV.

Du régime colonial moderne. — Possessions portugaises et espagnoles. — La Havane. — Ile danoise de Saint-Thomas. — Colonies anglaises. — Colonies françaises.

—

Le régime des colonies fermées à toute communication étrangère et à toute autre relation que celle de la mère-patrie, a été nommé système colonial des modernes, par opposition au système colonial des anciens, lequel n'avait pas pour base ce principe d'exclusion. Lors de la découverte de l'Amérique, en effet, les Européens n'ont point songé à tirer parti d'un sol fertile pour y fonder des colonies, où le trop-plein de leur population pourrait trouver asile ; où, sous des institutions libérales, s'élèveraient ainsi des états amis, avec lesquels on entretiendrait plus tard des relations de bienveillance et de commerce. L'Europe était alors sous le régime des dominations absolues ; les peuples n'étaient point

secondés dans le besoin qu'ils éprouvaient de développer leur industrie, et cependant ils étaient chargés d'impôts; on leur demandait l'or nécessaire aux princes pour entretenir leur puissance et pour soutenir des guerres sans cesse renaissantes. L'or était considéré comme la seule richesse, et la découverte d'une terre qui renfermait de l'or devait naturellement occasionner une surexcitation à la passion que ce métal inspirait. Chacun voulut posséder une partie de cette terre précieuse; les premiers occupants se déclarèrent propriétaires des endroits où ils avaient pu débarquer ou pénétrer; tous leurs désirs, tous leurs efforts tendirent dès lors à conserver pour eux, à l'exclusion de tous autres, cette terre où la fortune semblait pousser spontanément et où il suffisait pour ainsi dire de l'aller récolter. La puissance religieuse fut appelée en aide pour assurer la propriété du Nouveau-Monde aux deux monarchies les plus catholiques de l'Europe; la cupidité avait pris le manteau de la foi, et des bulles du pape vinrent sanctionner les prises de possession des nouveaux territoires.

Deux peuples, alors grands navigateurs, les Espagnols et les Portugais, s'emparèrent donc de la presque totalité de l'Amérique méridionale, et réussirent à y maintenir leur domination. Les

émigrants qui partirent alors de la péninsule européenne, étaient pour la plupart des aventuriers et des intrigants, qui, sans industrie, sans moralité, avides de richesses, ne songeaient qu'à s'emparer de toutes les valeurs qu'ils pouvaient rencontrer fortuitement et sans travail; ils ne pensaient qu'à exploiter rapidement à leur profit les terres nouvellement découvertes; et en même temps les gouvernements absolus des métropoles ne songeaient, de leur côté, qu'à exploiter les colons. C'était ainsi, en quelque sorte, le pillage qui présidait à l'organisation coloniale, et non pas l'esprit d'ordre et de travail, qui seul, au contraire, aurait pu donner aux pays nouvellement découverts toute la valeur qu'ils pouvaient et qu'ils devront un jour acquérir. Il a fallu bien du temps pour que l'industrie agricole commençât à paraître en Amérique, et elle ne s'y développera complétement qu'avec la liberté. On est frappé d'étonnement en considérant l'état de dépopulation et de misère dans lequel se sont trouvées des contrées naturellement fertiles, lorsqu'après trois siècles, le pouvoir dominateur de l'Espagne et du Portugal s'est éteint de lassitude et de faiblesse.

Les colonies espagnoles et portugaises ne faisaient que de bien lents progrès, et elles ont été

poussées à l'indépendance, beaucoup plus par la force des événements politiques de l'Europe que par leur propre énergie. « Les Espagnols et les » Portugais comptant sur l'or et les diamants, a » dit Voltaire (1), ont cessé de cultiver les véri» tables mines, qui sont l'agriculture et les manu» factures, et ils se sont appauvris. » On pourrait ajouter que les colons, par la même raison, n'ont pas été plus heureux que leurs pères les Européens ; et lorsque la liberté est apparue dans l'Amérique méridionale, c'est à peine si l'on commençait à s'apercevoir dans cette vaste contrée, qu'un sol fertile, travaillé par des mains habiles, est une mine de richesses plus abondante que toutes les mines d'or du monde. Il a fallu, pour qu'on se livrât à quelques travaux d'agriculture, que les recherches de métaux précieux fussent restées long-temps sans résultats, et alors encore il ne s'est trouvé dans bien des endroits, à la suite des recherches de l'or, que des terrains délavés, privés de leur force végétative, et des populations rares et inhabiles.

Les aventuriers qui ont couru après des fortunes rapides sont peu propres au travail ; le passage suivant d'un voyageur au Brésil montre

(1) Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, chapitre CL.

mieux que tout raisonnement l'état dans lequel la recherche de l'or laisse une contrée : « Pour » me rendre de San João à la *Fazenda do Morro » grande*, où je fis halte, je côtoyai toujours la » rivière de Caeté. Partout ses bords ont été creu- » sés par les mineurs ; on en a retiré beaucoup » d'or, mais aujourd'hui ils n'en fournissent plus. » Les mineurs se sont dispersés, et le pays n'of- » fre à présent que l'image d'un triste abandon. » Des conduits qui amenaient l'eau dans les mi- » nières sont à demi-détruits, et de distance à » autre l'on voit des maisons désertes et qui tom- » bent en ruines. Comme je l'ai déjà dit, les » établissements du mineur ne sauraient être » durables. Sa mine est-elle épuisée, il faut qu'il » aille chercher fortune ailleurs ; presque tou- » jours sans prévoyance, la tête remplie d'espé- » rances vaines, il ne ménage rien pour l'avenir, » et trop souvent il termine dans la misère une » vie commencée dans l'opulence (1). »

Le Brésil aurait fait sans doute de plus prompts et de plus sûrs progrès en agriculture, si le Portugal n'avait toujours réussi à en repousser les étrangers. Lors de la domination des Espagnols au

---

(1) Auguste de Saint-Hilaire, *Second voyage au Brésil*, t. I, p. 128.

dix-septième siècle, les Hollandais s'étaient emparés d'une partie importante du Brésil; cinq des capitaineries avaient subi leurs lois; déjà même les conquérants s'occupaient d'améliorer la culture du pays, lorsqu'une révolution en Europe, délivrant le Portugal du joug espagnol, vint rendre aux Portugais l'énergie nécessaire pour rétablir leur puissance sur le Brésil, et forcer les Hollandais à reprendre la mer.

Des Français protestants, envoyés, en 1557, par l'amiral Coligny, avaient été les premiers à reconnaître l'importance de position de la baie de Rio-de-Janeiro; ils s'y étaient établis sous la conduite d'un chef habile, Villegagnon, dont le nom est resté à l'un des forts qui défendent l'entrée du port; mais cette colonie, dont l'influence aurait pu devenir si grande sur le reste du pays, ne put réussir à se maintenir. Les Français furent expulsés, et ce fut vainement qu'ils cherchèrent pendant quelques années à entretenir des relations avec les peuplades du pays, en venant, à des époques convenues à l'avance, relâcher avec leurs navires près du cap Frio, pour y recevoir des cargaisons de bois de teinture et de quelques autres productions naturelles du pays. Plus tard, Duguay-Trouin, en s'emparant de Rio-de-Janeiro au nom de Louis XIV, fit un brillant fait d'arme,

sans pouvoir cependant y fonder d'établissement durable.

Les tentatives faites par les Anglais n'ont pas été plus heureuses, et la domination du Portugal est restée absolue sur le Brésil, jusqu'au moment où les guerres, qui ont suivi en Europe la révolution française, ont amené l'indépendance de toutes les colonies de l'Amérique méridionale. On a vu combien le Brésil avait été favorisé par les événements : peu préparé, en effet, pour la liberté, il aurait sans doute été plongé pour longtemps dans l'anarchie, si la marche seule des choses ne l'avait fait prospérer. Les colonies espagnoles, privées d'un semblable avantage, lutteront pendant bien des années encore contre les conséquences fâcheuses des guerres qu'elles ont eues à soutenir.

Une seule des possessions américaines de l'Espagne a échappé à tant de malheurs ; elle aussi, comme le Brésil, est arrivée sans secousse à l'indépendance ; c'est l'île de Cuba, qui, tout en reconnaissant la suzeraineté de l'Espagne, jouit maintenant d'un commerce libre avec le monde entier. Il suffit de comparer l'état florissant de sa capitale, La Havane, avec l'état fâcheux de Lima, pour comprendre combien le Brésil a eu d'avantage sur le Pérou et sur les autres colonies

espagnoles en obtenant son affranchissement et sa liberté sans être forcé de recourir aux armes.

La guerre européenne avait rendu presque nulles les relations entre la colonie de Cuba et la mère-patrie; les colons manquaient d'approvisionnements en articles de consommation, et ne savaient que faire des produits de leur propre culture; ce fut alors que le gouverneur de La Havane, agissant au nom du roi d'Espagne, prit le seul parti raisonnable qu'il y eût à prendre, en ouvrant les ports de l'île au commerce des nations étrangères. Lors du retour de la paix générale, l'Espagne manifesta le désir de faire rentrer l'île de Cuba sous le régime colonial absolu; mais elle craignit de voir lui échapper entièrement cette belle et dernière colonie. Le gouverneur, les autorités locales, les habitants, mirent une énergie louable à réclamer le maintien de la liberté; et enfin un décret royal vint, en 1818, ratifier et continuer ce qui avait été fait antérieurement; des entrepôts de douane furent ouverts à La Havane; le gouverneur et la junte coloniale de cette ville furent même autorisés à régler les tarifs de douane, sans avoir à recourir au gouvernement de la métropole; et depuis lors l'île a fait des progrès immenses en prospé-

rité. Sous le régime absolu, et jusqu'à la fin du siècle dernier, les revenus de La Havane ne suffisaient pas aux dépenses de son administration; elle recevait, sous le nom de *situados*, des subventions annuelles du Mexique. Sous le régime libéral, au contraire, ses ressources se sont rapidement accrues; le revenu public s'est élevé à quarante-huit millions de francs, toutes les dépenses d'administration ont été couvertes, de grands travaux d'utilité publique ont été entrepris, et la colonie a pu encore envoyer en Espagne, à titre de redevance coloniale, une valeur d'environ dix millions de francs (1). Ainsi l'Espagne, déchue de son ancienne grandeur, et qui serait impuissante à protéger son ancienne colonie, en reçoit maintenant aide et appui. La France envoie annuellement pour onze ou douze millions de ses produits à La Havane; c'est plus qu'elle n'en envoie à l'île Bourbon, et presque autant qu'elle en envoie à la Martinique.

Une des plus petites îles des Antilles, l'île de Saint-Thomas, colonie danoise, a vu également son port ouvert au commerce étranger, et sa prospérité s'est singulièrement développée sous ce

(1) Ramon de la Sagra, article *Havane* du Dictionnaire du commerce et des marchandises, édité par Guillaumin, libraire.

régime de liberté ; elle est devenue un entrepôt général pour le commerce des archipels voisins, et même pour la côte ferme. La France, pour sa part, lui envoie annuellement pour plus de trois millions d'articles manufacturés.

Si l'Angleterre a maintenu l'ancien système colonial aux Antilles, ses possessions de l'Inde sont ouvertes au commerce général ; la Compagnie des Indes n'est plus privilégiée pour les rapports avec la Chine. Aux Antilles anglaises même les voies se préparent pour un changement de régime, qui ne saurait être retardé long-temps sans préjudice pour la métropole aussi bien que pour les colonies. Les assemblées coloniales acquièrent plus d'influence sur la direction des affaires ; la Jamaïque entretient des relations fréquentes avec les côtes environnantes, et des paquebots partent régulièrement de Kingston pour Carthagène de Colombie. Les mesures prises pour l'affranchissement des nègres constituent à elles seules une révolution pour l'ancien système.

Les Français ont été les derniers à fonder des établissements en Amérique, et ils paraissent vouloir persister plus long-temps que les autres à y maintenir le régime colonial restrictif. Lors du rétablissement de la paix générale, il eût

fallu adopter un système plus libéral pour développer le commerce maritime; mais le gouvernement de la Restauration tendait vers un seul but, le rétablissement pur et simple de ce qui existait sous l'ancienne monarchie ; les colonies furent fermées, et le système restrictif prévalut au grand détriment du développement qu'aurait pu prendre le commerce maritime. Il a fallu, pour que l'on commençât à ouvrir les yeux, que la statistique des douanes vînt constater l'état d'infériorité dans lequel la marine marchande nationale languit, comparée aux marines étrangères, dans le commerce de la France elle-même ; il a fallu que la puissance toujours croissante de la betterave vînt mettre en péril tous les intérêts; et encore aucun avertissement n'est écouté, et les Français des Antilles ne tarderont pas à devenir les plus malheureux d'entre tous les habitants du Nouveau-Monde. Les colons qui se sont long-temps montrés si partisans du système exclusif sont maintenant les premiers à demander la liberté du commerce.

La réforme coloniale, comme toutes les réformes à faire, soulève sans doute de graves questions; mais plus ces questions ont de gravité, et moins on doit en ajourner l'examen comme la solution, puisqu'une nécessité impérieuse vient à

se faire sentir. Si le temps est, dans de certains cas, un auxiliaire indispensable, il devient aussi dans d'autres circonstances un ennemi qui aggrave les maux et les rend incurables. Il conviendrait donc à la France de trouver pour les colonies un système plus en harmonie avec les besoins et les convenances du commerce et des colons eux-mêmes; il serait important enfin d'en faire l'application sans retard, bien qu'avec prudence.

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage d'examiner quelles devraient être les réformes à introduire dans le système colonial; mais on peut toutefois remarquer que les difficultés ne sont peut-être pas aussi graves qu'on voudrait le faire croire. Elles prennent en général origine dans deux questions principales: la première, de savoir comment garantir au commerce français la rentrée des avances qu'il a faites aux colonies; la seconde, de savoir ce qui adviendra de l'esclavage des nègres et des nègres eux-mêmes. Quant aux avances faites aux colons, elles ont pour garantie les propriétés coloniales; mais l'hypothèque se trouvera également illusoire si le gage est insuffisant ou s'il reste improductif, et ce n'est point éviter des pertes que de retarder une liquidation. En Amérique comme en Europe les propriétés donnent difficilement des produits com-

plets lorsqu'elles sont exploitées par des propriétaires obérés, et il y a lieu de voir s'il ne serait pas urgent de modifier pour les colonies les lois qui s'opposent aux expropriations. Du reste, ces questions ne seront convenablement traitées que lorsque tous les intérêts pourront se faire entendre : les colonies ont besoin d'avoir des interprètes, et pour cela il conviendra sans doute d'accroître l'importance des assemblées locales.

Ce qui concerne les esclaves ne se rattache pas précisément à l'établissement de la liberté commerciale; mais l'émancipation des nègres deviendra inévitable, et il convient de préparer le changement pour n'avoir pas à en souffrir. Les progrès des lumières et de la morale ont mis fin à la traite sur la côte d'Afrique; il s'agit de préparer les nègres à devenir un jour des ouvriers libres; déjà il n'est plus temps de discuter l'utilité de l'esclavage, puisque son abolition se fait entrevoir dans l'avenir comme une nécessité. Il est permis du reste de penser que les colons des Antilles verront eux-mêmes un jour qu'il n'y aura possibilité de soutenir toute concurrence pour la production du sucre que par l'emploi d'ouvriers libres, et par l'application des procédés perfectionnés de fabrication auxquels l'industrie de la betterave a fait faire tant de progrès.

L'abolition de la traite devait être la première des mesures préparatoires de l'affranchissement des nègres ; il reste à amener la population esclave à pouvoir se conduire un jour par elle-même, et l'instruction à cet égard aurait dû commencer au moins une génération à l'avance ; il faut pour cela établir d'abord en effet les liens de la famille entre les nègres. On ne manquera pas de discuter en même temps les droits des propriétaires à être indemnisés de ce qu'ils peuvent appeler avec quelque raison une véritable expropriation, puisque les noirs sur la plantation sont aussi insaisissables par les créanciers que la plantation elle-même, et qu'ils sont considérés de fait comme devenus immeubles par destination. Enfin, la race africaine, jouissant un jour de son libre arbitre, se maintiendra-t-elle avec le besoin et l'habitude du travail ? Arrivera-t-elle à prendre une influence réelle sur les affaires des pays où les races blanches et noires se trouvent établies l'une près de l'autre ? C'est ce qu'il est difficile de savoir ; mais ces questions sont moins graves sans doute pour des îles peu étendues que pour des pays comme les Etats-Unis, où les difficultés grandissent en raison directe de l'étendue du territoire et du nombre des habitants.

La suppression de la traite des noirs, l'aboli-

tion future de l'esclavage, le mélange des diverses races humaines, soulèvent aussi de grands problèmes d'avenir pour le Brésil. On ne saurait contester l'influence que doit avoir sur le pouvoir productif de chaque pays la nature de sa population ; quelques renseignements sur les éléments dont se compose celle du Brésil sont donc de nature à jeter de la lumière sur son avenir commercial, et feront en conséquence le sujet du chapitre suivant.

CHAPITRE XV.

De la population du Brésil. — Indiens. — Nègres. — Gens de couleur. — Hommes de race blanche. — Nouveaux émigrants.

—

Partout où les Européens abordèrent pour la première fois en Amérique, ils trouvèrent des hommes à l'état presque sauvage, et présentant dans leur ensemble les caractères d'une race différente de celles connues jusqu'alors. Les préjugés géographiques de l'époque firent donner à ces habitants le nom d'*Indiens*, sous lequel ils n'ont cessé d'être désignés depuis; le nom générique et plus convenable d'*Américains* a été plus tard appliqué exclusivement aux habitants des États-Unis, et il résulte de ces appellations peu rationnelles, une grande difficulté à s'exprimer clairement lorsqu'on veut parler des diverses populations de l'Amérique.

Les traits physiques qui distinguent particu-

lièrement l'ancienne race américaine, sont des cheveux noirs très droits, l'os des joues proéminant, le nez épaté, les yeux divergents, point ou fort peu de barbe, une peau brune bistrée, qui ne présente pas toutefois les reflets rougeâtres de celle des naturels de quelques parties de l'Asie ou de la Nouvelle-Hollande. À peine les germes d'une civilisation imparfaite existaient-ils au Mexique et au Pérou, partout ailleurs il n'y avait qu'imprévoyance et barbarie. Les habitants du Brésil particulièrement vivaient presque tous dans un état complet de nudité, ne connaissant que la chasse et la pêche, soumettant les femmes à quelques rudes travaux, et ne reconnaissant entre eux aucune loi. Ils étaient partagés en tribus errantes, toujours décimées par la misère; en guerre perpétuelle les unes avec les autres, implacables et atroces dans leurs vengeances. Cependant l'on a reconnu que ces diverses tribus se rattachaient à des nations dont quelques unes pouvaient avoir plus de penchant à se soumettre à des habitudes paisibles, et avaient même faiblement tenté de tirer parti de la fécondité du sol.

Les premiers aventuriers portugais, presque tous gens sans aveu, qui se précipitaient vers une terre nouvelle, pressés par la soif de l'or,

ne virent que des esclaves dans les indigènes dont ils parvenaient à s'emparer; mais, tout en mettant les hommes à la chaîne, ils prenaient les femmes pour compagnes ou pour victimes. Les enfants qui naquirent d'un premier croisement des races, furent élevés dans la haine de leur origine maternelle et devinrent les plus ardents auxiliaires de ces odieuses chasses aux Indiens, qui ont été si justement réprouvées par les historiens. Les malheurs de la race américaine cependant devaient exciter enfin la commisération du gouvernement portugais d'Europe; un motif politique devait d'ailleurs appuyer ce sentiment généreux; c'était en effet pour convertir des peuples nouveaux au christianisme, et non pour reconnaître le pouvoir de faire des esclaves, que le souverain pontife prêtait alors sa sanction puissante au droit exclusif que l'Espagne et le Portugal s'arrogeaient sur les contrées nouvellement découvertes. Le roi Jean III rendit vers le milieu du XVIe siècle de nombreux édits pour protéger les Indiens du Brésil; enfin les jésuites reçurent la mission de les civiliser et de les convertir. Les communautés religieuses pouvaient seules agir alors avec un ensemble d'action de nature à amener de grands résultats, parce que seules encore elles savaient profiter des avantages que

présente l'esprit d'association; aussi les jésuites réussirent-ils à établir de l'ordre dans plusieurs cantons du Brésil. La douceur et la persuasion amenèrent beaucoup d'Indiens à consentir à une vie réglée et à une existence sédentaire; les bons traitements développèrent dans le caractère de ces indigènes un germe de douceur qui semblait ne devoir point y exister; enfin la musique plutôt que les sermons leur fit écouter la messe. Les cantons dans lesquels les jésuites parvinrent à réunir ainsi et à civiliser, suivant l'expression convenue, des indigènes, furent appelés des *réductions d'Indiens*, et les villages fondés pour l'habitation de ces nouveaux chrétiens furent appelés des *aldeus*. Il en existe encore un grand nombre; cependant tous ces établissements eurent beaucoup à perdre par l'expulsion de leurs tuteurs les jésuites, et malgré l'adoucissement de mœurs des colons portugais, malgré la protection du gouvernement métropolitain, ils ont toujours décliné d'importance et tendent à disparaître tout-à-fait. La race indigène d'Amérique ne peut se plier à la civilisation européenne; ces Indiens restent enfants en quelque sorte jusqu'à la vieillesse; ils conservent dans la vie sociale les qualités comme les défauts qui les distinguaient dans les forêts. Ils sont patients, gais,

adroits, souvent même spirituels; mais insouciants de l'avenir, paresseux; aimant passionnément les liqueurs spiritueuses, ils sont prêts à tout sacrifier pour la satisfaction du moindre de leurs désirs. Ils répugnent aux travaux agricoles; ils n'aiment point à attendre long-temps le résultat de leurs efforts; mais se soumettent volontiers à remplir une tâche pénible au bout de laquelle on leur fait voir la récompense. On les emploie souvent ainsi comme scieurs de planches ou comme rameurs à bord des embarcations.

Les terres des aldéas avaient été déclarées inaliénables, et ces aggrégations d'Indiens n'ont pu se maintenir que protégées par la tutelle des corporations religieuses ou celle du gouvernement. Petit à petit on voit les hommes de race européenne s'emparer cependant de leurs terres, ne fût-ce qu'à titre de location d'abord, et cette population première est en décroissance. Dans la plupart des aldéas, on fabrique avec assez d'adresse des poteries, les femmes tressent avec art le jonc pour en faire des chapeaux; mais l'aldéa de San-Lorenzo qui est la plus rapprochée de Rio-de-Janeiro présentait déjà, il y a quelques années, l'aspect de la tristesse et de l'abandon.

Depuis trente ans la race des Indiens n'a pas vu empirer son sort par les événements politi-

ques qui se sont succédé au Brésil ; aussi est-elle restée étrangère à toute impression comme à toute action dans ces événements; les lois sur la protection à donner aux Indiens n'ont point été abrogées, et au contraire l'arrivée au Brésil du roi, au nom duquel ces lois étaient exécutoires, ne pouvait avoir pour effet que de leur donner une sanction nouvelle. Il n'en a pas été de même dans les anciennes colonies espagnoles ; la séparation violente de ces colonies de leur métropole a enlevé aux Indiens la protection du gouvernement suprême ; la législation a été emportée dans l'orage ; l'anarchie a permis aux petites tyrannies locales de s'exercer ; aussi apprend-on sans surprise que les Indiens de la Colombie et tous ceux qui habitent les Cordillières, se sont montrés peu favorables à la cause de la révolution, et laissent souvent échapper leurs regrets d'avoir perdu la protection, pourtant peu efficace, du gouvernement de Madrid.

Au reste, la race d'origine indigène ne compliquera pas pendant long-temps encore les problèmes sociaux de l'Amérique ; elle est destinée à reculer devant la civilisation et à s'éteindre ; les traités, les achats de territoires de l'Amérique du Nord ne la sauveront pas plus que la tutelle accordée par le Brésil aux tribus soumises ; par-

tout il faut que cette race cède la place aux peuples travailleurs. Il ne restera d'elle que des traces qui se perpétueront en s'affaiblissant dans le croisement avec les autres races. Au Brésil, les enfants nés d'un père blanc et d'une femme indienne, sont appelés *mamalucos;* ils ne rougissent pas de leur origine et ont en général un air de douceur, remarquable surtout chez les femmes, dont quelques unes sont fort jolies. Les enfants provenant des mélanges de nègres et Indiens, sont généralement désignés sous le nom de *Caribocas* (1).

La véritable plaie du Brésil, celle des colonies des Antilles, comme celle des États-Unis, est l'esclavage des nègres. Bien que le peu d'importance actuelle de la population générale du Brésil comparée à l'étendue du pays, que le mélange des diverses races, rendent peut-être moins grandes là qu'ailleurs les difficultés que présente l'émancipation des esclaves; il faut toutefois reconnaître que le régime de l'esclavage a été singulièrement encouragé par la position géographique de

(1) Une partie de ces détails sur les Indiens du Brésil sont empruntés à M. Auguste de Saint-Hilaire, voyageur consciencieux qui remarque avec beaucoup de justesse que les Indiens de la littérature sont des types imaginaires que l'on ne retrouve nulle part dans la réalité.

la contrée. Pour aucun autre pays en effet la traite n'était plus facile : il occupe en Amérique la partie la plus rapprochée de l'Afrique, sa latitude est celle de la côte de Guinée ; les vents constants de l'est et les courants réguliers rendent les voyages courts et faciles ; aussi la population esclave a-t-elle été largement renouvelée et accrue par des importations successives. Les différentes nations africaines ont toutes de nombreux représentants parmi les travailleurs forcés du Brésil, et l'on distingue facilement aux traits comme au langage, un nègre d'Angole d'un nègre de Mozambique ; les acheteurs savent du reste donner un prix plus élevé pour les esclaves qui proviennent de nations où il se rencontre en général plus d'aptitude et d'intelligence pour le travail.

La population esclave est très inégalement répartie dans les différentes parties du Brésil : les nègres sont nombreux particulièrement dans les ports de mer et dans les districts des mines, où ils sont seuls employés à l'extraction et au lavage des terres qui peuvent contenir des diamants ou des parcelles d'or. On les regarde aussi comme particulièrement nécessaires pour la culture du sucre ; cependant, dans le district de Campos, par exemple, le nombre des nègres dépasse peu la moitié de la population totale. Dans quelques

cantons même de la province de Minas-Geraes, où l'on a renoncé à la recherche des métaux précieux et où la population s'adonne entièrement à l'agriculture, la proportion est moins forte encore; et enfin, dans les plaines où l'on élève les bestiaux, l'esclavage devient beaucoup plus rare (1).

Malgré l'expiration des délais fixés par le traité entre l'Angleterre et le Brésil, pour l'abolition de la traite, on continue à introduire en contrebande une assez grande quantité de nègres

---

(1) M. Auguste de Saint-Hilaire, déjà plusieurs fois cité, donne le relevé suivant, fait en 1816, de la population du district des Campos-Goitacazes, situé sur la côte entre Rio-de-Janeiro et le Rio-Doce, et dont l'étendue est de 30 lieues portugaises de longueur sur 8 environ de largeur; les proportions sont loin d'être partout les mêmes; cependant ce tableau peut servir à donner une idée de la manière dont la population se divise au Brésil :

Individus libres.	2,265 ménages	4,530	14,560
	Enfants mâles non mariés vivant chez leurs parents. . .	3,233	
	— du sexe féminin. . . .	3,722	
	Agrégés et individus à gage, sexe masculin. .	731	
	— — sexe féminin.	999	
	Hommes non mariés vivant seuls .	607	
	Femmes — — . . .	738	
Esclaves.	du sexe masculin	10,450	17,357
	du sexe féminin.	6,907	
	Total.		31,917

Les ménages réguliers sont proportionnellement beaucoup moins nombreux dans les provinces de l'intérieur.

nouveaux dans le pays ; plus d'un tiers des navires portugais qui arrivent dans le port de Rio-de-Janeiro, entrent sur lest ayant mis à terre, sur quelques points de la côte, les nègres qu'ils avaient apportés d'Afrique. Il serait d'un haut intérêt pour le pays de mettre fin à ce trafic honteux et de s'occuper sans retard de préparer l'abolition graduelle de l'esclavage. Sans doute il faut agir avec prudence ; mais il y aurait avantage à s'occuper de cette réforme sociale avant qu'un développement plus grand de la production nationale ait eu pour conséquence de faire naître une population plus nombreuse aussi bien d'esclaves que de maîtres. La question de l'abolition de l'esclavage devient chaque année plus difficile et plus grave aux États-Unis, parce qu'une richesse productive croissante fait progresser en même temps la population nègre et celle des hommes libres ; et que cette augmentation rapide porte sur des masses déjà énormes. Le nombre des esclaves s'élève au Brésil à deux millions d'individus ; plus tard il sera plus considérable encore, et le principe d'une indemnité à donner par l'État aux propriétaires de nègres, deviendra, par cela seul, d'une application presque impossible ; peut-être devra-t-on se borner à déclarer à l'avance qu'à partir d'une époque dé-

terminée, les nègres qui naîtront seront libres de droit, sous certaines conditions qu'il conviendra d'étudier. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce pays pourrait prospérer, que la culture pourrait être active sans le secours de l'esclavage. Non seulement la population libre travaille déjà à la terre dans les cantons tempérés; mais elle concourt également à la culture dans les plaines du littoral.

La population des mulâtres est nombreuse; elle exerce les métiers dans les villes, et elle se place à gages dans les campagnes. Autour des grandes exploitations de l'intérieur, il vient en outre se grouper souvent des individus ou des familles libres, qui, avec ou même sans l'assentiment des propriétaires, se construisent des cabanes et deviennent cultivateurs; ils sont désignés dans le pays sous le nom d'agrégés (*agrégados*), et si leur voisinage n'est pas toujours agréable, cependant leur travail supplée en beaucoup d'occasions à celui des esclaves.

La population blanche elle-même pourrait se subdiviser au Brésil en plusieurs classes, et elle est d'ailleurs séparée des gens de couleur par une ligne bien moins tranchée qu'elle ne l'est dans l'Amérique du Nord. Les anciens rapports entre les Portugais d'Europe et l'Afrique; leur teint na-

turellement brun et leurs cheveux noirs ; le relâchement des mœurs qui a rendu les croisements des races si fréquents, font que les préjugés des blancs contre les gens de couleur sont bien moins grands au Brésil qu'aux Etats-Unis. La ligne de démarcation entre les uns et les autres est souvent insaisissable ; et pour ne citer qu'un exemple à l'appui de cette assertion, on a vu alternativement le même officier être admis à prouver qu'il était de race blanche pure ou homme de couleur, suivant qu'il voulait obtenir un grade supérieur en passant dans l'un ou l'autre des régiments qu'on avait entendu composer exclusivement de blancs ou de mulâtres.

Parmi les premiers Européens qui se transportèrent au Brésil peu après la découverte, il se trouvait un grand nombre de repris de justice et de gens aventureux qui, fatigués de l'oppression féodale, avaient abandonné leur pays sans garder d'espoir de retour. Le désir de trouver de l'or les portait vers l'intérieur du continent, et c'est ainsi que se sont formés les premiers établissements de la capitainerie de Saint-Paul. Le principal de ces établissements qui est devenu depuis la ville du même nom, bien qu'il n'ait pas été fondé à une grande distance de la côte, avait été placé sur le revers de la grande chaîne maritime

du côté où les eaux s'écoulent vers le centre du pays; c'est près de là que naissent les principaux affluents du Parana, qui porte lui-même ses eaux à la Plata. Une température modérée, l'air des montagnes, présentaient des conditions favorables au développement de la race européenne; aussi les enfants des premiers colons ont-ils formé une population forte et active.

Les Paulistes ont été en quelque sorte les *pionniers* (1) du Brésil, et ce sont eux principalement qui ont découvert et exploité les différents points de la province des Mines et des autres parties intérieures du pays. Le nom de Brésilien est particulièrement réservé aux enfants nés de parents européens. Dans les premières années du dix-huitième siècle, les Paulistes appelaient déjà étrangers les nouveaux colons qui arrivaient de Portugal, et la petite guerre civile qui eut lieu à cette époque, vers la frontière de la province des Mines, fut appelée la querelle des Paulistes et des Forasteiros (étrangers).

Ce qui a manqué aux colons portugais pour faire faire au Brésil les progrès auxquels l'appe-

(1) On a nommé ainsi ceux qui aux États-Unis ont formé les premiers établissements de l'intérieur, en défrichant les terres conquises ou achetées des peuplades sauvages.



lait la fertilité de son sol, c'était le goût du travail ; leurs mœurs amollies n'ont pu que se dépraver davantage par la tyrannie qu'ils ont exercée sur les indigènes, par leur vie aventureuse dans un climat qui porte à la paresse, et ensuite surtout par la possession des esclaves africains. Un puritanisme religieux a été le premier principe d'ordre chez les émigrants anglais de la Pensylvanie, tandis que les Portugais n'ont porté au Brésil que les formes extérieures du christianisme ; et là un clergé corrompu a été le premier à donner les exemples du scandale et du désordre. Le catholicisme dans beaucoup d'endroits a dégénéré en un véritable fétichisme. Il n'y a pas bien des années que l'on voyait dans toutes les habitations de la province de Pernambouc une petite image de saint Antoine, en laquelle se personnifiait toute idée de la divinié ; c'était le dieu lare, le bon comme le mauvais génie ; on lui attribuait le bien comme le mal ; lorsqu'on n'obtenait rien par les prières, on recourait aux menaces et aux sévices ; l'idole était pendue la tête en bas, jusqu'à ce que, par quelque retour subit, on la replaçât avec honneur sur l'autel, en la parant d'ornements nouveaux.

Mais il ne faut point cependant s'arrêter longtemps sur ces faiblesses, dont l'espèce humaine

a donné de trop fréquents exemples, et il faut se hâter de reconnaître au contraire que les Brésiliens montrent une rare facilité pour un développement remarquable des facultés intellectuelles. Dans les parties reculées du pays, on trouve des hommes qui ne sont étrangers à aucune des principales langues et connaissances de l'Europe; ils semblent unir à la profondeur des peuples du Nord la vivacité naturelle aux méridionaux. Le clergé régulier a plusieurs fois déjà proposé de sages mesures de réforme ; les couvents disparaissent, et leurs anciennes propriétés viennent augmenter les ressources de l'Etat.

Il faut espérer que l'instruction deviendra de plus en plus répandue dans le pays, et que par elle les mœurs se régulariseront. Une administration éclairée devra seconder de tout son pouvoir un semblable progrès, et y mettre d'autant plus de persévérance que les difficultés sont plus grandes; quelques unes de ces difficultés sont même de nature à durer toujours comme étant inhérentes au climat. Ainsi, par exemple, les premiers enseignements sont partout donnés aux enfants par les mères, et sous une zone ardente les femmes deviennent mères à un âge où leur propre éducation ne peut être encore que fort incomplète.

Des émigrants venant de diverses parties de l'Europe forment encore un nouvel élément à la population brésilienne; ils apportent des principes religieux, des habitudes et des industries qui leur sont propres, et ils agiront par leur exemple sur ceux qui les entoureront. Une nouvelle Fribourg a été fondée par des Suisses au milieu des forêts, et des sociétés se sont formées à Rio-de-Janeiro pour l'encouragement des nouveaux colons; le gouvernement lui-même seconde ces efforts en exemptant du droit d'ancrage tout navire étranger qui apporte cent émigrants au moins.

Sortant de souches si diverses, la population du Brésil, en devenant chaque année plus nombreuse, verra s'affaiblir sans doute petit à petit les motifs de séparation, de jalousie ou de haine qui la divisent encore quelquefois. La liberté, en multipliant les moyens de produire, en facilitant l'écoulement des denrées, encourage au travail, et de long-temps encore les terres fertiles ne manqueront pas aux travailleurs.

CHAPITRE XVI.

Résumé de l'histoire de l'émancipation du Brésil. — Questions qui intéressent son avenir. — Moyens d'arriver à la suppression du papier-monnaie.

—

En reportant les yeux en arrière sur l'histoire politique et commerciale du Brésil, telle qu'elle vient d'être exposée d'une manière trop incomplète sans doute dans les chapitres précédents, on voit cependant que depuis un tiers de siècle ce pays a constamment marché avec progrès; et du passé il est permis d'augurer favorablement de l'avenir. Le gouvernement de Lisbonne transporté à Rio-de-Janéiro en 1807 était une monarchie absolue; mais fuyant d'Europe, forcé de recourir à la protection des Anglais, ce gouvernement jadis si hautain se trouvait déjà modifié et adouci au moment où il débarquait sur la plage américaine. L'ouverture de relations nouvelles, l'arrivée des négociants Anglais, plus tard, lors de

la paix générale, celle des Français et des étrangers de toutes nations, vinrent jeter de nouvelles idées au sein des populations jusque-là peu actives. Le roi Jean VI d'ailleurs, conciliant et doux par caractère, ne cherchait point à régner en despote, et le *laisser-faire* était à peu près la seule règle de sa politique. Le pays éprouvant ainsi un premier bien-être, attendait sans impatience un plus grand développement de liberté ; et il a fallu pour hâter les progrès au Brésil que l'impulsion vînt d'Europe. Ainsi, ce fut le mouvement constitutionnel de 1821 en Italie, en Espagne et en Portugal, qui transforma le gouvernement du Brésil en monarchie représentative ; et il y a même cela de remarquable que c'est le pays américain qui seul a profité, d'une manière durable, des efforts tentés à cette époque par les peuples méridionaux de l'Europe. Le départ du roi, les exigences maladroites des Cortès, poussèrent le Brésil vers l'indépendance ; don Pèdre eut le bon esprit d'accepter une rupture avec le Portugal, en prenant le titre d'empereur du Brésil ; l'intervention des intérêts commerciaux ne tarda pas enfin à amener, en 1826, une reconnaissance pleine et entière de l'indépendance du nouvel empire.

Le gouvernement de don Pèdre avait toutefois à lutter contre de graves embarras de finances.

Ce prince ne sut pas terminer à propos une guerre qui se continuait sans profit comme sans gloire contre les provinces de la Plata. Plus tard il dépensa une partie précieuse des revenus de l'empire pour appuyer en Europe, contre don Miguel son frère, la cause de dona Maria sa fille, en faveur de laquelle il avait fait acte de renonciation au trône de Portugal. A Rio-de-Janeiro même, il avait agi sans discernement en choisissant des ministres et des favoris parmi des Portugais européens, et en détachant ainsi de lui la population brésilienne ; son gouvernement était donc déjà faible et déconsidéré, lorsqu'une nouvelle secousse partie d'Europe vint le renverser. Le simple récit de la révolution française de 1830 mit le peuple du Brésil en émoi ; aux premiers symptômes d'agitation, l'empereur fut alarmé. Découragé bientôt après par l'isolement dans lequel le peuple de toutes les classes le laissait, il abdiqua en faveur de son fils âgé de cinq ans à peine, et il partit pour l'Europe.

Depuis 1831 toute influence européenne à cessé d'agir sur le gouvernement du Brésil, et c'est de cette époque que l'indépendance du pays a été complète. Cette révolution a mis ainsi vingt-cinq années à s'accomplir ; mais sa lenteur même a permis aux populations de faire assez de progrès

en tous genres pour se trouver capables de se gouverner enfin par elles-mêmes.

Depuis lors le trône a été occupé par un prince enfant, dont le premier titre à l'affection du pays est d'être né au Brésil. Un conseil de régence, composé de brésiliens, a convenablement dirigé son éducation et a su conduire en même temps avec prudence les affaires du pays; tout a été national dans ce nouveau gouvernement, c'est là ce qui donne la tranquillité au Brésil; c'est là aussi que l'on peut puiser des espérances pour son avenir.

Dans l'espace de trente ans la population a doublé, la progression pouvait être plus forte, et le deviendra sans doute lorsque l'intérieur du pays sera mis en valeur, car rien ne s'opposerait en effet à ce que la marche ascendante ne devînt dans l'Amérique du Sud ce qu'elle a été aux États-Unis depuis un demi-siècle. Cette population du Brésil prend origine dans diverses souches; mais la race qui conserve l'influence est celle qui a été poussée d'Europe en Amérique, par ce besoin d'action et de progrès qui la distingue entre toutes les autres.

Les Européens envahissent l'univers; déjà leur influence est grande en Asie, où des peuples, plus anciens en civilisation, croyaient avoir atteint le

point où tout progrès serait impossible. En Amérique, les émigrants d'Europe, au contraire, n'avaient rencontré dans la race indigène que des malheureux auxquels toute résistance était interdite : êtres faibles, paresseux, sans prévoyance, refusant d'accepter la civilisation, reculant devant le progrès, abandonnant le sol sur lequel ils étaient nés et qu'ils n'avaient pas su cultiver, se retirant de plus en plus vers le centre du continent pour y mourir enfin misérablement. La race africaine, transportée violemment au Brésil, n'y a d'influence que par le nombre d'individus dont cette importation se compose, et par la complication d'intérêts qu'amène son mélange avec les autres races humaines.

Le peuple brésilien proprement dit se compose donc essentiellement des descendants d'émigrants européens; c'est là que gît la force et l'action; c'est là que doit se trouver le principe des progrès futurs du pays.

Le Brésil, maintenant indépendant, est essentiellement agricole; il fournit des produits précieux pour le commerce. En paix avec le monde entier, sa prospérité future dépendra surtout du développement que prendra son agriculture. Sa tranquillité se rétablira et se consolidera d'autant plus dans son intérieur, que la pro-

duction des richesses se fera dans de meilleures conditions. D'après ce qui a été précédemment exposé, trois grandes questions intéressent vivement l'avenir du pays : deux de ces questions d'un ordre général et élevé sont l'établissement des voies de communications et les mesures à prendre pour arriver dans un avenir peu éloigné à l'émancipation graduelle des nègres ; l'autre question, moins vaste il est vrai, est toute financière ; elle doit être résolue plus prochainement, et doit avoir une heureuse influence sur les relations commerciales ; c'est celle des moyens à prendre pour donner enfin au pays un système monétaire régulier.

Les billets de la banque, les monnaies de cuivre, les cédules royales qui servent de monnaie au Brésil et qui ont remplacé petit à petit l'ancienne et bonne monnaie d'or, ne sont autre chose maintenant que les signes représentatifs d'une portion de la dette nationale du pays. Cette partie de la dette divisée à l'infini, est en quelque sorte partagée en menus coupons qui circulent incessamment d'une main dans une autre, et la propriété du titre change d'un individu à l'autre sans qu'il soit nécessaire d'une signature de transfert dans les bureaux de la Trésorerie. Un autre caractère distingue encore cette portion de

la dette publique, c'est qu'elle ne porte point intérêt et qu'enfin elle fait office d'agent intermédiaire des échanges, puisqu'elle est la seule monnaie du pays. L'inconvénient de l'usage d'une telle monnaie est le peu de fixité de sa valeur; et cette valeur varie en effet constamment en raison composée du plus ou moins grand degré de confiance que peut inspirer le gouvernement comme débiteur, et du plus ou moins grand besoin qui peut exister d'un agent d'échange dans les transactions de vente et d'achat. Il a déjà été observé que lorsque l'agent des échanges est un métal précieux, il ne perd pas de sa valeur en devenant trop abondant, parce qu'alors le métal se place comme lingot; mais lorsqu'il s'agit d'un morceau de papier sans valeur intrinsèque, il se déprécie sans disparaître. La nation tout entière est débitrice de toute la dette publique, soit qu'elle soit constatée par une inscription sur un grand-livre ou par les engagements d'un papier-monnaie; mais la nation est représentée par un gouvernement qui siége dans une capitale; c'est là qu'il agit plus fortement, soit en émettant de plus grandes quantités de billets, soit en les retirant de la circulation; d'ailleurs ce qui est devenu le papier monnaie à Rio-de-Janeiro était sous forme de billets de banque; le gouvernement

en s'emparant des fonds de cet établissement sous prétexte d'emprunt temporaire, faisait un emprunt forcé au public qui avait reçu les billets; or ces billets étaient destinés à circuler seulement dans la ville et dans ses environs; et lorsqu'ils sont venus à avoir un cours forcé et à perdre de leur valeur, la dépréciation a été naturellement beaucoup plus forte à Rio-de-Janeiro que partout ailleurs. Dès lors, dans toutes les parties du Brésil, il y a eu incertitude et variation sur la valeur de la monnaie nominale, non seulement en raison d'époques différentes, mais encore il y a eu différence majeure de valeur au même instant suivant le plus ou moins de distance des lieux.

Les inconvénients qui résultent des variations monétaires ont été trop souvent signalés pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Les gouvernements qui se sont succédé au Brésil ont tous annoncé l'intention d'y porter remède; des emprunts avaient été faits dans le but de se procurer les moyens de redonner une circulation de monnaie métallique au pays; mais les sommes en ont été employées ou dissipées d'une autre façon. L'Assemblée générale a décrété la perception d'une taxe additionnelle à prendre en sus des droits de douane à compter du 1er juillet 1838 pour arriver à retirer de la circulation une partie

du papier-monnaie (1), mais il est rare dans l'histoire des finances que les recettes soient régulièrement employées aux affectations de dépenses pour lesquelles on les a créées ; et en attendant la valeur monétaire reste très variable au Brésil. Il eût été préférable de ne point fixer de nouvel étalon de la valeur des reis avant d'avoir réalisé des capitaux suffisants pour donner de la réalité à cette fixation en prévenant de nouvelles dépréciations aussi bien que toute reprise exagérée dans la valeur.

Ce qui serait important, dans la position actuelle des choses, serait de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher que les ressources destinées à rembourser la portion de la dette

---

(1) « L'assemblée générale législative décrète ce qui suit pour » arriver à retirer de la circulation et à brûler successivement » le papier-monnaie, jusqu'à ce qu'il soit arrivé au pair du » titre monétaire :

» Article Ier. Il sera perçu à dater du 1er juillet 1838 :

» 1 pour cent en sus pour droit d'expédition en douane ;

» 1 3/4 pour cent en sus de magasinage qui sera dû dès le lendemain de l'entrée en douane ou en entrepôt de toutes marchandises à l'exception des suivantes qui ne paieront que les » droits précédemment établis, savoir : batiste de fil, dentelle » de fil, tulle de soie. Les monnaies et les ouvrages d'or et » d'argent, les pierres précieuses, les galons et paillettes d'or » et d'argent fin de toutes dénominations. »

publique représentée par le papier-monnaie, pussent être détournées de leur destination. Tandis qu'une partie des rentrées opérées à cet effet serait employée au rachat d'une portion des billets, ou, ce qui reviendrait au même, tandis qu'on brûlerait une partie des billets qui rentreraient par l'acquittement des droits affectés au fonds spécial, on devrait en même temps acheter avec le surplus des ressources des lingots d'or, afin de pouvoir un jour offrir à bureau ouvert l'échange aux billets, d'après l'étalon monétaire adopté, d'un gros d'or à 22 carats pour 2,500 reis.

Les cours du change avec l'étranger peuvent servir de mesure à peu près certaine de la valeur réelle de la monnaie courante; lors donc que ces cours indiqueraient une dépréciation trop forte, il y aurait lieu d'agir plus activement en brûlant des billets; lorsqu'au contraire la monnaie de papier reprendrait trop brusquement une valeur rapprochant du taux de l'étalon, il conviendrait de suspendre la destruction des billets et d'augmenter la provision des lingots, jusqu'à ce qu'enfin on arrivât à avoir amené la monnaie de papier à un taux régulier, dont la fixation définitive serait obtenue le jour où l'on serait en mesure d'offrir à bureau ouvert l'échange de l'or contre

le papier ; ce qui ne se présenterait pas à l'échange circulerait alors comme billets de confiance, et le cours forcé pourrait cesser.

Lorsque le gouvernement aura accompli cette tâche importante et qu'il aura procuré enfin aux transactions l'usage d'un agent d'échange présentant une valeur positive et appréciable, il aura rendu un service immense au pays. L'agriculture aussi bien que le commerce pourront par suite se développer sans entraves, aidés du crédit, cet auxiliaire précieux, qui seul permet de mettre en usage toutes les forces productives d'un pays.

CHAPITRE XVII.

Nécessité d'abolir d'une manière franche la traite des noirs. — Amélioration des voies de communication.

Il faut des travailleurs sans doute pour mettre en valeur des contrées fertiles; mais il ne faut pas perdre de vue en même temps que le but final de cette mise en valeur, est de procurer l'existence et le bien-être aux travailleurs eux-mêmes; que par conséquent une organisation sociale qui admet l'esclavage, est en opposition avec les lois les plus saintes de l'humanité. Lorsqu'un semblable ordre de choses est établi, les réformes sont difficiles; d'une part les propriétaires d'esclaves, habitués par cette possession même à avoir éloignement et mépris pour le travail, sont persuadés que sur leurs terres aucune culture ne serait possible sans nègres; d'un autre côté, les nègres esclaves ne sont point préparés à recevoir la li-

berté, ils ne sauraient en faire un usage salutaire ni pour eux ni pour la communauté, et l'on tire le principal argument, en leur défaveur, de l'infériorité même dans laquelle on les a maintenus. Il n'y a donc point à s'étonner si les Brésiliens se sont toujours montrés opposés à toutes mesures qui tendaient à empêcher la traite des noirs. Les employés du gouvernement ont partagé à cet égard les préjugés de la population ; aussi les navires qui près de la côte d'Afrique réussissent à échapper aux croisières des nations qui travaillent à empêcher la traite, sont-ils sûrs de trouver accueil sur les points de la côte du Brésil où ils peuvent atteindre. Les commerçants européens établis à Rio-de-Janeiro font quelquefois valoir eux-mêmes, comme garantie d'une augmentation de produit pour l'avenir, la continuation du trafic en contrebande des noirs venant d'Afrique. Sur les états dressés du commerce de Rio-de-Janeiro, on voit figurer, pour 1837, des exportations d'une importance de 2,770,000 francs en destination de l'Afrique, sans qu'aucune valeur soit portée comme retour ; cela provient sans doute de ce que la contre-valeur arrive en marchandise humaine et que ce genre d'importation n'est plus porté en ligne de compte authentique, depuis la signature des traités par lesquels le Brésil a pris

l'engagement d'abolir la traite. Du reste, l'évaluation des marchandises exportées pour la côte d'Afrique est elle-même dissimulée. Ce qui le prouve, c'est que l'on ne craint pas de porter à 40,000, le nombre des nègres introduits en fraude pendant la même année dans la seule province de Rio-de-Janeiro, et d'estimer cette importation à une valeur de 16 millions de francs. Sans revenir ici sur la gravité des questions que la présence des nègres esclaves laisse entrevoir pour l'avenir du pays, on ne peut s'empêcher d'insister sur ce que cette gravité sera d'autant plus grande, que la population noire sera devenue plus nombreuse et surtout qu'elle aura été maintenue dans un état d'infériorité plus grand par de continuelles et récentes importations d'Afrique.

Les nègres créoles, c'est-à-dire ceux qui naissent au Brésil, se façonnent dès l'enfance aux usages et aux coutumes de leurs maîtres; leur instruction morale et religieuse est dirigée (quoique bien imparfaitement encore), de façon à leur rendre plus facile, un jour venu, de vivre libres, sans dangers pour le pays comme pour eux-mêmes. Si le gouvernement veut agir en prévoyance de l'avenir, il doit donc réprimer avec franchise et avec énergie la traite des noirs. Lorsque les propriétaires n'auront plus la ressource

de renouveler leurs travailleurs par de nouvelles importations, ils donneront des soins plus grands à leurs nègres ; les enfants s'élèveront mieux, et leur conservation ne sera plus entravée par des calculs sordides et cruels. L'on en viendra à reconnaître aux nègres quelques droits de famille, et un simple servage servira peut-être de transition de l'esclavage à la liberté.

En entrant dans cette voie de progrès, le Brésil ne fera que suivre l'exemple des autres pays producteurs des mêmes denrées. Ainsi, à l'île Maurice, le sucre est maintenant cultivé en grande partie par des ouvriers libres de l'Asie, que l'on va engager dans l'Inde et que l'on transporte ensuite pour un temps déterminé, avec leurs femmes, leurs dieux et leurs prêtres. Déjà au Brésil, des ouvriers libres de toute nuance et de toute origine prennent part à la culture des terres, et l'on en viendra peut-être à reconnaître que la main-d'œuvre sera d'autant moins dispendieuse que le nombre des ouvriers libres se multipliera davantage. Le nombre des émigrants arrivés à Rio-de-Janeiro en 1837, a été de 2,473 ; ils se destinaient tous à l'agriculture. Bien différents des nègres, ils apportent dans le pays, outre quelques ressources personnelles, une expérience et une habitude de

travail qui dote en quelque sorte le pays d'un capital nouveau.

Mais pour que le travail puisse s'employer avec avantage dans toutes les parties de l'empire, il faut que les produits puissent arriver facilement vers les consommateurs; et les questions les plus importantes pour la richesse du pays sont celles qui se rattachent à l'établissement des voies de communications. Des compagnies ont établi un service de bateaux à vapeur pour mettre en communication les divers points du littoral; ce mode de cabotage est rendu facile par la beauté du climat, le long d'une côte qui présente peu d'écueils et dans des parages où les tempêtes sont presque inconnues. Les habitants des points éloignés de la côte viennent maintenant en parties de plaisir dans les grands ports de mer et y puisent de plus en plus le goût et le besoin des articles d'Europe. Cette navigation met en rapport l'embouchure des grands fleuves avec les ports importants de Rio-de-Janeiro, de Bahia et de Pernambouc, qui ne sont point situés sur leurs bords, et le cabotage lui-même devient ainsi un puissant encouragement à la navigation intérieure.

Sans doute le gouvernement n'a pas à sa disposition les sommes énormes qui seraient néces-

saires pour creuser des canaux et pour tracer de grandes et belles routes dans toutes les provinces; mais il peut cependant agir déjà avec une grande puissance d'action, en aidant les associations privées et en secondant les administrations locales dans leurs efforts. Les gouverneurs de Bahia se sont occupés à diverses reprises de la navigation des rivières Iquitinhonha ou Belmonte et Salsa, et leurs eaux apporteraient facilement vers la côte les riches produits de la province de Minas-Geraes.

Le premier et le plus grand service que le gouvernement central puisse rendre, serait de lever les entraves aux communications faciles, et cela partout où des entraves existent. Ainsi, il faudrait faire disparaître les douanes intérieures, dont les bureaux appelés *Registros*, sont une gêne et une charge pour la circulation. Les seuls moyens de transport dans la province des Mines sont les bêtes de somme; et cependant on avait non seulement frappé de droits les mulets qui venaient des provinces étrangères de la Plata, mais encore il a fallu payer aussi en les introduisant des provinces brésiliennes de Rio-Grande et de Saint-Paul.

Le passage des rivières est non seulement difficile, mais encore il est rendu onéreux par les

péages qui y sont établis. Le passage coûte cher, et cependant il se fait le plus souvent encore de la manière la plus pénible et la plus dangereuse; les hommes avec les bagages se placent dans des barques ou pirogues, et les bêtes de somme traversent à la nage, tirées par des longes attachées au bateau. Pour traverser la petite rivière de Saint-João, en se rendant par terre de Rio-de-Janeiro à Campos, on payait, il y a peu d'années, 160 reis pour chaque personne et 80 reis pour chaque mulet, qui n'en courait pas moins grand risque de se noyer. Des ponts avec péage seraient déjà un immense progrès. En France la population est assez serrée et la communauté assez riche pour que l'on ait pu donner gratuitement aux voyageurs l'usage des grandes routes ainsi que des ponts, au moyen desquels ces routes traversent les rivières; mais en même temps, et cela constitue une véritable anomalie, on a maintenu des droits de navigation, bien que les fleuves soient les premières routes qui aient appartenu à tous ceux qui naissent sur leurs bords et que le droit de s'en servir soit le plus imprescriptible de tous ceux qui font partie du domaine public. Les marchandises en France paient ainsi des frais de passage sous un pont, tandis que les voyageurs et d'autres marchandises passent gratuitement des-

sus. Il semblerait plus équitable, au contraire, que ceux qui font usage du pont payassent une indemnité aux bateliers dont ils entravent la navigation.

Un gouvernement qui veut travailler efficacement à développer les forces productives du pays, peut donc rendre déjà de grands services en levant les entraves qui s'opposent à de faciles communications. Il y aurait sans doute ample matière pour des études de ce genre au Brésil ; que le gouvernement du pays y porte donc toute son attention et il aura déjà fait beaucoup ; mais ensuite lorsqu'il aura rétabli les finances nationales et rendu aux transactions l'usage d'une monnaie régulière, toutes les ressources dont il pourra disposer devront être employées à ouvrir des débouchés aux produits de l'agriculture. Les autorités locales des provinces où se cultive le coton, les populations entières de ces contrées sont vivement intéressées à le seconder dans ses efforts.

CHAPITRE XVIII.

Résumé de l'histoire des relations commerciales entre la France et le Brésil. — Nécessité pour la France d'une réforme commerciale. — Conclusion.

—

Lors de la paix européenne de 1814, les marchandises françaises ont pu être portées pour la première fois sur les marchés du Brésil; mais déjà, depuis sept années, ce pays avait été habitué à consommer exclusivement les produits de l'industrie anglaise. A l'avance aussi, un traité spécial de commerce avait assuré aux marchandises britanniques des avantages importants; les droits de douane étaient un tiers moins élevés pour elles que pour les marchandises de toute autre provenance. Des difficultés diverses attendaient encore les négociants français dans leurs premiers essais; la marine nationale était insuffisante et dispendieuse; un mauvais système

douanier devait enfin venir mettre des entraves aux moyens d'effectuer les retours. Le gouvernement français de l'époque, ne tenant en effet aucun compte des circonstances nouvelles qui se présentaient pour le commerce maritime, ne sachant point apprécier l'importance des débouchés que l'Amérique méridionale allait offrir aux manufactures comme au sol de l'Europe, n'avait songé d'abord qu'au rétablissement de l'ancien système colonial restrictif. Les marchés de France avaient été réservés aux seuls produits des colonies françaises, et par suite les denrées du Brésil se trouvaient repoussées par des droits de douane équivalant à des prohibitions. Après avoir vendu leurs pacotilles au Brésil, les Français ne savaient comment faire revenir leurs fonds pour commencer de nouvelles opérations.

Malgré tant de désavantages, les marchandises françaises se sont infiltrées cependant dans la consommation d'un pays nouveau. Les modes parisiennes ont étendu leurs conquêtes non seulement dans toutes les villes maritimes du Brésil, mais encore, traversant les forêts vierges, elles ont pénétré dans les provinces intérieures de Saint-Paul et de Minas-Geraes. Les commerçants français, en ouvrant des magasins de détail à Rio-de-Janeiro, à Bahia, à Pernambouc, ont augmenté

l'importance des ventes payées au comptant, et ont ainsi atténué en partie, pour eux, l'effet fâcheux qu'a eu sur le commerce en général la dépréciation successive de la valeur monétaire au Brésil.

Enfin, un traité de commerce entre la France et le Brésil en 1826, a été, pour ce qui concerne les droits de douane, un retour au principe équitable d'une égalité des charges imposées aux divers commerçants de nations également amies, et a fait cesser la surtaxe dont étaient grevées les marchandises françaises. Les relations entre les deux pays se sont par suite régularisées, et leur importance s'est accrue. Ce développement aurait été tout autre encore, si la France avait adopté dès lors des principes commerciaux plus favorables à ses relations extérieures; mais les entraves aux moyens de faire les retours ont été maintenues et ont fait tourner au profit des marines étrangères l'accroissement des transports : les navires étrangers sont venus servir d'intermédiaires entre les producteurs français et les consommateurs brésiliens; la marine nationale a perdu de son importance relative dans les communications entre les deux pays.

Le Brésil est arrivé maintenant à une complète indépendance; rien ne semble devoir arrêter dé-

sormais l'essor de sa prospérité et l'accroissement de sa population. On peut espérer aussi que les républiques formées des anciennes colonies espagnoles arriveront enfin à jouir de quelque tranquillité ; et malgré leurs dissensions civiles, elles offrent déjà de nombreux débouchés aux fabriques européennes. Un monde commercial nouveau a pris la place des colonies dont l'Espagne et le Portugal s'étaient réservé le monopole, et que ces métropoles jalouses avaient si long-temps retenues dans un état stationnaire et misérable. La France ne prendra toutefois sa part complète des avantages que présentent d'aussi vastes débouchés, que lorsqu'elle saura entrer elle-même dans les voies d'une sage réforme commerciale.

On aurait tort de penser cependant qu'une facilité plus grande pour les relations inter-nationales ne saurait s'obtenir qu'au moyen du renversement de toute barrière. L'établissement des douanes aux frontières offre au contraire une source précieuse pour les revenus publics, et ne saurait être négligé sans imprudence pour le trésor, comme sans injustice pour les producteurs nationaux. Les produits étrangers ne sauraient être admis gratuitement à faire concurrence aux denrées comme aux marchandises dont la pré-

duction à l'intérieur a été grevée par la nécessité de pourvoir aux dépenses générales du pays ; les droits de douane sont, dans ce cas, un moyen d'égaliser les charges, dont le commerce extérieur doit comme tout autre supporter sa part ; mais là devrait s'arrêter leur effet, car une protection exagérée pour une classe de producteurs, devient par cela seul un découragement et une entrave non moins grands pour toutes les autres.

La France est heureusement arrivée à un point de développement agricole et manufacturier, qui fait disparaître tout danger que l'on pourrait redouter de l'adoption d'un système plus large et plus libéral dans ses rapports avec l'extérieur. Déjà, en effet, de nombreux produits sont exportés ; ils se présentent avec avantage sur les marchés étrangers, et il en ressort la preuve qu'ils ont été obtenus à des conditions favorables. Tout article français qui se vend avec profit sur les marchés brésiliens où il rencontre la concurrence de tous les autres pays producteurs du monde, aurait bien moins à craindre encore de la concurrence étrangère sur les marchés français, où les produits étrangers ne pourraient arriver que grevés de frais de transport et en acquittant des droits de douane, qui, en les supposant même mi-

nimes, n'en seraient pas moins une protection pour les productions nationales.

Si l'on parcourait la longue liste des marchandises que la France expédie au Brésil, on verrait combien sont variés les produits qui s'exportent avec avantage, et combien sont nombreux par suite les articles qui, à l'intérieur de la France, n'auraient rien à craindre d'une concurrence étrangère, admise même sans restriction. Non seulement les marchandises françaises sont portées en Amérique; mais les peuples manufacturiers de l'Europe viennent encore acheter eux-mêmes les articles qu'on croyait ne pouvoir se produire en France que sous la protection exorbitante des prohibitions. Les marchands de Londres viennent maintenant choisir à Paris, dans les dépôts des fabricants de Mulhouse et des autres villes manufacturières, les étoffes de laine et même les étoffes de coton imprimées; et il n'est pas une seule branche de fabrication qui ne fournisse sa part plus ou moins grande dans la masse des exportations.

L'Angleterre jouit des avantages d'un commerce maritime étendu, fortement protégé sur tous les points du globe par un gouvernement vigilant et fort. Les fabriques, les arts industriels et mécaniques, secondés par de vastes capitaux,

ont atteint à l'intérieur un prodigieux développement. Il ne faut pas croire cependant que la production ne soit dans le pays même entravée par des obstacles spéciaux. Le peu de division des propriétés, les lois sur les grains, l'inégale répartition des richesses, la taxe des pauvres, sont autant de causes qui, en rendant l'existence individuelle difficile, tendent à augmenter les frais de production. Ainsi, il fait cher vivre en Angleterre et il y a émigration constante d'Anglais qui viennent chercher sur le continent une existence moins dispendieuse que celle qu'ils trouvent dans leur patrie. Non seulement beaucoup de petits revenus, de petites rentes viennent ainsi se consommer en France; mais l'on voit arriver aussi le talent et l'industrie qui cherchent des lieux où pouvoir s'exercer avec plus d'avantage. Des ingénieurs, des mécaniciens, des ouvriers anglais viennent en France, parce que, avec les mêmes profits, les mêmes émoluments, les mêmes salaires, ils trouvent une existence plus facile. Les pays méridionaux de l'Europe ne sont point dans des circonstances politiques qui leur permettent de profiter de semblables avantages, et la France est à cet égard plus heureusement placée que toute autre nation. La Suisse et l'Allemagne font, il est vrai, une concurrence ac-

tive à son industrie; mais des rapports directs avec les pays consommateurs sont plus faciles à établir pour la France, dont la position géographique est si favorable aux relations maritimes; et il lui reste seulement à savoir tirer parti des circonstances favorables dans lesquelles elle se trouve placée.

L'Amérique se défriche de toutes parts; les peuples qui l'habitent deviennent plus nombreux et demandent à l'Europe les produits variés de son industrie; les Brésiliens recherchent entre tous les articles français. Le développement et la prospérité du commerce extérieur de la France dépendra donc uniquement des voies dans lesquelles elle voudra entrer et des réformes qu'elle saura introduire dans un système désormais suranné.

APPENDICE.

APPENDICE.

NOTE A.

Sur le sol fertile du Brésil, le nombre des végétaux qui croissent dans un même canton est grand et varié; aussi y a-t-il dans les vastes forêts de ce pays, des arbres convenables pour tous les emplois, et dont l'exploitation, si elle est sagement ménagée, sera pendant long-temps une source précieuse de richesses.

M. de Freycinet, dans la partie historique de la relation du voyage de l'*Uranie* (pag. 115 et suivantes), donne la liste des arbres du Brésil qui sont employés pour la charpente, l'architecture navale, la menuiserie ou l'ébénisterie. Les arbres sont indiqués sous les noms vulgaires par lesquels on les désigne dans le pays; mais comme la liste a été faite avec soin, qu'elle a été remise à M. de Freycinet par le comte de Gestas, consul-général de France au Brésil, et re-

17

vue ensuite par don Francisco-Maximiliano de Souza, capitaine de vaisseau, elle forme un document assez authentique pour trouver place ici :

Liste des bois exploités au Brésil.

NOM vulgaire des arbres.	DIMENSION moyenne des troncs.		OBSERVATIONS.
	Hauteur en mètres.	Diamètres en décimètres.	
Angelim.	33	27	Bois d'une grande durée, très utile pour la charpente ; il est appelé aussi Andira et Andurababajari.
Araco Piroca.	9	4	A pores très serrés, est employé à faire des mâts pour les petites embarcations, dans la menuiserie et pour faire des palissades.
Arco verde.	20	7	Il a le grain très fin, est d'une grande dureté, et on l'emploie avec avantage à faire les quilles des navires. Il y en a plusieurs variétés.
Biribà.	17	8	Pores très serrés, on en fait de bonnes planches, mais il est difficile à travailler, et n'est pas d'une bonne durée.
Boapeba.	»	»	Bois jaunâtre, peu solide; on le convertit généralement en charbon.
Cachete.	»	»	Bois blanc léger, employé dans le pays aux mêmes usages, auxquels on emploie le sapin en Europe.
Cangirana.	»	»	Arbre de moyenne grandeur, bois d'un rouge brun, incorruptible sous l'eau.
Cèdre.	20	7	Bois léger, incorruptible, aromatique et d[illegible] fort connu en Europe.

Copahu.	»	»	L'aubier en est blanc, le cœur rougeâtre; c'est un bois qui dure peu.
Cupiiba.	15	7	On en fait les planchers des maisons et des caisses à sucre.
Embirra.	»	»	Grand arbre à bois blanc; son écorce filandreuse sert à faire des liens et des cordes communes.
Embiu.	»	»	Arbre moyen, bois jaune et dur comme le buis.
Espinheiro amarello.	15	7	Excellent bois pour la marine, l'artillerie et le charronnage.
Gaïac.	»	»	Bois dur veiné, bien connu en France.
Gandaru.	»	»	Grain très fin, bon pour l'ébénisterie.
Gorabu.	»	»	Aubier blanc, cœur violet, bois peu durable.
Grapea punha	»	»	Bois jaunâtre, dur, à grains croisés, propre au charronnage.
Grosseiareite.	»	»	Bois très estimé des tourneurs; il fournit de grosses pièces pour la marine.
Guarabim.	»	»	Grand arbre, dont le bois sert dans la menuiserie commune.
Guiry.	18	9	Bois d'un violet sombre.
Inhabatan.	22	»	Employé pour les petites mâtures.
Iririba.	»	»	Bois jaune, nuancé de rouge, d'un grain plus fin que le Vinhatico, et très bon pour la menuiserie et l'ébénisterie.
Itapicuro.	»	»	Grand arbre dont il y a deux espèces; il ressemble au Vinhatico, le grain en est très fin et il est propre à tous les usages. Il est surtout abondant dans la province de Pernambouc.

Jacaranda.	22	18	Bien connu maintenant en France sous le nom de Palissandre; c'est en 1831 seulement qu'on a commencé à en apporter de Rio-de-Janeiro et il en est arrivé en 1836 plus de onze cent mille kilogrammes. On en distingue deux espèces, savoir : le Jacaranda gabrima, d'un noir brun à veines roses; le Jacaranda tan, plus clair, plus rougeâtre et plus dur.
Jaquetiba.	26	15	Bois rouge, peu durable; on en fait des caisses à sucre.
Jatauba.	22	17	Bois très compacte et susceptible d'un très beau poli.
Jetahy amarello.	22	7	Bois jaune; on le scie facilement, et il est très précieux pour les constructions civiles et militaires.
Jetahy preto.	22	7	Variété du même arbre ; bois très solide, que les vers n'attaquent pas.
Jetuhypeba.	22	18	Bon bois de menuiserie.
Landim.	9	5	Employé pour faire de petites solives, des douves de tonneaux et des caisses à sucre.
Louro.	»	»	Laurier, famille très nombreuse et qui fournit beaucoup de bois précieux, dont quelques uns atteignent de fortes dimensions, d'autres sont employés en médecine, en parfumerie et en tabletterie; le sassafras particulièrement.
Mangalo.	»	»	Cet arbre fournit de fortes pièces à l'architecture navale.
Mangue bravo.	20	10	Manguier sauvage, bon bois de charpente.
Masseranduba.	26	26	Bois compacte excellent; se trouve particulièrement dans la province dos Ilheos.
Merendiba.	»	»	Bois très dur, d'un grain fin et d'une couleur rougeâtre.

Morerenga.	»	»	Arbre de la province de Bahia très estimé pour la menuiserie.
Murta.	11	4	Myrte; il prend un beau poli, mais il est peu durable; le plus beau se trouve dans la province du Para.
Oïticica.	26	22	Beau bois facile à travailler.
Oïti.	11	9	Couleur jaune, fibre grossière, particulièrement employé dans les travaux hydrauliques.
Oleo amarello.	33	53	Excellent bois, huileux, incorruptible, prenant un beau poli, propre à tous les usages, même à la tabletterie.
Pao do Brazil.	13	22	Bois du Brésil, propre à la teinture, employé pour la marqueterie et même en médecine.
Pao da Rainha.	13	5	Ce bois, d'un grain très fin, serait très bon pour l'ébénisterie, mais son prix élevé le fait réserver pour la teinture.
Pao de Tente.	»	»	Bois dur, peu veiné, employé en charpente.
Pao-ferro.	13	10	(Bois de fer) brun foncé, spécifiquement très lourd, mais sujet à être piqué par l'artisan. On donne, du reste, le même nom à plusieurs espèces de bois lourds.
Paroba vermelha.	20	7	Bois solide, très dur, d'un grain fin, couleur de chair nué de jaune et de rouge.
Pekea,	22	»	Blanc cendré, dur et compacte.
Pequim.	18	6	Employé dans la construction des navires.
Pindahyba.	13	9	Bois blanc employé à faire de petites mâtures.
Pinhea.	18	6	On en emploie le bois et les racines.
Pohimuju.	33	55	Bois très estimé, couleur jaune d'œuf, veinée de noir ou de gris.

Rabuge.	»	»	Ce nom est donné par les ouvriers brésiliens à tous les bois difficiles à travailler; il n'est pas certain qu'il s'applique à une espèce particulière d'arbre. Le mot veut dire en portugais *grognon*, *quinteux*.
Roxo.	10	7	Le Roxo fino est très recherché par les ébénistes.
Sapucaïa.	23	26	Bois violet, dur, pesant, employé en charpente et très bon à brûler.
Sicupirassu.	22	8	Violet grisâtre, il se travaille facilement.
Sicupira merim.	22	10	Comme le précédent, mais un peu plus dur.
Tapinhoa.	13	»	Bois d'une couleur verdâtre.
Tatu.	»	»	Bonne qualité, couleur grise, employé en charpente.
Triptape.	9	9	Bon bois pour le même usage que le précédent. Les naturels s'en servaient pour faire des pirogues et pour des palissades.
Vinhatico.	22	18	C'est un des plus beaux arbres du Brésil; le bois en est incorruptible dans l'eau comme hors de l'eau ; c'est avec cet arbre surtout que sont faites les plus belles pirogues. On en a trouvé dans la province de Bahia qui avaient jusqu'à 22 mètres de circonférence; mais alors ils étaient creux dans le centre.

NOTE B.

—

Le tableau qui suit montre le mouvement de la navigation entre le port de Cette et le Brésil, pendant les vingt dernières années. Sur 449 navires sortis avec des cargaisons françaises et d'un tonnage total de 92,878 tonneaux, 339 navires jaugeant 69,776 tonneaux, étaient étrangers. La France n'a pas contribué pour un tiers dans les transports qui ont eu lieu des produits de son sol; et comme le Brésil n'a point de marine, ce sont les nations étrangères d'Europe qui sont venues prêter leur pavillon, et recueillir par suite les profits des voyages. Pendant vingt ans deux ou trois mille marins se sont formés ainsi dans la navigation entre le seul petit port de Cette et le Brésil; soit en moyenne, 100 à 150 hommes de mer par année, qui, en cas de guerre européenne, auraient servi à recruter les marines ennemies; tout cela, faute par la France d'avoir su adopter un système plus large et plus libéral pour son

commerce avec l'étranger. Si au lieu d'établir la moyenne sur vingt années, on considérait seulement les dix dernières années, on trouverait des proportions plus défavorables encore pour la marine française ; les navires étrangers atteignent, dans cette dernière période, la proportion de 278, contre 71 navires français seulement.

Les navires étrangers qui viennent prendre charge à Cette y arrivent sur lest, et effectuent ensuite leurs retours dans des ports d'Europe étrangers à la France. Chaque cargaison de vin est de la valeur de 25 à 60,000 francs au plus, tandis que les cargaisons qui sont expédiées du Havre et qui se composent des articles manufacturés de Lyon, St-Étienne et Paris, ne s'élèvent pas à moins de 8 à 900,000 francs de valeur chacune. Ces chargements partent ainsi par navires français, parce que des marchandises précieuses sous un petit volume supportent plus facilement un renchérissement dans les frais de transport. Mais on voit qu'un capital semblable à celui qui sert à fournir la cargaison à un seul navire du Havre, pourrait procurer des cargaisons de vin du Midi à plus de vingt navires français qui partiraient des ports de Cette ou de Marseille pour le Brésil, si ces navires trouvaient dans les tarifs de douane la possibilité de rapporter à la consommation française les produits du sol brésilien.

Le désavantage qui résulte dans le commerce des vins du Midi, du système fâcheux du commerce extérieur, retombe donc principalement sur les armateurs, sur tous ceux qui fourniraient aux armements et sur l'agriculture qui écoulerait à l'étranger une plus grande proportion de ses produits, si le commerce était mieux encouragé; enfin le mal le plus grand encore est l'affaiblissement de notre marine nationale, au grand avantage au contraire des marines étrangères.

TABLEAU

DES NAVIRES SORTIS DU PORT DE CETTE EN DESTINATION DU BRÉSIL, DE 1819 à 1838.

ANNÉES.	NOMBRE DE NAVIRES		TONNAGE DES NAVIRES	
	français.	étrangers	français.	étrangers.
1819	»	2	»	404
1820	3	4	704	768
1821	2	4	547	684
1822	»	1	»	163
1823	1	8	215	1,466
1824	2	11	319	2,235
1825	3	5	794	1,371
1826	2	2	413	261
1827	2	5	448	793
1828	18	29	3,729	4,743
1829	6	37	1,413	7,222
1830	»	27	»	4,549
1831	3	9	591	1,470
1832	7	33	1,154	6,450
1833	15	46	3,212	9,505
1834	17	29	3,514	6,350
1835	7	33	1,450	7,727
1836	10	39	1,976	8,893
1837	9	7	1,996	1,661
1838	3	18	627	3,061
Totaux..	110	339	23,102	69,776

NOTE C.

—

Le salpêtre, élément essentiel de la poudre à canon, est du nitrate de potasse, c'est-à-dire une combinaison d'acide nitrique et de potasse; on l'obtient par l'exploitation des terrains et des plâtres salpêtrés en France, et il en vient abondamment de l'Inde. Ce salpêtre était aussi employé à la fabrication de l'acide sulfurique, qui est d'un usage considérable dans les arts industriels; en temps de paix surtout, c'était là ce qui employait la plus grande quantité de nitrate de potasse, lorsque le salpêtre du Pérou a été importé pour la première fois en France. Celui-ci est du nitrate de soude; il ne pourrait pas être employé directement à la fabrication de la poudre, il faudrait pour cela qu'il fût préalablement transformé en nitrate de potasse, au moyen de quelque sel de potasse; mais, tel qu'il arrive, il est convenable pour la fabrication de l'acide sulfurique, et il est seul maintenant employé à cet effet. C'est seulement depuis peu d'années que le salpêtre du Pérou arrive en

France. Il figure en 1832, pour la première fois, sur les états d'importations, pour 225,000 kilogrammes, et en 1836, la quantité importée s'est élevée à plus d'un million de kilogrammes.

Dans la plaine de Tarapaca, le nitrate de soude se montre presque à la surface du sol, et le plus souvent en cristaux très purs. Cette formation de terrain provient de quelque révolution (probablement volcanique) qui ne doit pas être fort ancienne, car dans les environs on trouve en fouillant le sol de quelques pieds seulement, des forêts entières qui ont été couvertes par de grands éboulements.

La plaine salpêtrée de Tarapaca est située à quelques lieues seulement de la côte, par 20° de latitude sud, et le principal port d'embarquement est Iquique.

NOTE D.

—

Traité d'amitié, de navigation et de commerce entre la France et le Brésil.

AU NOM DE LA TRÈS SAINTE ET INDIVISIBLE TRINITÉ.

Sa majesté le roi de France et de Navarre et sa majesté l'empereur du Brésil, désirant établir et consolider les relations politiques entre les deux couronnes, et celles de navigation et de commerce entre la France et le Brésil, ont résolu de faire le présent traité d'amitié, de navigation et de commerce, dans l'intérêt commun de leurs sujets respectifs et à l'avantage réciproque des deux nations. Par cet acte, sa majesté le roi de France et de Navarre, dans son nom et dans celui de ses héritiers et successeurs, reconnaît l'indépendance de l'empire du Brésil et la dignité impériale dans la personne de l'empereur don Pierre I[er] et de ses légitimes héritiers et successeurs. Les deux souverains, d'a-

près ces principes et à cette fin, ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

Sa majesté le roi de France et de Navarre, le sieur comte de Gestas, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, chargé d'affaires et consul général de France au Brésil ;

Et sa majesté l'empereur du Brésil, leurs excellences MM. le vicomte de Saint-Amaro, grand de l'empire, conseiller d'État, gentilhomme de la chambre impériale, dignitaire de l'ordre impérial de Cruzeiro, commandeur des ordres du Christ et de la Tour et l'Épée, ministre et secrétaire d'État au département des affaires étrangères ; et le vicomte de Paranagua, grand de l'empire, conseiller d'État, grand'croix de l'ordre impérial de Cruzeiro, chevalier de l'ordre du Christ, colonel du corps impérial du génie, ministre et secrétaire d'État au département de la marine, et inspecteur général de la marine ;

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, qu'ils ont trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Art. 1er. Il y aura paix constante et amitié perpétuelle entre leurs majestés le roi de France et de Navarre et l'empereur du Brésil, leurs héritiers et successeurs, et entre

leurs sujets de tous territoires sans exception de personne ni de lieu.

2. Sa majesté très chrétienne et sa majesté impériale conviennent d'accorder les mêmes faveurs, honneurs, immunités, priviléges et exemptions de droits et charges à leurs ambassadeurs, ministres et agents accrédités dans leurs cours respectives, selon les formalités d'usage; et, quelque faveur que l'un des souverains accorde, à cet égard, dans sa propre cour, l'autre souverain s'oblige à l'accorder également dans la sienne.

3. Chacune des hautes parties contractantes aura le droit de nommer des consuls généraux, consuls et vice-consuls, dans tous les ports ou villes des domaines de l'autre, où ils sont ou seraient jugés nécessaires pour le développement du commerce et des intérêts commerciaux de leurs sujets respectifs, à l'exception des ports ou villes dans lesquels les hautes parties contractantes jugeraient que ces agents ne sont pas nécessaires.

4. Les consuls, de quelque classe qu'ils soient, dûment nommés par leurs souverains respectifs, ne pourront entrer dans l'exercice de leurs fonctions sans l'approbation préalable du souverain dans les États duquel ils seront employés. Ils jouiront dans l'un et l'autre pays, tant dans leurs personnes que pour l'exercice de leur charge et la protec-

tion qu'ils doivent à leurs nationaux, des mêmes priviléges qui sont ou seraient accordés aux consuls de la nation la plus favorisée.

5. Les sujets de chacune des hautes parties contractantes jouiront, dans toute l'étendue des territoires de l'autre, de la plus parfaite liberté de conscience en matière de religion, conformément au système de tolérance établi et pratiqué dans leurs pays respectifs.

6. Les sujets de chacune des hautes parties contractantes, en restant soumis aux lois du pays, jouiront en leurs personnes, dans toute l'étendue des territoires de l'autre, des mêmes droits, priviléges, faveurs, exemptions, qui sont ou seraient accordés aux sujets de la nation la plus favorisée. Ils pourront disposer librement de leurs propriétés par vente, échange, donation, testament, ou de toute autre manière, sans qu'il y soit mis aucun obstacle ou empêchement. Leurs maisons, propriétés et effets, ne pourront être saisis par aucune autorité contre la volonté des possesseurs; ils seront exempts de tout service militaire, de quelque nature que ce soit, et de tous emprunts forcés ou impôts et réquisitions militaires; ils ne seront tenus à payer aucunes contributions ordinaires plus fortes que celles que paient ou viendraient à payer les sujets du souverain dans les États duquel ils résident. De même, ils

ne seront point assujettis aux visites et recherches arbitraires, ni à aucun examen ou investigation de leurs livres et papiers, sous quelque prétexte que ce soit. Il est entendu que, dans les cas de trahison, contrebande ou autres crimes dont les lois des pays respectifs font mention, les recherches, visites, examens et investigations ne pourront avoir lieu qu'avec l'assistance du magistrat compétent, et en présence du consul de la nation à qui appartiendra la partie prévenue, du vice-consul ou de son délégué.

7. En cas de mésintelligence ou de rupture entre les deux couronnes (puisse Dieu ne le permettre jamais!), lequel cas ne sera réputé exister qu'après le rappel ou le départ des agents diplomatiques respectifs, les sujets de chacune des hautes parties contractantes, résidant dans les domaines de l'autre, pourront y rester pour l'arrangement de leurs affaires ou commercer dans l'intérieur, sans être gênés en quelque manière que ce soit, tant qu'ils continueront à se comporter pacifiquement et à ne commettre aucune offense contre les lois.

Dans le cas cependant où ils se rendraient suspects par leur conduite, ils seront sommés de sortir du pays, leur accordant la liberté de se retirer avec leurs biens dans un délai qui n'excédera pas six mois.

8. Les individus accusés, dans les États de l'une des

hautes parties contractantes, des crimes de haute trahison, félonie, fabrication de fausse monnaie ou du papier qui la représente, ne seront pas admis ni ne recevront protection dans les États de l'autre; et, pour que cette clause reçoive sa pleine exécution, chacun des deux souverains s'engage à faire expulser de ses États lesdits accusés, aussitôt qu'il en sera requis par l'autre.

9. Chacune des hautes parties contractantes s'oblige également à ne pas recevoir sciemment et volontairement dans ses États et à ne pas employer à son service les individus, sujets de l'autre, qui déserteraient du service militaire de mer et de terre: devant, les soldats et matelots déserteurs, tant des bâtiments de guerre que des navires marchands, être arrêtés et remis aussitôt qu'ils seront réclamés par les consuls ou vice-consuls respectifs.

10. Il y aura une liberté réciproque de commerce et de navigation entre les sujets respectifs des hautes parties contractantes, tant en navires français qu'en navires brésiliens, dans tous les ports, villes et territoires appartenant aux hautes puissances contractantes, excepté dans ceux qui sont positivement interdits aux nations étrangères, restant entendu qu'aussitôt qu'ils seront rendus au commerce des autres nations, ils seront dès ce moment ouverts aux sujets des deux couronnes, de la même manière que

si cela était expressément stipulé dans le présent traité.

11. En conséquence de cette réciproque liberté de commerce et de navigation, les sujets des hautes parties contractantes pourront respectivement entrer avec leurs navires dans tous les ports, baies, anses et mouillages des territoires appartenant à chacune d'elles, y décharger tout ou partie de leurs marchandises, prendre chargement et réexporter. Ils pourront résider, louer des maisons et des magasins, voyager, commercer, ouvrir boutique, transporter des produits, métaux et monnaies, et gérer leurs affaires par eux, par leurs agents ou commis, comme bon leur semblera, sans l'entremise de courtiers.

Il en est excepté toutefois les articles de contrebande de guerre et ceux réservés à la couronne du Brésil, de même que le commerce côtier de port à port, consistant en produits indigènes ou étrangers déjà dépêchés pour la consommation, lequel commerce ne pourra se faire qu'en embarcations nationales, étant libre cependant aux sujets des hautes parties contractantes, de charger leurs effets et marchandises sur lesdites embarcations, en payant les uns et les autres les mêmes droits.

12. Les navires et embarcations des sujets de chacune des hautes parties contractantes ne paieront dans les ports et mouillages de l'autre, à titre de phare, tonnage ou autre

dénomination quelconque, que les mêmes droits que paient ou viendraient à payer les navires et embarcations de la nation la plus favorisée.

13. Les hautes parties contractantes conviennent de déclarer, que seront considérés navires brésiliens, ceux qui seront construits ou possédés par des sujets brésiliens, et dont le capitaine et les trois quarts de l'équipage seront Brésiliens; cette dernière clause cependant ne devant pas être en vigueur tant que le demandera le manque de matelots, pourvu toutefois que le maître et le capitaine du navire soient Brésiliens, et que tous les papiers du bâtiment soient dans les formes légales.

De la même manière seront considérés navires français, ceux qui navigueront et seront possédés conformément aux règlements en vigueur en France.

14. Tous les produits, marchandises et articles quelconques qui sont de production, manufacture et industrie des sujets et territoires de sa majesté très chrétienne, importés des ports de France pour ceux du Brésil, tant en navires français que Brésiliens, et dépêchés pour la consommation, paieront généralement et uniquement les mêmes droits que paient ou viendraient à payer les sujets de la nation la plus favorisée, conformément au tarif général des douanes, qui,

à cette fin, sera promulguée dans tous les ports du Brésil où des douanes sont ou seraient établies.

Il est convenu qu'en parlant de la nation la plus favorisée, la nation portugaise ne devra pas servir de terme de comparaison, même quand elle viendrait à être privilégiée au Brésil en matière de commerce.

Il est bien entendu que, lorsque des produits français, agricoles ou industriels, n'auront pas une valeur déterminée dans le tarif brésilien, l'expédition en douane s'en fera sur une déclaration de leur valeur, signée de la partie qui les importera; mais, dans le cas où les officiers de la douane, chargés de la perception des droits, auraient lieu de soupçonner fautive cette évaluation, ils auront la liberté de prendre les objets ainsi évalués, en payant dix pour cent en sus de ladite évaluation; et ce, dans l'espace de quinze jours, à compter du premier jour de la détention, et en restituant les droits payés.

16. Tous les articles de production, manufacture et industrie des sujets de sa majesté impériale, importés dans les ports du Brésil pour ceux de France, en navires brésiliens ou français, et dépêchés pour la consommation, paieront généralement et uniquement des droits qui n'excèderont pas ceux qu'ils paient actuellement par le tarif français, étant importés en navires français.

En conséquence, sa majesté très chrétienne supprime, en faveur de la navigation brésilienne, la surtaxe de dix pour cent établie en France sur les marchandises importées par navires étrangers.

Sa majesté très chrétienne supprime en outre, en faveur des cotons du Brésil, la distinction existante dans le tarif français entre les cotons à longue et courte soie.

17. On est également convenu qu'il sera permis aux consuls respectifs de faire des représentations quand il leur sera prouvé que quelque article compris dans les tarifs est excessivement évalué, afin que ces représentations soient prises en considération dans le plus court délai possible, sans arrêter pour cela l'expédition des mêmes produits.

18. Sa majesté impériale accorde aux sujets de sa majesté très chrétienne le privilége de pouvoir être signataires des douanes du Brésil avec les mêmes conditions et sûretés que les sujets brésiliens. Et, d'autre part, il est convenu que les sujets brésiliens jouiront, dans les douanes de France, de la même faveur, autant que les lois le permettent.

19. Tous les produits et marchandises de production directement du territoire de l'une des hautes parties contractantes pour le territoire de l'autre seront accompagnés de

certificats d'origine, signés par les officiers compétents des douanes dans le port d'embarquement, les certificats de chaque navire devant être numérotés progressivement et joints avec le sceau de la douane au manifeste qui devra être certifié par les consuls respectifs, pour être le tout présenté à la douane du port d'entrée. Dans les ports où il n'y aurait ni douanes ni consuls, l'origine des marchandises sera légalisée et certifiée par les autorités locales.

20. Tous les produits et marchandises de production et manufactures des territoires de chacune des hautes parties contractantes, qui seront dépêchés de leurs ports respectifs pour la réexportation et le transbordement, paieront réciproquement, dans lesdits ports, les mêmes droits que paient ou viendraient à payer les sujets de la nation la plus favorisée.

21. S'il arrive que l'une des hautes parties contractantes soit en guerre avec quelque puissance, nation ou état, les sujets de l'autre pourront continuer leur commerce et navigation avec ces mêmes états, excepté avec les villes ou ports qui seraient bloqués ou assiégés par terre ou par mer.

Mais, dans aucun cas, ne sera permis le commerce des articles réputés contrebande de guerre, qui sont les suivants : canons, mortiers, fusils, pistolets, grenades, saucisses, af-

fûts, baudriers, poudre, salpêtre, casques, balles, piques, épées, hallebardes, selles, harnais, et autres instruments quelconques fabriqués à l'usage de la guerre.

22. Afin de protéger plus efficacement le commerce et la navigation de leurs sujets respectifs, les deux hautes parties contractantes conviennent de ne pas recevoir de pirates ni écumeurs de mer dans aucun des ports, baies, ancrages de leurs états, et d'appliquer l'entière vigueur des lois contre toutes personnes connues pour être pirates, et contre tous individus, résidant dans leurs territoires, qui seraient convaincus de correspondance ou complicité avec elles. Tous les navires et cargaisons appartenant aux sujets des hautes parties contractantes, que les pirates prendraient ou conduiraient dans les ports de l'une ou de l'autre, seront restitués à leurs propriétaires ou à des fondés de pouvoirs dûment autorisés, en prouvant l'identité de la propriété; et la restitution sera faite, même quand l'article réclamé serait vendu, pourvu qu'il soit prouvé que l'acquéreur savait ou pouvait savoir que ledit article provenait de piraterie.

23. S'il arrive que quelque navire de guerre ou marchand appartenant aux deux États naufrage dans les ports ou sur les côtes de leurs territoires respectifs, le plus grand secours possible leur sera donné tant pour la conservation

des personnes et effets, que pour la sûreté, le soin et la remise des articles sauvés. Les produits sauvés du naufrage ne seront pas assujettis à payer les droits, excepté quand ils seront dépêchés pour la consommation.

24. Les hautes parties contractantes sont convenues d'employer des paquebots pour faciliter les relations entre les deux pays; une convention spéciale règlera ce service.

25. Les stipulations du présent traité seront perpétuelles, à l'exception des articles 12, 14, 15, 16, 17 et 20, qui dureront pendant le cours de six années, à commencer de la date des ratifications.

26. Les ratifications du présent traité seront échangées à Rio-de-Janeiro dans l'espace de six mois, ou plus tôt si faire se peut, à compter du jour de la signature.

En conséquence de quoi, nous soussignés, plénipotentiaires de sa majesté très chrétienne et de sa majesté impériale, en vertu de nos pleins pouvoirs respectifs, avons signé le présent traité de notre main, et y avons fait apposer le sceau de nos armes.

Fait à Rio-de-Janeiro, le 8 de janvier de l'année de la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ 1826.

Signé le Comte de Gestas.
(*L. S.*)

Visconde de S.-Amaro.
(*L.S.*)

Visconde de Paranagua.
(*L. S.*)

Articles additionnels au même traité.

Art. Ier. On est convenu de déclarer que non seulement, comme il est dit dans l'article 4 du traité mentionné, les consuls respectifs jouiront dans l'un et l'autre pays, tant dans leurs personnes que pour l'exercice de leur charge et la protection qu'ils doivent à leurs nationaux, des mêmes privilèges qui sont ou seraient accordés aux consuls de la nation la plus favorisée, mais encore que ces agents seront traités sous tous ces rapports, dans chacun des deux pays, d'après les principes de la plus exacte réciprocité.

2. Il est également déclaré qu'en convenant, par l'article 13 du même traité, que la clause qui exige les trois quarts des nationaux dans l'équipage de tout navire brésilien, ne devra pas être en vigueur tant que le demandera le manque de matelots, les hautes parties contractantes n'entendent, dans aucun cas, prolonger la suspension de ladite clause au-delà de six années, déjà assignées pour terme de plusieurs autres stipulations du traité.

3. Il est déclaré enfin, que le premier paragraphe de l'article 14, portant que tous les produits, marchandises et articles quelconques qui sont de production, manufacture et industrie des sujets et territoires de sa majesté très

chrétienne, importés des ports de France pour ceux du Brésil, tant en navires français que brésiliens, et dépêchés pour la consommation, paieront généralement et uniquement les mêmes droits que paient ou viendraient à payer les sujets de la nation la plus favorisée, doit être entendu en ce sens, que le *quantùm* des droits est de quinze pour cent de la valeur des marchandises dont l'évaluation sera, selon le mode général, établie ou à établir, ayant pour base le prix du marché.

4. Les présents articles additionnels auront la même force et valeur que s'ils avaient été insérés mot à mot dans le traité du 8 janvier 1826.

En conséquence de quoi, nous soussignés, plénipotentiaires de sa majesté très chrétienne et de sa majesté impériale, en vertu de nos pleins pouvoirs respectifs, avons signé les présents articles de notre main, et y avons fait apposer le sceau de nos armes.

Fait à Rio-de-Janeiro, le 7 de juin de l'année de la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ 1826.

Signé le comte DE GESTAS. (*L. S.*)

Visconde DE S.-AMARO. (*L. S.*)

Visconde DE PARANAGUA. (*L. S.*)

NOTE E.

—

En France, la quantité de métal employée dans la fabrication des monnaies est déterminée par le rapport légal fixe de 15 1/2 grammes d'argent pour 1 gramme d'or ; mais, comme en réalité la quantité d'or contenue dans une pièce de 20 francs est d'une valeur supérieure à celle de la quantité d'argent contenue dans quatre pièces de 5 francs, tous les paiements se font en monnaie d'argent, et l'on est privé par là de l'usage commode des pièces d'or.

Si, comme en Angleterre, la seule monnaie reconnue légale pour payer ses dettes, était (sauf pour les appoints) la monnaie d'or, on pourrait sans inconvénient avoir une monnaie d'argent plus faible ; le gouvernement pourrait se réserver sur cette dernière monnaie un bénéfice de fabrication sans que cela fît renoncer à son usage, parce qu'on en aurait toujours besoin pour les petites transactions aussi bien que pour les appoints ; elle passe-

rait en quelque sorte comme la monnaie de billon, qui circule facilement quoique d'une valeur intrinsèque inférieure à ce qu'indique son empreinte.

En Angleterre, la monnaie d'or est la seule avec laquelle on puisse, lorsque le créancier l'exige, légalement acquitter une dette; il en résulte une circulation constante des pièces de ce métal; chacun peut transporter ainsi une plus grande valeur sous un moindre volume, sans avoir à payer, comme en France, une prime pour jouir de cet avantage. Cependant, à la suite de la crise commerciale de 1826 à 1827, on agita en Angleterre la question de savoir si les paiements ne seraient pas rendus plus faciles par l'adoption du système des deux monnaies légales; une commission fut même formée pour examiner la question. L'auteur de cet ouvrage se trouvant alors à Londres, fut consulté à cet égard par un économiste distingué, M. Th. Tooke, auquel il répondit la lettre suivante, qui entra peut-être pour quelque chose dans l'abandon de l'idée qui avait été mise en avant, de donner un cours légal et forcé à la monnaie d'argent aussi bien qu'à la monnaie d'or:

A M. Thomas Tooke.

Londres, 22 mai 1828.

MON CHER MONSIEUR,

Vous me demandez si nous trouvons quelque avantage, en France, à avoir ce qu'on appelle en anglais un *double standard* ou *double tender* dans notre monnaie, c'est-à-dire si nous trouvons avantage à pouvoir acquitter légalement une dette spécifiée en francs, en donnant, à notre choix, la somme soit en monnaie d'or, soit en monnaie d'argent.

Je vous répondrai que bien que la loi ait fixé un rapport légal entre l'or et l'argent, la valeur relative de ces deux métaux est sujette à des variations, qui rendent cette fixité légale tout-à-fait illusoire.

La valeur de l'argent, métal contenu dans quatre pièces de 5 francs, étant toujours (du moins depuis un grand nombre d'années) inférieure à la valeur de l'or, métal contenu dans une pièce de 20 francs, le débiteur choisit toujours de s'acquitter en monnaie d'argent.

L'argent est donc par le fait notre seule monnaie de paiement; et le créancier d'une somme quelconque ne

s'attend pas à recevoir le montant de sa créance autrement qu'en monnaie d'argent.

La monnaie d'or se vend comme marchandise, moyennant une prime que l'on ajoute à la valeur nominale de la pièce, et cette prime est indiquée journellement sur les prix-courants sous le nom d'*agio sur l'or*.

Beaucoup de personnes se résignent à faire la dépense de cette prime, parce que c'est le seul moyen d'acheter l'avantage de ne pas porter un poids trop considérable en argent; mais c'est une perte réelle à laquelle elles se soumettent chaque fois qu'elles donnent une pièce d'or pour vingt francs.

Les forts paiements à Paris sont facilités par l'usage des billets de la Banque de France; mais ces billets n'ayant pas un cours forcé, chacun peut exiger d'être payé en monnaie métallique, et dans ce cas, c'est toujours de l'argent qui est présenté.

Nous regrettons journellement, en France, de n'avoir pas, comme vous, l'avantage d'une monnaie d'or pour seule monnaie légale dans les gros paiements. L'inconvénient du poids et de l'encombrement des fortes sommes en monnaie d'argent est d'autant plus senti dans nos maisons de commerce, que nous n'avons pas, comme dans votre pays, de nombreuses banques particulières qui se



chargent de tous les mouvements d'espèces. La Banque de France ne pouvant donner les facilités que des banques privées donneraient à leurs pratiques, nous sommes obligés de faire par nos mains une grande partie des recettes et des paiements.

Recevez, etc.

HORACE SAY.

NOTE F.

TABLEAU

DU COURS DES CHANGES ENTRE RIO-DE-JANEIRO, LONDRES ET PARIS, ET DU PRIX DES MARCHANDISES D'EXPORTATION A RIO-DE-JANEIRO DE 1808 A 1839.

DATES.		Change à Rio sur Londres deniers sterling pour 1,000 reis.	Londres et Paris fr. pour 1 liv. sterl.	Rio et Paris reis pour 1 fr.	Prix du café 1re qualité à Rio par arrobe.	SUCRE		Cuirs à Rio reis par livre.	Piastre espagnole en reis.	PRIME sur la monnaie	
An.	Mois					blanc 1re qual. par arrobe.	brut par arrobe.			de cuivre.	d'argent
1808	août	70	22.50	152	1,800	1,200	900				
1809	janv.	74	20	162	2,650	1,300	900	35 à 40			
	mai.	72	19.75	168	2,650	1,450	1,100	50 à 55			
1810	janv.	73	19.50	168	2,500	1,800	1,200	50 à 55			
	juill.	72	20.25	164	3,300	1,450	800	55 à 60			
	oct.	74	21	154	2,800	1,600	900	50			
1811	janv.	72	22	151	2,640	1,800	1,200	50 à 55			
	juin.	71	17.45	193	2,600	1,800	1,200	50 à 55	820		
1812	août	74 1/2	18.50	174	1,250	1,600	1,000	40 à 45			
	nov.	75	19	168	1,280	1,600	1,000	44 à 45			
1813	janv.	76	19.15	164	1,150	1,600	1,000	42 à 44			
	mai.	78	19.80	155	1,920	1,900	1,200	50			
	déc.	80	18.40	163	2,200	2,360	1.500	57 à 60			
1814	févr.	86	19	146							
	mars	94	20	127							
	mai.	96	20	125		3,000		80			
	juill.	94	20	127							
	nov.	84	21.70	131							
1815	janv.	77	21.90	142							

DATES.		Change à Rio sur Londres deniers sterling pour 1,000 reis.	Londres et Paris fr. pour 1 liv. sterl.	Rio et Paris reis pour 1 fr.	Prix du café 1re qualité à Rio par arrobe.	SUCRE		Cuirs à Rio reis par livre.	Piastre espagnole en reis.	PRIME sur la monnaie	
An.	Mois					blanc 1re qual. par arrobe.	brut par arrobe.			de cuivre.	d'argent
1815	mars	72	21.70	153		3,200	2,400				
1816	nov.	71	23	146	2,500						
	févr.	69	24	144							
	juin.	67	24.70	145	2,400	3,000	1.650	100 à 105	840		
	sept.	60	25.10	159	2,400	3,000	1,800	100			
	déc.	56 1/2	25	169	2,600	2,800	2,200	95			
1817	mars	59 1/2	25.15	160	3,000	2,700	1,800	90			
	août.	64	24	156	3,000	2,500	1,700	80			
1818	mars	70	23.65	144	4,100	2,800	1,800	70	850		
	juill.	71 1/2	23.80	141	4,480	2,700	1,950	80	855		
	oct.	72	24.10	138	5,700	2,600	1,550	80	830		
1819	avril	69	23.60	147	5,750	2,600	1,600	86 à 87			
	sept.	60	25	160	5,000	2,350	1,300	90 à 93			
	déc.	59 1/2	24.70	163	4,700	2,350	1.300	95 à 98	900		
1820	avril	60	25.20	158	5,250	2,100	1,100	100			
	juin.	58 1/2	25.20	162	5,300	2,100	1,100	102 à 104			
	août	56	25.30	169	5,600	2,100	1,000	110 à 112			
	déc.	54	25.30	175	6,100	2,600	1,600	120			
1821	mars	52	25.30	182	6,800	2,750	1,700	146 à 150			
	août	49	25.50	192	6,000	2,850	1,800	150			
1822	févr.	47	25.30	201	5,200			153	970		
		49	25.30	193							
	déc.	47	25.30	201	5,400	1,900	1,000	165 à 170	1,000		
1823	juin.	52.	25.60	180	5,250	2,300	1,100	170	990		
	sept.	50	25.70	186	4,600	1,850	1,000	155	995		4 1/2
1824	mai.	48	25.10	199	3,200	1,900		145			7
1825	janv.	47	25	204	3,100	2,000	1,300	155 à 160	1,010		6
	avril	50 1/2	24.90	190	3 500	2,500	1,800	170	1,025		5 1/2
	sept.	53	24.90	181	2,850	2,[illegible]00	1,900	160 à 165	1,008		5 3/4

DATES.		Change à Rio sur Londres deniers sterling pour 1,000 reis.	Londres et Paris fr. pour 1 liv. sterl.	Rio et Paris reis pour 1 fr.	Prix du café 1re qualité à Rio par arrobe.	SUCRE		Cuirs à Rio reis par livre.	Piastre espagnole en reis.	PRIME sur la monnaie	
An.	Mois					blanc 1re qual. par arrobe.	brut par arrobe.			de cuivre.	d'argent
1826	févr.	53 1/2	25.40	176	2,800	2,500	1,900	170	1,012		5
	mai.	48	25.50	196	2,850	2,400	1,800	175 à 180	1,035		6
	août	46	25.60	203	2,740	2,200	1,600	160 à 170	1,060		6
	déc.	42	25.40	225	3,000	2,500	1,900	175	1,200		12 1/2
1827	janv.	39	25.40	242	3,050	2,800	2,200	178 à 185	1,250		18
	mars	38	25.40	248	3,500	3,000	2,400	200	1,450	14	35
	avril	35	25.40	269	3,100	3,200	2,600	215 à 225	1,550	6	36 1/2
	17 juill.	31	25 30	306	3,250	3,400	2,800	230	1,500	17	44
	d° 26	38	25.30	249	2,950	2,900	2,200	220	1,600	15	40
1828	mars	31 1/2	25.10	303	31 00	4,050	3,150	270	1,800	20	60
	août	30 1/2	25.20	312	3,000	4,000	3,100	280 à 290	1,770	40	58
	déc.	28 1/2	25.20	334	2,850	3,600	2,700	220	1,700	31	65
1829	févr.	26 1/2	25.20	359	3,400	3,900	2,900	245	1,850	34	84
	mars	20	25.30	474	4,800	4,400	3,400	320	2,400	50	130
	mai.	26 1/2	25.30	358	3,350	4,000	3,000	250	1,900	36	80
	juin.	23 1/2	25.40	402	3,800	3,800	2,800	280	2,000	33	98
	sept.	26	25.50	360	3,350	3,600	2,600	275	1,850	29	87
1830	mars	24	25.60	390	3,450	3,800	2,400	290	2,000	30	105
	juill.	22	25.40	429	3,650	3,800	2,200	295	2,200	33	117
	nov.	21	25.20	453	8,450	3,600	2,000	300	2,300	34	126
	déc.	22	25,20	432	3,500	3,500	2,000	310	2,150	39	122
1831	févr.	21 1/2	25.10	444	4,000	3,500	2,000	315	2,180	37	123
	avril	20	25	480	4,400	3,400	2,000	320	2,800	37	154
	juin.	24 1/2	25	392	3,800	2,800	1,500	280	2,200	31	115
	sept.	26 1/2	25	362	3,500	2,600	1,200	250	1,900	35	96
	oct.	30	25	320	3,600	2,300	1,200	215	1,800	36	80
	déc.	26	25,20	366	4,600	2,700	1,600	275	2,000	30	100
	févr.	30	25.30	316	4,850	2,600	1,600	245	1,700	20	75

DATES. An.	DATES. Mois	Change à Rio sur Londres deniers sterling pour 1.000 reis.	Londres et Paris fr. pour 1 liv. sterl.	Rio et Paris reis pour 1 fr.	Prix du café 1re qualité à Rio par arrobe	SUCRE blanc 1re qual. par arrobe.	SUCRE brut par arrobe.	Cuirs à Rio reis par livre.	Piastre espagnole en reis.	PRIME sur la monnaie de cuivre.	PRIME sur la monnaie d'argent
1832	avril	34	25.60	276	4,100	2,800	1,700	140	1,500	18	55
	juin.	40	25.60	234	3,500	2,700	1,700	175	1,250	17	30
	sept.	46	25,70	208	3,200	2,400	1,400	140	1,240	11	30
	oct.	34	25,75	275	4,600	2,500	1,500	180	1,400	5	40
1833	janv.	32 1/4	25.60	290	4,300	2,600	1,600	190	1,460	9	50
	avril	36	25.70	259	3,600	2,200	1,300	160	1,365	5	39
	juin	38 1/2	25.70	242	,400	1,900	1,200	150	1,280	3	33
	août	41 1/2	25.60	226	3,300	1,800	1,200	150	1,300	pair.	36
	oct.	39	25.70	239	4,000	2,200	1,600	155	1,330		39 1/2
	nov.	41	25.60	228	3,800	2,500	1,800	160	1,300	5	38
1834	janv.	39 1/2	25.60	235	3,800	2,000	1,400	160	1,800	7	39
	mars	40 1/2	25.70	230	3,750	2,100	1,600	175	1,350	8	42
	avril	40	25.25	237	3,800	2,000	1,500	170	1,350	8	42
	août	39 1/2	25.20	241	3,500	2,300	1,700	160	1,360	8	41
	déc.	36 1/2	25,20	260	3,300	2,400	1,800	160	1,365	18	42 1/2
1835	mars	39	25.40	242	3,300	2,500	1,900	160	1,370	8	47
	mai.	37 1/2	25.40	252	3,700	2,600	1,800	160	1,450	8	56
	août	41 3/4	25.50	225	3,400	2,400	1,800	150	1 400	11	42
1836	janv.	39 1 2	25.40	240	3,500	2,600	2,000	150	1,350		
	juill.	39 1/2	25.50	238	3,650	3,200	2,300	150	1,435		
1837	févr.	33	25.30	290	3,900	3,500	2,400	190	1,555		
	mai.	30 1/2	25.35	308	4.200	3,100	2,000	195	1,600	pair.	68
	oct.	28 1/2	25.50	330	3,400	2,600	1,400	175	1,720		
	déc.	27 1/2	25.40	345	3,400	2,600	1,500	180	1,740		77
1838	mars	28 1/2	25.55	335	3 800	3,200	2,000	185	1,740		77
	juill.	27 3/4	25.45	335	3,800	3,000	1,800	190	1,805		82
	déc.	29	25.15	330	4,100	2,900	1,900	200	1,810		88
1839	févr.	30 1/4	25.20	320	3,800	3,000	2,000	200	1,860		92

Explication du tableau synoptique du cours des changes et des marchandises à Rio-de-Janeiro de 1808 *à* 1839.

Ce tableau n'est qu'une traduction graphique du prix courant qui précède; il est destiné à faire voir d'un seul coup d'œil les variations en hausse et en baisse du cours des changes aussi bien que du cours des marchandises. Les hauteurs n'indiquent point d'une manière absolue les variations des valeurs, comme comparées à une base fixe; mais elles représentent les variations dans les prix nominaux; il suit de là que la hausse d'une ligne peut aussi bien avoir été occasionnée par la hausse réelle de la marchandise, que par la baisse de valeur de la monnaie dans laquelle le prix était exprimé. C'est donc de l'ensemble seul du tableau que l'on peut apprécier quelles ont été les variations si grandes et si fâcheuses qui ont affecté la monnaie brésilienne.

Une ligne a été tracée pour le change entre Paris et Rio-de-Janeiro dès les premières années de l'ouverture des ports du Brésil, bien qu'à cette époque il n'y eût encore aucune relation entre ce pays et la France; les seuls rap-



ports existaient avec l'Angleterre, et le taux supposé du change entre Rio-de-Janeiro et Paris a été établi d'après les changes combinés de Rio-de-Janeiro sur Londres d'abord, et de Londres sur Paris ensuite; le but de cette supposition d'un change qui n'existait point encore, a été de compléter la comparaison de la monnaie du Brésil en monnaie de France, et aussi de faire ressortir que les premières variations du change avec Londres en 1812, 1813 et 1814, prenaient leur origine dans la dépréciation que subissait alors la livre sterling en Europe.

La pointe en hauteur qu'a fait le change sur Londres de 1811 à 1814 a tenu uniquement à la suspension des paiements en espèces de la part de la banque d'Angleterre. Les reis du Brésil ne perdaient point de leur valeur, et l'on voit en effet que les prix des marchandises à Rio-de-Janeiro n'en ont point été affectés; au contraire, le café, qui avait été cher en 1810, tomba au plus bas cours où il se soit jamais trouvé en 1813. La livre sterling comparée aux francs de Paris ne valait plus que 17 à 18 francs; aussi la ligne exprimant une comparaison entre la monnaie de Paris et celle de Rio-de-Janeiro présente-t-elle des variations moins grandes que le change de Londres. La baisse de celui-ci, de 1814 à 1816, montre l'effet de la reprise des paiements en espèces de la part de la banque d'Angleterre; c'était

dans ce cas-là la livre sterling qui reprenait sa valeur, et l'on était par suite disposé à donner un moins grand nombre de deniers sterling en échange de 1,000 reis.

Le lingot d'argent peut être représenté par la ligne qui indique le prix que s'est vendue à Rio-de-Janeiro la piastre effective d'Espagne, et l'élévation de ce prix est ce qui peut donner l'idée la plus exacte de la dépréciation, comme des diverses reprises de valeur de la monnaie courante.

Les transactions, rendues plus actives par l'ouverture des ports du Brésil, ont nécessité une masse plus forte d'agents des échanges; aussi la première altération de la monnaie, de 1811 à 1819, n'a-t-elle pas affecté sensiblement la valeur des reis, et par suite ce n'est que fort graduellement que la piastre s'est élevée pendant cette période.

Une hausse du café, de 1817 à 1821, a tenu à la demande prodigieuse qui s'est manifestée pour cet article sur le continent européen, au rétablissement de la paix. Le café étant récolté sur un arbuste qui prend trois ou quatre années à se développer, la production ne s'accroissait pas avec la même rapidité que la demande, et la denrée éprouvait une hausse réelle; cependant la province de Rio-de-Janeiro se couvrait de plus en plus de plantations de ca-

féyers, les récoltes devenaient plus abondantes, la même activité de culture se développait aussi à Cuba et dans les autres lieux producteurs; le café baissait par suite en Europe, et la baisse à Rio-de-Janeiro, de 1821 à 1826, a été réelle, elle a même été plus grande que ne semblerait l'indiquer son prix, parce que déjà la monnaie courante du pays commençait à se déprécier, et que les 3,000 reis par arrobe que l'on payait en 1825 ne valaient plus autant que les 3,000 reis que l'on avait donnés pour le même poids en 1817. En effet, on voit qu'à la même époque le prix de la piastre s'élevait et que le cours des changes tant avec Londres qu'avec Paris allait en déclinant.

Les grandes variations qui ont eu lieu sur les changes et sur les marchandises, de 1826 à 1830, ont tenu à la dépréciation rapide des reis du Brésil; en même temps que les changes bassaient, le prix de la piastre effective, celui du sucre et du café s'élevaient simultanément; et alors encore le prix des marchandises n'a pas monté en proportion de l'avilissement du papier-monnaie; malgré leur élévation nominale, les marchandises étaient en réalité vendues à meilleur marché qu'elles ne l'avaient jamais été précédemment.

La mise en liquidation de la banque de Rio-de-Janeiro, ordonnée par la loi de 1829, l'intention manifestée par le

gouvernement d'acquitter sa dette par le remboursement des billets sur le pied d'une nouvelle fixation d'étalon monétaire, l'espoir de voir reparaître une monnaie métallique, ont fait reprendre de la valeur aux reis, de 1830 à 1833; les changes se sont élevés de nouveau en même temps que les marchandises comme la piastre ont vu baisser leurs prix nominaux.

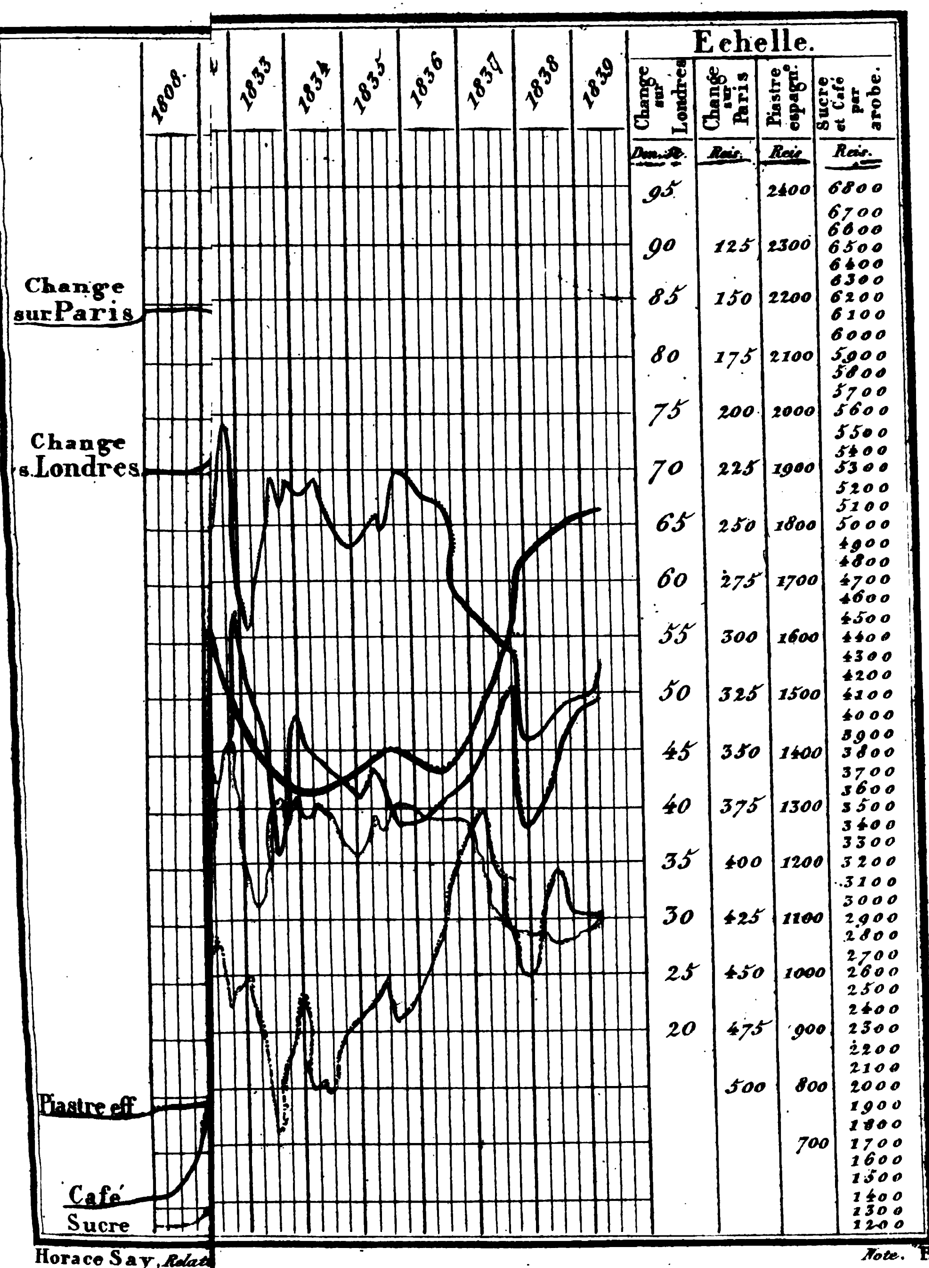
Cependant, l'ajournement de toute mesure réellement efficace, fait apparaître sur le tableau synoptique des preuves d'une dépréciation nouvelle, de 1833 jusqu'à la fin de 1838. Enfin, si l'on voit une légère reprise de valeur signaler le commencement de 1839, elle peut être attribuée aux expérances que font naître la création de nouvelles ressources spécialement destinées au remboursement du papier-monnaie; et aux assurances renouvelées par le gouvernement que ce remboursement sera fait sur le pied du nouvel étalon arrêté pour type d'une monnaie métallique.

Les lignes de ce tableau montrent mieux que tous les raisonnements, combien il devait être difficile pour les commerçants de se rendre un compte exact des valeurs diverses, au milieu de variations si subites, occasionnées par des causes si différentes. L'incertitude sur la valeur des

monnaies dans lesquelles les stipulations et les marchés étaient conclus ont été l'entrave la plus réelle à une plus grande prospérité, que sans cela le Brésil aurait certainement atteinte plus tôt.

---

de 1808 à 1839.



Horace Say, *Relat*

Note. F.

NOTE G.

—

La banque de Buénos-Ayres ayant été autorisée, par décret du 9 janvier 1826, à suspendre les paiements en espèces, et ses billets ayant eu dès lors un cours forcé, leur valeur s'est graduellement dépréciée comme celle de la valeur courante de la monnaie brésilienne. Le tableau qui suit indique la marche de cette dépréciation, de 1826 à 1835.

Les conséquences de la guerre étant les mêmes pour les deux pays, les fonds des deux banques avaient été dissipés pour soutenir la lutte; une monnaie de papier avait remplacé la monnaie d'or et d'argent, et cette monnaie fictive se dépréciait à Buénos-Ayres, comme faisaient aussi les billets de la banque à Rio-de-Janeiro; les phases étaient les mêmes, et s'il y avait quelques reprises de valeur, elles n'étaient que momentanées.

En 1826, on obtenait pour le milreis de Rio-de-Janeiro, une lettre de change sur Londres, de 53 deniers sterling.



A la même époque, à Buénos-Ayres, pour une piastre courante, on obtenait une lettre de change sur Londres, de 40 deniers sterling.

Cinq ans plus tard, le milreis brésilien ne valait plus que 22 pences, et la piastre courante de Buénos-Ayres n'en valait plus que 6.

TABLEAU

DE LA DÉPRÉCIATION DE LA PIASTRE COURANTE DE BUENOS-AYRES, COMPARÉE AU DOUBLON D'OR D'ESPAGNE, A LA PIASTRE EFFECTIVE ET AU CHANGE SUR LONDRES.

DATES.		Prix d'un doublon d'or.		Prime pour obtenir des piastres effectives	Change sur Londres deniers sterling p. 1 piast. cour.	DATES.		Prix d'un doublon d'or.		Piastres courantes pour 1 piastre effect.		Change sur Londres deniers sterling p. 1 piast. cour.
		Piastres courantes.	réaux.	pour cent.					réaux.		réaux.	
1826	févr.	18		15	40	1830	févr.	113	4	7		7 1/2
	août.	30		80	28		sept.	115		6	7	6 3/4
	oct.	48		150	21	1831	mars	131	4	8		6 1/2
	nov.	51		200	18		août.	108		6	6	7 1/4
1827	janv.	53		220	18	1832	févr.	108		6	6	7 1/4
	sept.	66		290	12		juin.	115		6	7	7
1828	juin.	49		200	17	1833	mars	122		7	4	7 1/4
	déc.	55		230	14		août.	127		7	6	6 1/2
1829	févr.	64		310	12		oct.	131		8		6 1/2
	mai.	70		330	11	1834	août.	120		7	2	6 3/4
	août.	85		450	9		déc.	121	4	7	2	6 5/8
	oct.	106		609	8	1835	avril.	123		7	4	
				Piastres courant. p. 1 piast. effect.								7
1830	févr.	110	4	6.6 réaux.	8		nov.	120	4	7		6 3/4

NOTE H.

—

Loi qui ordonne la liquidation de la banque du Brésil.

L'assemblée générale arrête :

Art. Ier. La banque du Brésil, créée par la loi du 22 octobre 1808 pour durer jusqu'au 11 décembre de cette année, jour auquel expire le privilége qui lui a été concédé, n'en commencera pas moins dès à présent sa liquidation.

2. L'assemblée générale de la banque, assistée d'un délégué des finances, nommé par le gouvernement pour représenter la loi, nommera une commission d'actionnaires, chargée de procéder sans retard à la liquidation, à la vérification, à la mise à fin de toute affaire active ou passive, jusqu'à répartition finale, devant, la même commission, pourvoir aussi à la liquidation des caisses succursales de Bahia et de Saint-Paul.

3. Le gouvernement nommera de son côté une autre commission de trois membres, méritant la confiance pu-



blique aussi bien que la sienne, et pour lesquels une indemnité sera réglée par communication au corps législatif.

4. La mission commune de ces commissions sera, suivant l'ordre à donner à leurs travaux, de dresser l'inventaire général de l'actif de la banque, de réunir tous les titres de créances, de retirer les planches à billets et tous les ustensiles de fabrication ; de liquider la position de la dette du gouvernement envers cet établissement, de vérifier les comptes de la caisse des dépôts et consignations, d'établir le compte des caisses succursales de Saint-Paul et de Bahia avec le gouvernement.

5. Les mêmes commissions devront ensuite procéder à la vérification de tous les billets en circulation, afin de les retirer contre l'échange de billets nouveaux, lesquels seront faits sur un meilleur modèle. Pour signer les nouveaux billets, la banque nommera vingt de ses actionnaires, et le gouvernement désignera dix citoyens de ceux qui méritent le mieux la confiance publique ; chaque billet nouveau portera la signature de deux de ces commissaires de la banque et de l'un des commissaires du gouvernement. Tous les billets ainsi créés seront donnés en échange des billets anciens après appel fait à cet effet au public. Aussitôt la fin de cette opération, les fonctions de la commission du gouverne-



ment cesseront, et la commission de la banque continuera seule à opérer dans le cercle de ses attributions.

6. Toute émission des billets nouveaux, qui ne serait pas faite par échange des anciens billets, sera assimilée au crime de fausse monnaie et punie avec toute la rigueur des lois. Il en sera de même de tout usage fait sciemment de faux billets anciens, aux termes des lois des 15 novembre 1827 et 4 juillet 1828, et toute attention doit y être faite dans l'opération de l'échange.

7. Toutes contestations qui s'élèveraient entre les deux commissions seront jugées par voie administrative lorsqu'elles seront de cette nature; et lorsqu'elles seront contentieuses, par des arbitres suivant les formes ordinaires du droit.

8. La nation garantit les billets actuels de la banque du Brésil, jusqu'à ce qu'ils soient échangés; elle garantit de même les nouveaux billets qui seront donnés en échange, et ils seront reçus dans les caisses publiques jusqu'à leur entier rachat.

9. Sur les valeurs actives de la banque, il sera séparé tout ce qui concerne les dépôts et les consignations, suivant la forme dans laquelle ils ont été faits, et la remise en sera faite au dépositaire institué conformément aux lois existantes.

10. La dette du gouvernement étant liquidée, on en comparera le montant avec la somme des billets qui auront dû être tous contrôlés aux termes de l'article 5 de la présente loi. Si la dette du gouvernement excède la somme des billets, le gouvernement paiera cet excédant en certificats (*apolicias*) de rente consolidée, dans la forme voulue par la loi du 15 novembre 1827 et pour sa valeur nominale. Si au contraire la masse des billets circulants excède la dette, il sera du devoir de la commission de la banque de retirer de la circulation tout ce surplus.

11. Avec le restant des fonds métalliques, si ces fonds sont entamés par l'opération prévue dans la seconde partie de l'article précédent, ou avec leur totalité dans le cas contraire, la banque achètera au prix courant du marché les vieux billets qui n'ont pu être créés que comme représentation de ces fonds; tous les billets seront ensuite réunis et gardés dans une caisse jusqu'à la vérification qui en sera faite par la commission qui sera instituée à cet effet conformément à l'article 20 qui suivra.

12. La nation affecte en garantie au paiement des billets, tous les biens nationaux et tous les revenus jusqu'à l'amortissement final.

13. Le paiement sera fait en rachetant et brûlant tous les ans un cinquième de la masse des billets en circulation.

Le rachat sera fait par la caisse d'amortissement, et les billets vérifiés comme il est dit à l'article 11. Toutefois, le corps législatif pourra, suivant les circonstances, étendre ou restreindre les achats.

14. Sur le vu des évaluations, l'assemblée législative générale fixera d'une manière précise le fonds permanent destiné au rachat prévu par l'article précédent. Les billets, reçus d'abord à la trésorerie, seront immédiatement envoyés à la caisse d'amortissement.

15. Les fonds mentionnés aux articles 14 et 18 ne pourront sous aucun prétexte être détournés de leur destination, même pour dépenses publiques; ceux qui se rendraient coupables d'un tel détournement, seraient passibles des mêmes peines que les dépositaires infidèles des deniers publics.

16. Toutes les propriétés nationales disponibles sont dès à présent affectées à cette fin; de même que les propriétés des ordres religieux de l'un et l'autre sexe à mesure d'extinction, lesquelles propriétés seront louées ou vendues suivant ce qui sera jugé le plus convenable, et en attendant un inventaire général en sera dressé.

17. Le ministre des finances devra présenter à l'assemblée, à la prochaine cession, la tableau de ces biens pour

qu'elle décide ceux qui seront vendus et ceux qui seront affermés.

18. Le gouvernement demeure autorisé à vendre au dedans ou au dehors de l'empire, contre monnaie métallique, une quantité suffisante d'inscriptions de rentes sur l'État, pour racheter jusqu'à concurrence de 6,000 contos de reis en billets de banque, en exécution de la loi du 15 novembre 1827 confirmée par la résolution prise le 20 août 1828. Cette monnaie sera employée dans les formes prescrites aux articles 13 et 15, et chaque opération deviendra l'objet d'une comptabilité spéciale à la caisse d'amortissement. Les commissaires employés à ce placement de rentes recevront une gratification qui sera déterminée par l'assemblée législative sur la proposition du gouvernement.

19. Le gouvernement paiera à la banque les intérêts à six pour cent de la dette qui, après liquidation, se trouvera excéder les billets émis, et dont il reste responsable conformément aux dispositions de l'article 5. Ces intérêts courront du jour de l'expiration du privilége jusqu'au jour du paiement prévu en l'article 10.

20. Les commissaires du gouvernement et de la banque soumettront au corps législatif, chaque fois qu'il se réunira en session ordinaire ou extraordinaire, un rapport sur leurs travaux respectifs. La Chambre des Députés dési-

gnera, dans son sein, dès l'ouverture de chaque session, une commission chargée de vérifier ces rapports et de surveiller ce qui se fera en vertu de la présente loi. Les commissaires du gouvernement lui remettront chaque mois un compte-rendu qui sera imprimé et rendu public.

21. Jusqu'à liquidation de la dette du gouvernement envers la banque, et tant que la responsabilité de cet établissement restera engagée par la circulation des billets, c'est-à-dire jusqu'à parfaite exécution de l'article 5, aucun dividende ne pourra être distribué; le dividende devra au contraire être payé aussitôt que cette responsabilité aura cessé.

22. La commission de la banque demeurera responsable de toute dérogation à la présente loi, comme aussi de tout emploi de sommes dont elle aurait reçu la charge. Toute infraction de ce genre serait punie comme abus de confiance.

23. Les actionnaires de la banque pourront, pendant le délai d'une année, échanger leurs actions contre des inscriptions de rente consolidée au pair. Les actionnaires qui seraient débiteurs envers la banque, ne pourront ni jouir de cette faculté, ni transférer leurs actions avant de s'être acquittés.

24. La caisse d'amortissement pourra remplacer les

billets du nouveau modèle qui lui rentreraient et suivant ses convenances; mais à la condition d'en rendre compte au corps législatif.

25. Pendant tout le temps que durera la liquidation de la banque, il y aura une assemblée générale annuelle des actionnaires, pour examiner et approuver les opérations de la commission de liquidation, continuer en pouvoir les membres qui la composent ou les remplacer si elle le jugeait convenable. Une convocation extraordinaire pourrait avoir lieu chaque fois que la commission le jugerait nécessaire, et la loi d'organisation de la banque ne continuera à avoir effet que pour ce qui concerne la tenue de ces assemblées.

Fait au palais de la Chambre des Députés, le 6 juin 1829.

NOTE J.

TABLEAU

DU NOMBRE DES NAVIRES, AUTRES QUE LES CABOTEURS, BATIMENTS DE GUERRE ET PAQUEBOTS, ENTRÉS DANS LE PORT DE RIO-DE-JANEIRO PENDANT LES ANNÉES 1821 A 1837.

Années.	Portugais.	Anglais.	Américains	Français.	Hambourg et Brême.	Suédois.	Danois	Hollandais	Belges.	Espagnols.	Sardes	Buenos-Ayres et Monte-Video.	Autrichiens et Italiens.	Brésiliens	De tous autres pays.	Totaux par année.
1821	124	192	54	31	4	18	2	11	»	1	6	»	»	»	2	445
1822	98	184	73	55	5	19	3	14	»	»	5	2	1	1	»	438
1823	36	211	76	15	9	14	10	17	»	»	2	»	»	5	1	396
1824	10	243	120	32	15	25	24	21	»	»	6	2	1	15	3	517
1825	5	210	86	28	19	23	26	19	»	»	1	5	»	26	5	453
1826	17	166	108	42	20	8	16	20	»	»	2	»	»	6	5	468
1827	51	211	136	45	14	24	3	23	»	1	12	»	»	[illegible]	3	528
1828	39	260	149	39	16	13	5	27	»	3	19	»	3	4	4	581
1829	40	219	124	43	15	22	18	22	»	8	24	25	9	1	7	577
1830	64	204	125	28	19	20	11	8	»	3	19	43	6	2	5	554
1831	51	159	140	20	28	21	11	6	»	3	23	25	9	12	2	510
1832	42	178	111	22	23	27	4	9	9	6	28	19	7	21	»	506
1833	32	207	167	29	17	15	21	4	5	8	23	13	19	16	3	591
1834	43	182	118	36	17	22	20	10	6	7	59	8	25	19	3	566
1835	38	170	136	42	29	25	27	6	8	6	59	18	23	8	2	597
1836	82	139	102	54	53	18	18	23	9	13	40	51	9	»	16	569
1837	100	110	80	68	35	12	12	12	15	26	Chili. 14	55	70	Afrique. 54	30	693

TABLEAU

DU COMMERCE DE RIO-DE-JANEIRO POUR L'ANNÉE 1837, D'APRÈS LE N° 35 DES EXTRAITS D'AVIS DIVERS PUBLIÉS EN FRANCE PAR LE MINISTRE DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

PROVENANCES et DESTINATIONS.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
	fr.	fr.
Angleterre.	35,100,000	20,170,000
Villes anséatiques	6,600,000	9,210,000
Portugal	5,500,000	6,940,000
États-Unis.	4,700,000	7,125,000
France	9,100,000	2,470,000
Autriche	2,550,000	3,500,000
Belgique.	3,500,000	2,245,000
Suède et Danemarck . . .	2,550,000	2,115,000
Afrique	»	2,770,000
Rio de la Plata.	900,000	400,000
Uraguay.	1,250,000	
Espagne.	2,000,000	700,000
Hollande	870,000	1,080,000
Sardaigne	1,100,000	»
Italie	»	1,100,000
Suisse (en transit par la France).	1,000,000	»
Autres contrées	3,150,000	350,000
TOTAUX. .	77,870,000	60,175,000

NOTE K.

Pendant long-temps, les données statistiques qui résultaient de la réunion et de la comparaison des divers registres des douanes françaises, sont restées renfermées dans les bureaux de l'administration centrale, où quelques privilégiés seuls pouvaient les consulter; le gouvernement a enfin compris l'utilité générale qui résulterait de leur publicité. Depuis 1831, les publications annuelles de l'administration ont reçu de nouveaux développements, et elles offrent maintenant une masse précieuse de renseignements où chacun peut venir puiser avec fruit.

Encouragée par l'approbation générale donnée à ses efforts, l'administration des douanes a conçu la pensée d'une autre publication périodique embrassant dans un même tableau les mouvements comparés du commerce extérieur pendant une certaine série d'années.

Antérieurement à 1826, la manière dont les exporta-

tions et les importations avaient été constatées, laissait subsister des lacunes qui auraient rendu difficiles ou incomplètes les comparaisons avec les années plus récentes; l'on s'est en conséquence décidé à prendre l'année 1827 pour point de départ, et à publier un tableau décennal commençant de cette époque jusques et y compris l'année 1836.

Les tableaux qui suivent sont extraits tant de ce tableau décennal, que du tableau des mouvements du commerce pendant l'année 1837.

Ces tableaux, pour ce qui concerne les marchandises, se partagent en deux sections : *Commerce général* et *Commerce spécial*; et la distinction s'applique également aux importations comme aux exportations.

A l'importation, le *commerce général* embrasse tout ce qui est arrivé, sans égard à la destination ultérieure; le *commerce spécial* ne comprend que ce qui est entré dans la consommation intérieure.

A l'exportation, le *commerce général* se compose de toutes les marchandises qui passent à l'étranger, sans distinction d'origine française ou étrangère; le *commerce spécial* comprend seulement les marchandises nationales et celles qui, ayant été nationalisées par le paiement des droits d'entrée, sont ensuite exportées.

Extrait du Tableau décennal du commerce de la France, 1827 *à* 1836.

ANNÉES.	IMPORTATIONS DU BRÉSIL EN FRANCE. VALEUR DES MARCHANDISES								DROITS	NUMÉRAIRE
	ARRIVÉES. (Commerce général.)				MISES EN COMMUNICATION. (Commerce spécial.)					
	Matières nécessaires à l'industr.	OBJETS de consommation		TOTAL.	Matières nécessaires à l'industr.	OBJETS de consommat.		TOTAL.	perçus.	déclaré à l'entrée.
		naturels.	fabriq.			naturels	fabriq.			
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1827	8,968,156	3,725,718	458,540	13,152,414	7,062,404	673,748	8,752	7,744,904	»	1,452,110
1828	8,390,290	3,505,997	50,503	11,946,790	8,586,767	770,010	12,531	9,369,308	»	2,700,023
1829	10,540,508	2,080,870	451,520	13,072,898	9,084,887	477,323	9,929	9,568,139	1,111,743	328,870
1830	10,770,042	2,187,713	31,159	12,988,914	7,974,611	784,358	19,099	8,778,068	1,315,351	3,479,100
1831	5,782,151	1,189,892	37,123	7,009,166	6,065,324	539,602	33,222	6,638,148	984,366	652,080
1832	4,640,319	1,207,299	65,887	5,913,505	4,371,778	350,118	28,118	4,750,014	757,345	1,847,100
1833	6,752,351	2,258,222	28,049	9,038,622	5,711,137	822,956	11,532	6,545,62	1,340,575	921,683
1834	7,430,325	2,872,786	43,907	10,356,018	5,438,556	764,083	10,319	6,212,958	1,134,640	429,705
1835	5,414,427	2,535,827	61,511	8,011,765	4,598,989	778,363	12,573	5,389,925	1,037,606	640,260
1836	6,587,955	3,423,849	22,668	10,034,472	4,957,865	842,219	21,620	5,821,704	1,203,492	680,950

Extrait du Tableau décennal du commerce de la France, 1827 à 1836.

ANNÉES.	EXPORTATIONS DE FRANCE AU BRÉSIL. VALEURS DES MARCHANDISES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES. (Commerce général.) Produits naturels.	Objets manufacturés.	TOTAL.	FRANÇAISES. (Commerce spécial.) Produits naturels.	Objets manufacturés.	TOTAL.	Droits perçus	NUMÉRAIRE déclaré à la sortie.
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1827	2,486,815	8,949,093	11,435,908	2,246 018	10,634,764	12,880,782	»	27,800
1828	4,782,477	8,161,970	1 ,944,447	4,798,154	9,685,542	14,483,696	»	28,600
1829	4,259,321	9,652,130	13,911,451	3,760,819	8,562,261	12,322,980	44,621	11,000
1830	3,068,832	8,836,179	11,905,011	2,864,622	8,675,843	11,540,465	30,008	»
1831	1,343,288	4,458,136	5,801,424	1,473,204	3,845,081	5,318,285	46,237	»
1832	1,559,467	7,838,137	9,397,604	1,196,891	5,602,121	6,799,012	11,637	»
1833	5,576,268	12,616,120	18,192,388	4,171,447	8,610.557	12,782,004	16,848	»
1834	4,554,083	16,691,058	21,245,141	3,268,820	10,588,283	13,857,103	21,274	»
1835	4,037,351	18,645,922	22.683,273	3,268,853	13,096.180	16,364,023	25,148	22.800
1836	4,[illegible]	[illegible]	25,220,789	3,540,155	12,838,212	16,378,367	22,985	318,600

Extrait du Tableau décennal du commerce de la France, 1827 *à* 1836, *première partie, page* 34.

ANNÉES.	ENTRÉE DES NAVIRES VENANT DU BRÉSIL.												SORTIE DES NAVIRES ALLANT AU BRÉSIL.											
	FRANÇAIS.			BRÉSILIENS.			AUTRES.			TOTAL.			FRANÇAIS.			BRÉSILIENS.			AUTRES.			TOTAL.		
	Navires	Tonnage.	équipage.	Navires	Tonnage.	équipage	Navires	Tonnage.	équipage.	Navires	Tonnage.	équipage.	Navires	Tonnage.	équipage.	Navires	Tonnage.	équipage.	Navires	Tonnage.	équipage.	Navires.	Tonnage.	équipage.
	n.	t.	h.	n.	t.	h.	n.	t.	h.	n.	t.	h.	n.	t.	h.	n.	t.	h.	n.	t.	h.	n.	t.	h.
1827	50	11,640	683	1	376	22	9	1,527	95	60	13,543	800	63	14,306	860	»	»	»	13	2,568	139	76	16,874	999
1828	44	10,251	603	2	180	18	7	1,435	87	53	11,866	708	82	17,166	998	1	102	10	54	9,829	588	137	27,097	1,596
1829	49	11,170	652	1	103	9	6	856	60	56	12,129	721	59	14,122	805	1	102	11	65	13,475	745	125	27,699	1,561
1830	45	12,041	671	5	1,391	92	9	1,519	97	59	14,951	860	47	12,149	642	1	216	15	33	6,567	362	81	18,932	1,019
1831	25	6,188	365	2	390	37	10	2,627	150	37	9,205	552	37	8,669	473	5	1,105	58	5	937	46	47	10,711	577
1832	28	6,677	377	3	518	35	6	1,364	72	37	8,559	484	36	8,084	427	3	849	36	31	6,645	344	70	15,578	807
1833	43	9,572	551	1	250	15	11	2,385	122	55	12,207	688	59	13,834	726	3	672	33	62	13,117	700	124	27,623	1,459
1834	42	9,479	549	»	»	»	11	2,401	137	53	11,880	656	69	16,085	834	3	691	33	48	10,864	538	120	27,640	1,405
1835	44	10,283	572	1	145	16	10	2,083	117	55	12,511	705	58	13,910	745	2	446	26	42	10,348	482	102	24,704	1,253
1836	45	10,382	561	2	420	32	13	2,974	157	60	13,776	750	57	14,618	738	2	351	28	55	12,570	672	114	27,839	1,438

TABLEAU

COMPARATIF DE L'IMPORTATION EN FRANCE DES CANTONS DU BRÉSIL ET DES ÉTATS-UNIS DE 1827 A 1837.

ANNÉES	COTON DU BRÉSIL.			COTON DES ÉTATS-UNIS.		
	UNITÉS.	QUANTITÉS IMPORTÉES (commerce général).	QUANTITÉS mises EN CONSOMMATION (commerce spécial).	UNITÉS.	QUANTITÉS IMPORTÉES (commerce général).	QUANTITÉS mises EN CONSOMMATION (commerce spécial).
1827	kilogr.	1,704,015	1,413,276	kilogr.	24,929,936	21,880,085
1828	*id.*	1,426,346	1,589,763	*id.*	23,418,279	21,617,131
1829	*id.*	1,868,722	1,953,178	*id.*	29,543,235	25,844,168
1830	*id.*	3,071,356	2,277,392	*id.*	31,979,919	23,149,891
1831	*id.*	1,081,938	1,340,395	*id.*	21,995,374	22,778,352
1832	*id.*	1,296,670	1,287,467	*id.*	33,065,239	27,383,181
1833	*id.*	1,765,159	1,686,229	*id.*	36,382,947	28,819,237
1834	*id.*	1,278,966	1,180,399	*id.*	37,053,769	31,586,816
1835	*id.*	1,269,245	980,375	*id.*	40,210,122	32,322,818
1836	*id.*	1,788,604	1,047,979	*id.*	47,236,741	36,367,951
1837	*id.*	1,459,373	1,169,669	*id.*	46,775,749	36,466,533

TABLEAU

COMPARATIF DE L'IMPORTATION EN FRANCE DU CAFÉ DU BRÉSIL, D'HAÏTI ET DES COLONIES FRANÇAISES, LA MARTINIQUE, LA GUADELOUPE ET BOURBON, DE 1827 A 1837.

ANNÉES.	UNITÉS.	CAFÉ DU BRÉSIL. Quantités importées. (Commerce général.)	CAFÉ DU BRÉSIL. Quantités mises en consommation. (Commerce spécial)	CAFÉ D'HAÏTI. Quantités importées. (Commerce général.)	CAFÉ D'HAÏTI. Quantités mises en consommation. (Commerce spécial.)	CAFÉ DE LA MARTINIQUE, LA GUADELOUPE ET BOURBON. Quantités importées. (Commerce général.)	CAFÉ DE LA MARTINIQUE, LA GUADELOUPE ET BOURBON. Quantités mises en consommation. (Commerce spécial.)
1827	kilogr.	2,568,106	484,290	7,264,086	4,125,876	4,927,676	3,856,941
1828	id.	1,960,513	367,246	5,647,565	3,626,624	4,341,775	4,002,638
1829	id.	948,620	286,733	4,302,078	3,361,673	3,797,332	3,534,633
1830	id.	1,488,478	761,089	5,018,518	3,741,148	2,828,120	2,472,858
1831	id.	707,193	183,473	2,875,774	3,876,035	1,865,567	2,109,338
1832	id.	847,124	128,324	3,295,878	3,881,188	2,958,857	2,276,166
1833	id.	1,588,225	327,681	2,772,101	2,091,704	2,320,271	2,216,307
1834	id.	1,868,292	269,737	3,746,206	3,469,026	2,427,735	2,288,820
1835	id.	1,118,055	255,878	4,847,540	3,694,723	2,021,671	2,260,166
1836	id.	3,251,423	407,441	3,844,398	3,322,871	2,424,749	2,156,406
1837	id.	1,562,074	517,374	4,947,262	3,391,486	1,401,896	1,509,039

TABLEAU

DE L'IMPORTATION EN FRANCE DES SUCRES DU BRÉSIL, DE 1827 à 1837.

ANNÉES.	UNITÉS.	SUCRE — AUTRE QUE BLANC. Quantités importées. (Commerce général.)	SUCRE — AUTRE QUE BLANC. Quantités mises en consommation. (Commerce spécial.)	SUCRE — BLANC OU TERRÉ. Quantités importées. (Commerce général.)	SUCRE — BLANC OU TERRÉ. Quantités mises en consommation. (Commerce spécial.)
1827	kilog.	214,676	2,158	1,899,843	126,141
1828	id.	110,796	4,976	1,488,474	35,137
1829	id.	12,964	1,708	1,527,949	9,943
1830	id.	23,797	966	715,366	42,553
1831	id.	128,732	1,073	134,444	39,214
1832	id.	90,097	526	52,083	1,229
1833	id.	99,740	26,404	552,009	1,740
1834	id.	86,206	622	845,435	65,204
1835	id.	186,086	8,230	1,796,292	51,692
1836	id.	119,418	99,229	200,494	4,438
1837	id.	5,621	160	956,878	203,938

TABLEAU

DE L'IMPORTATION EN FRANCE DES BOIS D'ÉBÉNISTERIE, DU CACAO, DES CUIRS ET DES CORNES DU BRÉSIL, DE 1827 A 1837.

ANNÉES.	UNITÉS.	BOIS D'ÉBÉNISTERIE.		CACAO.		CUIRS SECS.		CORNES.	
		Quantités importées. (Commerce général.)	Quantités mises en consommation. (Commerce spécial.)	Quantités importées. (Commerce général.)	Quantités mises en consommation. (Commerce spécial.)	Quantités importées. (Commerce général.)	Quantités mises en consommation. (Commerce spécial.)	Quantités importées. (Commerce général.)	Quantités mises en consommation. (Commerce spécial.)
1827	kilog.	29,156	2,488	97,041	184,880	1,313,444	1,007,720	29,074	4,025
1828	id.	4,689	4,689	775,736	443,729	845,835	936,381	10,126	7,580
1829	id.	33,483	646	171,579	220,181	1,201,647	1,090,196	33,551	29,477
1830	id.	9,305	2,988	530,288	225,087	1,861,658	1,423,674	51,273	27,997
1831	id.	11,173	2,000	406,707	324,713	1,508,205	1,398,057	54,113	46,780
1832	id.	87,303	44,094	432,526	250,946	704,237	582,224	104,331	96,058
1833	id.	685,446	286,280	471,790	524,788	1,173,796	772,022	126,245	69,582
1834	id.	843,497	416,974	719,263	538,020	2,079,398	1,219,734	69,736	82,743
1835	id.	445,763	469,159	256,569	566,834	1,041,628	946,162	49,183	34,917
1836	id.	1, 28,491	620,674	459,024	465,964	820,295	964,034	47,284	26,428
1837	id.	318,566	556,841	511,179	551,802	1,690,390	651,146	26,123	23,869

FIN.

tions commerciales entre la France et le Brèsil.

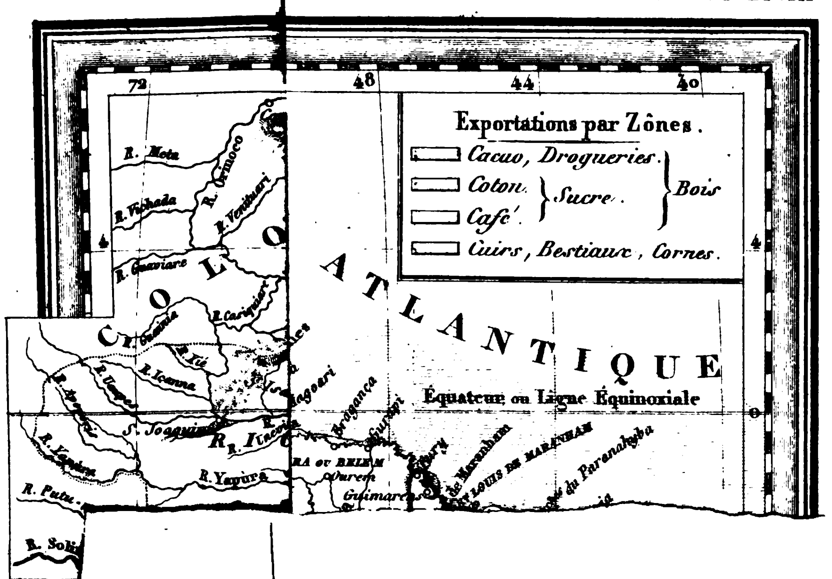


TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM.

Page 129, ligne 9; *Minas Geraces*, lisez ; Minas-Geraes.

AVIS AU RELIEUR.

